

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES BIBLIOTHEQUES

LYON

Laurence CHANTELAT

EVOLUTION ARCHITECTURALE DES BIBLIOTHEQUES MUNICIPALES  
EN FRANCE DE 1960 A 1982 ET UN EXEMPLE DE  
CONSTRUCTION OU LA BIBLIOTHEQUE DE VESOUL  
EN HAUTE-SAONE

---



1982/15

Diplôme de Bibliothécaire

Réalisé sous la direction de Madame M. WAGNER  
Conservateur à la Bibliothèque de l' E.N.S.B.

Année Universitaire

1981 - 1982

**EVOLUTION ARCHITECTURALE DES BIBLIOTHEQUES MUNICIPALES  
EN FRANCE DE 1960 A 1982 ET UN EXEMPLE DE  
CONSTRUCTION OU LA BIBLIOTHEQUE DE VESOUL  
EN HAUTE-SAONE**

---

## T A B L E D E S M A T I E R E S

REMERCIEMENTS

FICHE

INTRODUCTION..... VIII

PREMIERE PARTIE..... 1

Evolution générale

I Architecture extérieure

- A) Le site
- B) La construction
  - 1) Les bâtiments
  - 2) Les matériaux
  - 3) Les surfaces

II Architecture intérieure

- A) La distribution des salles
  - 1) La distribution des salles publiques
  - 2) La distribution des services intérieurs
  - 3) La distribution des services communs
- B) Le cadre, le mobilier, les supports de lecture
  - 1) Le cadre, le mobilier
  - 2) Le matériel spécial
- C) Les problèmes communs à tous les bâtiments publics
  - 1) Les couleurs
  - 2) L'éclairage
  - 3) Le chauffage, l'isolation, l'aération, la climatisation
  - 4) Les revêtements des sols, plafonds et murs
  - 5) La circulation, la surveillance
  - 6) L'acoustique
  - 7) La signalisation

DEUXIEME PARTIE..... 35

LA B.M. DE VESOUL

I Architecture extérieure

- A) Le site
  - 1) La situation dans la ville
  - 2) L'orientation
  - 3) La possibilité d'extension

- B) La construction
  - 1) Les bâtiments
  - 2) Les matériaux
  - 3) Les surfaces

## II Architecture intérieure

- A) La distribution des salles
  - 1) La distribution des salles publiques
  - 2) La distribution des services intérieurs
  - 3) La distribution des services communs
- B) Le cadre, le mobilier, les supports de lecture
  - 1) Le cadre, le mobilier
  - 2) Le matériel spécial
- C) Les problèmes communs à tous les bâtiments publics
  - 1) Les couleurs
  - 2) L'éclairage
  - 3) Le chauffage, l'isolation, l'aération, la climatisation
  - 4) Les revêtements des sols, plafonds et murs
  - 5) La circulation, la surveillance
  - 6) L'acoustique
  - 7) La signalisation

CONCLUSION.....	52
ANNEXES.....	59
INDEX TOPONYMIQUE.....	82
BIBLIOGRAPHIE.....	83

Que les personnes qui ont bien  
voulu nous aider à mener ce travail à terme  
soient ici remerciées.

\*\*\*\*\*

727.8 CHANTELAT (Laurence).- Evolution architectu-  
CHA rale des bibliothèques municipales en France,  
de 1960 à 1982 et un exemple de construction  
ou la bibliothèque de Vesoul, en Haute-Saône  
/Laurence CHANTELAT ; sous la direction de  
Mme M. Wagner,...- Villeurbanne : Ecole Natio-  
nale Supérieure des Bibliothèques, 1982.- XVI-  
58 p. : ill. en noir.- (14) p. de pl. & 10 ann.  
; 30 cm.

Mémoire E.N.S.B.  
Bibliogr.- Index

Dactylographié

Wagner (Madeleine). Dir.  
Ecole Nationale Supérieure des Bibliothèques. Ed.

Architecture, bibliothèques municipales, France,  
1960-1982.

Bibliothèques municipales, France, Architecture,  
1960-1982.

-----  
Côte DEWEY : 727.8

Côte CDJ : 727.8 : 027.5 (44) "1960-1982"

Principales tendances de l'évolution architec-  
turale des B.M. françaises de 1960 à 1982 et un cas  
concret illustrant cette évolution ou la B.M. de  
Vesoul (Hte-Saône) (1981).

## ABREVIATIONS UTILISEES

---

A.B.F., Association des Bibliothécaires Français

A.L.A., American Libraries Association

B.B.F., Bulletin des Bibliothèques de France

B.M., Bibliothèques Municipales

D.B.M.I.S.T., Direction des Bibliothèques, des Musées et de  
l'Information Scientifique et Technique

E.N.S.B., Ecole Nationale Supérieure des Bibliothèques, Villeurbanne

S.I.CO. B., Salon International de la Communication et de la  
Buromatique

Ann., annexe

Coll., collection

Ed., édition

Fasc., fascicule

Impr., imprimerie

Inst., institut

Lib., librairie

Préf., préface

Réd., rédacteur

Sté, société

T., tome

Trad., traduction

Vol., volume

I N T R O D U C T I O N



"Il y a dans un livre, a écrit H. FOCILLON, des symétries et des alternances qui sont celles d'une bâtisse. Enfin, n'est-il pas vrai que ces deux grandes oeuvres de l'homme : un livre, une maison, doivent tendre à la même vertu essentielle, le style, je veux dire l'ordre, la gravité sans tristesse, la majesté sans emphase, joints à un accent de nature et à un charme noble qui contentent pleinement l'esprit ?" (1)

Les auteurs des dictionnaires nous précisent que :

"par bibliothèque, l'on entend, la collection de livres et d'autres documents organisée dans le but de veiller à leur conservation et d'en faciliter la consultation et l'étude, mais aussi le lieu où ils sont conservés." (2)

Par ces définitions, on ne peut pas nier les relations étroites qui existent entre le livre et l'architecture ; cependant, des bibliothèques amorcées sous la Révolution française à nos bibliothèques municipales actuelles, bien des changements furent apportés, tant dans leur organisation administrative que dans la conception architecturale des bâtiments et ceci, à cause de l'apport de nouveaux supports de lecture, d'autres moyens de gestion...

- 
1. AUDIN (Marius).- Le livre : son architecture, sa technique.  
- Préface de H. Focillon.- Paris : éd. G. Grès & Cie, 1924.- 280 p.
  2. ROBERT (Paul).- Dictionnaire de la langue française alphabétique et analogique.- Paris : Sté du Nouveau Littré, 1973.

C'est ainsi qu'on affirma, lors de la 16e Assemblée Générale de l'UNESCO, du 13/11/1970 :

"qu'est considérée comme bibliothèque, quelle que soit sa dénomination, toute collection organisée de livres et de périodiques imprimés ou de tous autres documents notamment graphiques et audio-visuels, ainsi que les services du personnel chargé de faciliter l'utilisation de ces documents par les usagers à des fins d'information, de recherche, d'éducation ou de récréation."

D'autre part, les auteurs des encyclopédies insistent sur le fait que :

"de nos jours, les bibliothèques mettent à la disposition du public, quotidiens et périodiques ; les plus modernes disposent de sections particulières pour l'audition de disques, la consultation de microfilms et de matériel spécialisé." (3)

Ces différentes définitions confirment des besoins nouveaux entraînant une autre conception architecturale des bibliothèques, consécutive aussi à de nouvelles fonctions à remplir.

Dans les quelques pages qui suivront, nous étudierons l'évolution architecturale des bibliothèques municipales françaises, de 1960 à nos jours, qu'elles soient centrales ou annexes. (4)

---

3. Alpha Encyclopédie : la grande encyclopédie universelle en couleurs/réd. J.P. Veillet-Lavallée.- Paris : La Grange Batelière, 1968.

4. Une annexe comprend les mêmes services publics qu'une centrale, mais a des services intérieurs réduits : les opérations de traitement du livre étant effectuées par la centrale.

Nous avons pris 1960 comme point de départ de notre étude, car cette date est une étape dans l'histoire architecturale générale, marquant une volonté d'intégrer les oeuvres à leurs sites ; d'autre part, c'est lors des années 1960/1965 qu'apparut le désir d'introduire l'audio-visuel dans les bibliothèques (Saint-Dié...), même si cette intention ne s'est pas généralisée et donc qu'il fallut prévoir l'emplacement de nouveaux équipements ; ensuite et jusqu'à l'heure actuelle, apparurent de nouvelles techniques, de nouveaux supports de lecture... qui modifièrent la conception des bibliothèques ; de plus, vers 1980, on parla de "design" ou de refonte rationnelle de l'environnement, depuis la conception de l'objet industriel jusqu'à celle du complexe urbain, comprenant la bibliothèque.

En vingt ans les choses ont bien évolué ; notre sujet est donc vaste et comme nous n'avons pu faire un "tour" de FRANCE, nous avons sélectionné des bibliothèques selon l'importance, la date de la construction, d'après le nombre d'habitants des villes dans lesquelles elles se situent... pour en arriver à tirer des conclusions générales, tant sur l'architecture extérieure qu'intérieure.

Pour cette étude, nous avons considéré qu'une ouverture de section était aussi importante qu'une rénovation ou qu'un transfert, marquant aussi une volonté de modernisme.

Le tableau de la page suivante donnera les coordonnées des bibliothèques sur lesquelles nous avons principalement basé notre étude.

VILLE DEPARTEMENT OUVERTURE	CONTACT		Nb HABITANTS	C	A	BATIMENTS			COMPOSITION			
	L	V				Anc.	Nouv.	A/N	Disco.	Enf.	Docum.	
: Agen (47) 1975.....	: x	:	: 35 839	: x	:	: x	:	:	:	:	:	:
: Arles (13).....	: x	:	: 50 345	: x	:	: x	:	:	:	:	:	:
: Belfort (90) 1981..	:	: x	: 57 317	: x	:	:	: x	:	: x	:	: x	:
: Bron (69) 1970.....	:	: x	: 44 995	: x	:	:	: x	:	: x	:	: x	: x
: Cergy (95) 1977....	: x	:	: 38 639	: x	:	:	: x	:	: x	:	: x	:
: Chalons/S (71) 1978	:	: x	: 60 451	: x	:	: x	:	:	:	:	: x	:
: Chaumont (52) 1975.	: x	:	: 29 978	: x	:	: x	:	:	:	:	: x	:
: Dijon (21).....	: x	:	: 156 787	: x	:	: x	:	:	:	:	: x	:
: Fougères (35).....	: x	:	: 27 653	: x	:	: x	:	:	:	:	:	:
: 1962 & 1980.....	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
: Lille (59) 1965....	: x	:	: 1 072 802	:	: x	: x	:	:	: x	:	: x	:
: Lyon Part Dieu (69)	:	: x	: 1 173 797	: x	:	:	: x	:	: x	:	: x	: x
: Poitiers (86) 1981.	: x	:	: 85 466	:	: x	:	: x	:	: x	:	: x	:
: Pontarlier (25) 1972:	: x	:	: 18 841	: x	:	: x	:	:	: x	:	: x	:
: St Dié (88) 1966....	:	: x	: 26 539	: x	:	: x	:	:	: x	:	: x	:
: Vesoul (70) 1981...	:	: x	: 20 081	: x	:	:	:	: x	: x	:	: x	: x
: Vienne (38) 1975...	:	: x	: 28 753	: x	:	: x	:	:	:	:	: x	:

#### EXEMPLES DE BIBLIOTHEQUES

L = Lettres ; V = Visites ; C = Centrale ; A = Annexe ; Anc. = Ancien ; Nouv. = Nouveau ; A/N = Ensemble de bâtiments anciens et nouveaux ; Disco. = Discothèque ; Enf. = Section enfants ; Docum. = Salle Documentation.

Le nombre d'habitants a été relevé selon le "Guide Michelin" 1982 : guide rouge.- Paris : Services de Tourisme Michelin, 1982.

De plus, pour illustrer notre travail, nous avons pris des exemples parmi les comptes rendus faits par les bibliothécaires au sujet de leurs bibliothèques, dans les revues professionnelles : Livres-Hebdo, Bulletin des Bibliothèques de France, etc...

Ensuite et pour rendre plus concret le problème de cette évolution architecturale, nous nous attacherons plus particulièrement à la bibliothèque municipale de Vesoul, en Haute-Saône ; celle-ci vient en effet, d'être transférée dans de nouveaux locaux, les travaux de rénovation s'étant échelonnés de 1979 à nos jours.

Mais, avant d'entreprendre cette description, il serait bon de rappeler quelques chiffres :

- en 1946, on jugeait qu'une ville de plus de 15 000 habitants pouvait entretenir seule une bibliothèque municipale ; actuellement, une ville au-dessus de 30 000 habitants doit posséder une bibliothèque centrale et une ou des annexes (de 1 à 14 par 800/1800 hab.),
- d'après la Commission Pingaud-Barreau (5) l'équipement des bibliothèques municipales connaît une phase ascendante de 1945 à 1974 ; après, le nombre de m<sup>2</sup> construits et subventionnés, tombe de 46 000 m<sup>2</sup> en 1974 à moins de 10 000 m<sup>2</sup> en 1981,
- d'après la Direction du Livre, en 1969 la surface totale de planchers serait de 300 000 m<sup>2</sup> : ce qui représente 823 points de desserte et 623 B. M. ; de 1970 à 1974, il y eut 162 000 m<sup>2</sup> ou 206 opérations ; en 1977, il y eut 150 000 m<sup>2</sup>.

---

5. La Commission Pingaud-Barreau est une commission de réflexion sur le livre et la lecture mise en place le 22/7/1981, qui a élaboré un pré-rapport contenant 55 propositions et dont le rapport est paru en Janvier 1982. Cette commission est composée de professionnels du livre...

Pour compléter ces quelques données chiffrées, on pourrait examiner :

- le rapport du Commissariat Général au Plan (VIe Plan) sur la lecture publique, (6)
- le rapport Vandervoerde, de Juillet 1981, dont la partie annexe fournit de nombreuses statistiques pour tous les types de bibliothèques,
- le programme triennal réalisé grâce à l'automatisation, concernant notamment les locaux et véhicules (statistiques générales et par communes) et principalement le recueil 1977 ; fin 1982, paraîtra le fascicule concernant l'exercice 1980, (7)
- les statistiques commentées qui paraissent dans le Bulletin des Bibliothèques de France, (8)
- les rapports annuels fournis par les bibliothèques municipales...

et avoir ainsi une idée sur l'évolution des surfaces, les changements de locaux...

Pourtant, l'on doit se souvenir que, si à l'heure actuelle de nombreuses municipalités, avec l'aide de la Direction du Livre, cherchent à ouvrir des B.M., elles doivent tenir compte de leurs possibilités budgétaires, du contexte économique et social, des plans d'urbanisme... qui malheureusement apportent certaines restrictions à leurs projets.

- 
6. FRANCE. Plan (Commissariat Général). VI Plan. Rapports. Bibliothèques et lecture publique. Education Nationale et Lettres, Affaires Culturelles.- Paris : Cercle de la Librairie, 1971.- 97 p. (Extrait de la Bibliographie de la France, Juillet 1971, p. 409-505).
  7. FRANCE. Livre (Direction).- B.M. : statistiques 1977.- Paris : Impr. Nationale, 1979.- 233 p. ; 30 cm.
  8. Bulletin des Bibliothèques de France.- Paris : Service des Bibliothèques et Direction du Livre, 1956...  
Les statistiques des B.M. sont régulièrement publiées depuis 1971 (pour 1969), avec un commentaire pour chaque tableau ; nous incluons (en ann. 1) le tableau des "Dépenses d'Investissement".- B.B.F., t. 26, n° 11, 1981.

Le mode de financement d'une B.M. est complexe :

- la municipalité prend en charge une partie du coût total, aidée par la Direction du Livre ; cette dernière accorde une subvention de 50 % du coût total, relativement à la conformité aux normes de construction établies par ses services (9) et aux normes AFNOR et réglementaires (de sécurité), selon un prix-plafond (3 600 F./m<sup>2</sup>),

- quelquefois, un autre organisme peut "entrer dans le jeu" : par exemple à Lille ou à Toulouse, où l'Office Départemental d'Habitat à Loyers Modérés a donné des locaux ; souvent la Caisse des Dépôts et Consignations accorde une subvention (jusqu'à 35 %) ou la Caisse d'Aides-Equipements aux Collectivités Locales octroie des prêts,

- de plus, 1 % du montant de la subvention de la Direction du Livre est réservé obligatoirement à une oeuvre d'art : l'architecte choisissant sur une liste agréée à l'échelon régional, l'artiste et l'oeuvre.

Bien sûr et surtout par rapport aux pays anglo-saxons, la FRANCE est en retard en matière de bibliothéconomie ; ceci fera dire à Joffre DUMAZEDIER et ses collaborateurs, dans Espace et Loisirs dans la société française d'hier et de demain :

"que les lacunes du réseau national de lecture publique tiennent aux conditions géographiques, économiques... Mais plus gravement, faute d'avoir dépassé la conception traditionnelle de la conservation, nos bibliothèques sont restées pendant longtemps le domaine réservé des érudits et des spécialistes, alors que de longue date leurs homologues étrangères ont adopté une politique dynamique de diffusion en direction du grand public." (10)

9. Normes in : B.B.F., vol. 20, n° 3, Mars 1975, p. 75 et suivantes et Août 1975. (ann. 2) et le fasc. de Melles BALLY & BISBROUCK.

10. Op. cit., avec la collaboration de M. Imbert, J. Duminy et C. Guinchat.- Paris : Centre de Recherches d'Urbanisme, 1967.- 2 t. - P. 234-235.

Ce retard des bibliothèques françaises est aussi constaté en lisant les articles consacrés aux bibliothèques étrangères par le Bulletin de l'UNESCO ou la Revue de l'UNESCO par exemple. (11)

Cependant, depuis 1945 et surtout depuis ces vingt dernières années, il y eut des expériences novatrices et pilotes, pour ne citer que celles de Tours, Lille, Annecy, Bordeaux.

Et même, des bibliothèques installées provisoirement dans des locaux non conçus à cet effet, ont augmenté leurs prêts : ainsi Sarcelle, dont les prêts passèrent de 4 456 en 1959 à 127 977 en 1965, grâce à des adaptations, à des rénovations.

Pour avoir une vue quantitative générale des équipements, nos lecteurs pourraient consulter le travail de recensement effectué par la Direction du Livre. (12)

- 
11. Revue de l'UNESCO pour la science de l'information, la bibliothéconomie et l'archivistique. - Paris, 1979.  
Fait suite au Bulletin de l'UNESCO à l'intention des bibliothèques.  
- Paris, 1947...
12. FRANCE. Livre (Direction). - B.M. : équipements mis en service depuis 1960. - Paris : Ministère de la Culture et de la Communication, 1978.



PREMIERE PARTIE

---

EVOLUTION GENERALE

"Les bibliothèques en particulier, sont vulnérables au syndrome de la conception sortant "des sentiers battus" et ceci parce qu'elles sont habituellement considérées comme le "centre intellectuel" d'un tout : ville..."

COHEN (Aaron).- Designing and space planning for libraries : a behavioral guide/Aaron Cohen and Elaine Cohen.- New-York : R.R. Bowker Co, 1979.- 250 p. ; foreword.

Si la lecture publique débuta précocement en FRANCE :  
1803 vit les premières bibliothèques publiques,

"les circonstances historiques dans lesquelles se sont formées nos bibliothèques publiques expliquent pour une large part, le défaut d'organisation." (1)

Cependant, c'est en 1945 qu'on entreprit la reconstruction des bibliothèques municipales sinistrées (Dunkerque, Brest...) qui ont eu pour mérite de répondre aux besoins de la population, mais :

"dont malheureusement la rigidité de leurs plans ne laissait guère de possibilités d'extension et où les circuits n'y étaient pas toujours très satisfaisants ; (et) enfin (où) on devait constater des lacunes regrettables dans les programmes : bibliothèques pour enfants et sections de prêts pour adultes absentes, bureaux et services intérieurs trop peu nombreux ou trop petits." (2)

Mais, c'est surtout depuis les années 1960/1965 qu' apparut une nouvelle conception architecturale de la bibliothèque, avec l'introduction des moyens audio-visuels, la prise en compte des nouvelles fonctions de la bibliothèque : celle-ci ouvrant plus largement ses portes...

---

1. COMTE (Henri).- Les bibliothèques publiques en France.- Lyon : Bosc, 1977.- 447 p.- P. 170.

2. BLETON (Jean).- "Les nouvelles B.M. françaises" in : Architecture Française.- N° 251-252, Juillet-Août 1963.- P. 35.

Aussi la nécessité de normes que ressentait déjà avant la guerre, Julien CAIN, quand il affirmait que :

"C'est du jour où il est apparu que la conservation et la communication de grandes masses d'ouvrages étaient soumises à des conditions bien déterminées, que la technique des bibliothèques est née." (3)

est aujourd'hui d'autant plus aigüe que les moyens de communication des ouvrages se sont développés et que le nombre des utilisateurs de la bibliothèque s'est accru.

La construction d'une bibliothèque doit être à l'heure actuelle, l'objet d'une concertation entre urbanistes, sociologues, architectes et bibliothécaires. Ceux-ci définissent avec la municipalité (commune ou syndicat de communes) un programme qualitatif et quantitatif qui sera traduit sur plans (de situation, plan-masse, avant-projet, projets sommaire, détaillé et définitif) et des devis ; le tout sera généralement mis au concours (appels d'offres) et régi par l'Union des Groupements d'Achats Publics.

Il faut insister sur cette union des principaux concepteurs : en effet, "l'architecture est maintenant en FRANCE, d'intérêt public et obligatoire comme l'école de J. FERRY" affirme l'architecte Ch. DEVILLERS (4) et dit Michel d'ORNANO :

"c'est le plus quotidien des arts : c'est l'école, le stade... Elle (l'architecture) doit se concevoir par référence à une culture..., l'initiation s'en faisant dès l'enfance." (5)

- 
3. CAIN (Julien).- Préface in : Architecture Française.- N° 3, 1938.
  4. DEVILLERS (Christian).- in : Echo des Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement.- N° 5, Déc. 1978/Janv. 1979.
  5. ORNANO (Michel d').- in : Mille jours pour l'architecture.- Paris : Ministère de l'Environnement et du Cadre de Vie, s. d.

## I ARCHITECTURE EXTERIEURE

### A) Le site

L'architecture doit entrer dans le quotidien de la vie, de même la bibliothèque : cette idée fut conçue dès 1940 par Ch. BACH et Y. ODDON qui pour la première fois, se préoccupèrent de l'environnement économique et intellectuel de la bibliothèque. (6)

Plus tard, dans son schéma directeur des bibliothèques de la Ville de Paris, Guy BAUDIN établit un plan d'implantation par zones concentriques, menant une enquête sur les B.M. S'inspirant des modèles anglais et allemand, il donna une place prédominante à une bibliothèque, entourée de bibliothèques-relais : ce système donnant théoriquement une bibliothèque par arrondissement. (7)

Ce schéma a pu être imaginé aussi, grâce aux statistiques sur les zones d'attraction géographique, relevées dans le rapport du Bureau des Bibliothèques de la Ville de Paris (8) et fut la source des implantations des B.M., centrale et annexes de Grenoble.

- 
6. BACH (Charles-Henri).- Petit guide du bibliothécaire.- Ill. par Y. Odon.- 5e éd. revue...- Paris : Bourrellier, 1962.- 186 p. ; 24cm.
7. BAUDIN (Guy).- Schéma directeur des bibliothèques de la Ville de Paris in : Bibliothèques de la Ville de Paris : cours.- 1981. et Eléments pour un programme de bibliothèque publique.- Paris : Service technique des bibliothèques, 1974.- 32 p. ; 30 cm.
8. BUREAU DES BIBLIOTHEQUES. Direction de l'action culturelle de la Jeunesse et des Sports. Service organisation et informatique/ sous la direction de M. Aculli.- Paris, .- P. 20-23.

Pour compléter notre information sur ce point, de l'implantation, nous pouvons lire le mémoire d'Aline GIRARD, Réseaux de bibliothèques et planification. (9)

Ainsi, maintenant et si nous sommes loin de l'implantation de la bibliothèque "quotidienne", dans un café de Vic-sur-Aisne, nous pouvons observer et malgré des contraintes, certaines implantations qui font de la bibliothèque, un lieu familier et familial.

La nouvelle implantation étant rendue nécessaire souvent, par l'étroitesse et la vétusté des locaux, elle sera faite :

- au coeur de la ville (qui souvent comprend des quartiers en rénovation, mais où on déplorera parfois le manque de parking),
- auprès d'un centre commercial (qui attire la population : Cergy-Pontoise ou Lyon-La Part Dieu) (10),
- auprès d'un centre administratif (qui a le même rôle vis à vis de la population que le centre commercial),
- à proximité d'autres centres culturels et écoles (avec l'attrait pour un public jeune),
- à l'intérieur d'un hall de gare (Agora ou ville d'Ivry) ou d'une usine désaffectée (Lille) ; ces deux formules étant nouvelles et d'inspiration anglaise,
- dans un jardin public (Vesoul, Epinal) : ce qui donnera un aspect apaisant à l'ensemble.

Le choix d'une implantation sera différent, selon qu'il s'agit d'une centrale ou d'une annexe, mais il sera fait par rapport :

- à l'orientation, la superficie, la nature du terrain, (municipal)
- aux possibilités d'accès aussi bien pour le public que pour le personnel (parking, liaisons sans oublier celles entre la centrale et la succursale : à Lille, il n'y a que 15 mn de marche entre les deux)

---

9. GIRARD (Aline).- Réseaux de bibliothèques et planification.  
Villeurbanne : Ecole Nationale Supérieure de Bibliothécaires, 1980.  
Mémoire n° 23.

10. Une bibliothèque et une librairie intégrées à Cergy-Pontoise in:  
Livres de France, n° 1, Sept. 1979.- P. 55...

- aux caractéristiques de la population et ressources en personnel,
- aux disponibilités foncières et d'extension.

En résumé, la bibliothèque doit faire partie du "quotidien" de la vie (d'autant plus qu'elle sera signalée aux carrefours de la ville, à son entrée...), devant être un trait d'union entre les scolaires et les adultes...

#### B) La construction

Une fois le terrain choisi, il faut songer à une construction adéquate : dépendant des critères économiques, des normes et du génie de l'architecte.

Dans un dictionnaire d'architecture (11) nous trouvons les noms d'architectes connus mondialement et qui inspirèrent des courants tel l'"Environment design" (12) ; mais, il ne faut pas oublier que les municipalités demandent aussi souvent le travail à des architectes de la place.

---

11. A Dictionary of architecture.- By N. Pevsner, J. Fleming, H. Honour.- Ed. rewied...- London : Penguin books LTD, 1966.

12. SHARP (Dennis).- Histoire visuelle de l'architecture du XXe s. Bruxelles : éd. P. Mandaga, 1972.- 307 p.

### 1) Les bâtiments

En ce qui concerne les bâtiments, on peut envisager plusieurs solutions selon les circonstances, en connaissant leurs avantages et leurs inconvénients. On peut avoir :

- ou une construction totalement moderne, comme à BRON ; celle-ci aura l'avantage de bénéficier des techniques modernes (chauffage électrique...), mais parfois l'ensemble sera "froid" ; elle sera surtout située dans les quartiers neufs,

- ou une rénovation d'anciens locaux (reprise d'une école, comme à Pontarlier) qui aura un caractère plus intime, mais où il y aura peu de possibilités d'extension (Fougères)



Pontarlier (ancien C.E.G.)  
 Façade Cour  
 Bibliothèque au 1<sup>er</sup> étage

- ou une incorporation à un bâtiment réservé à une autre destination également et où il y aura de préférence une entrée séparée (comme à Vienne où la bibliothèque et le musée se partagent le premier étage depuis 1888, de la "Nouvelle Halle" place de Miremont, construite en 1823),

- ou une adaptation d'un bâtiment moderne à un bâtiment ancien, avec par exemple un patio reliant les deux bâtiments comme à Mulhouse ou avec une galerie comme à Vesoul, et les deux volumes étant proportionnés l'un à l'autre.



Bibliothèque de Vesoul

La forme des bâtiments peut varier (souvent en fonction du terrain) et présente aussi des avantages et des inconvénients ; elle peut être :



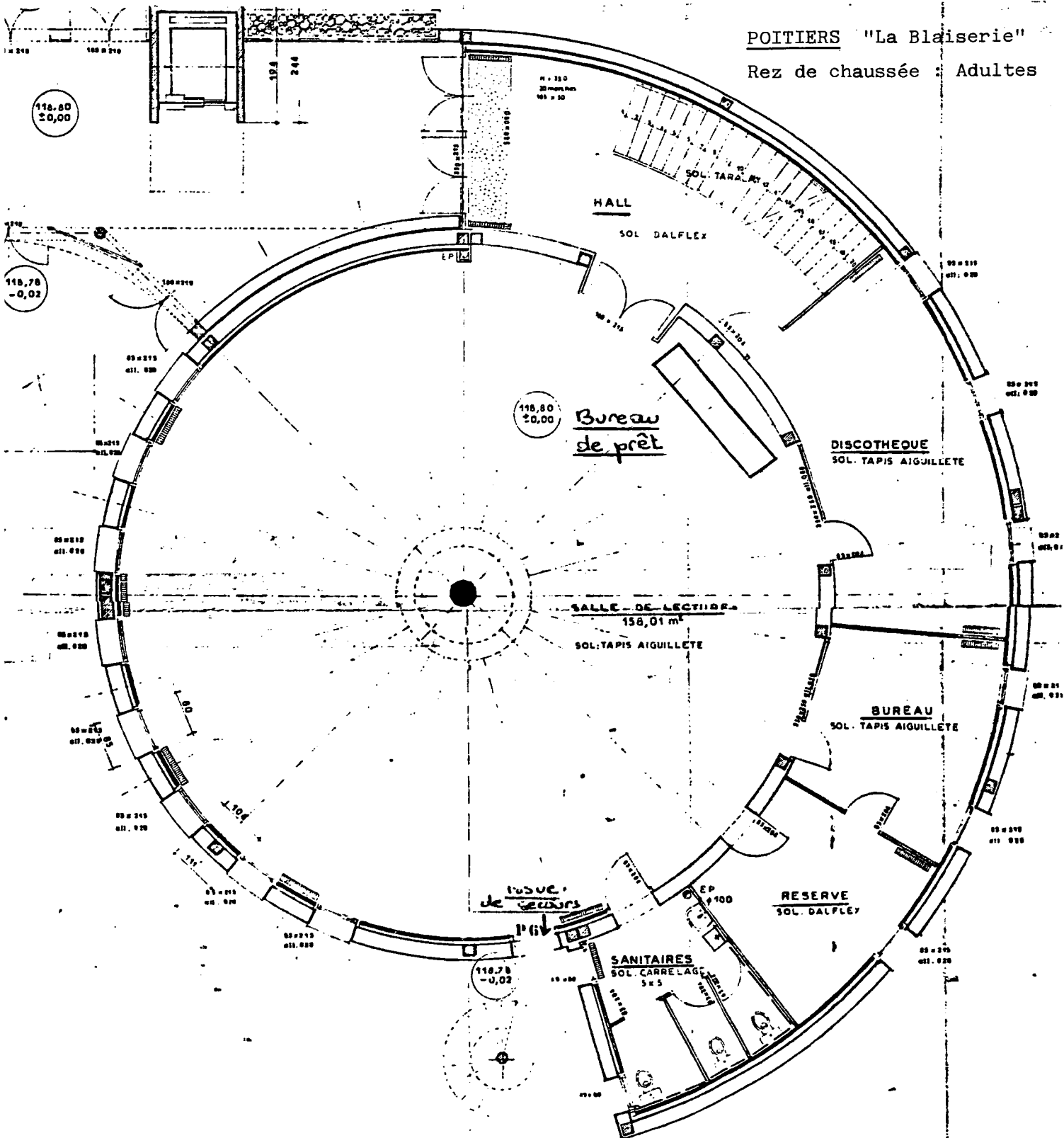
- soit rectiligne (carré, rectangle...) ce qui est "net", mais qui entraîne souvent une perte de volume (comme à Bron) ; plusieurs formes géométriques peuvent aussi être accolées (cinq parallélépipèdes à Vesoul, ensemble de pyramides à Miramas...)



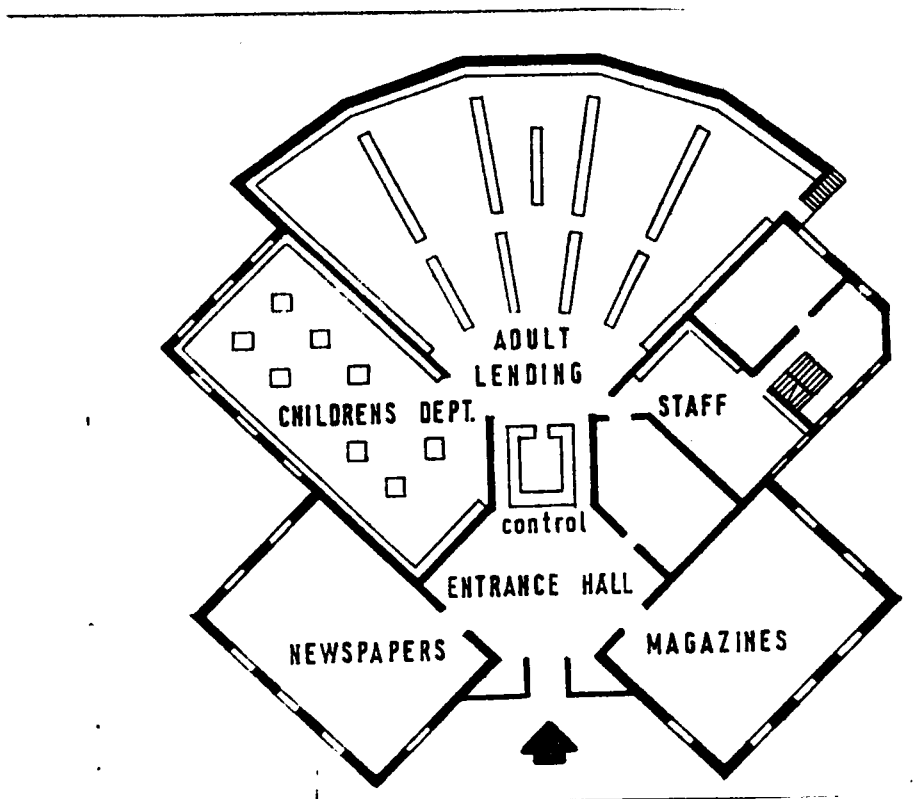
Bibliothèque de Bron

- soit en forme de T, L, U (ou fer à cheval comme au Havre),  $\theta$  (forme ronde : bibliothèque pour enfants de Clamart, ou Poitiers) ; l'installation intérieure sera adaptée à ces diverses formes.

POITIERS "La Blaiserie"  
Rez de chaussée : Adultes



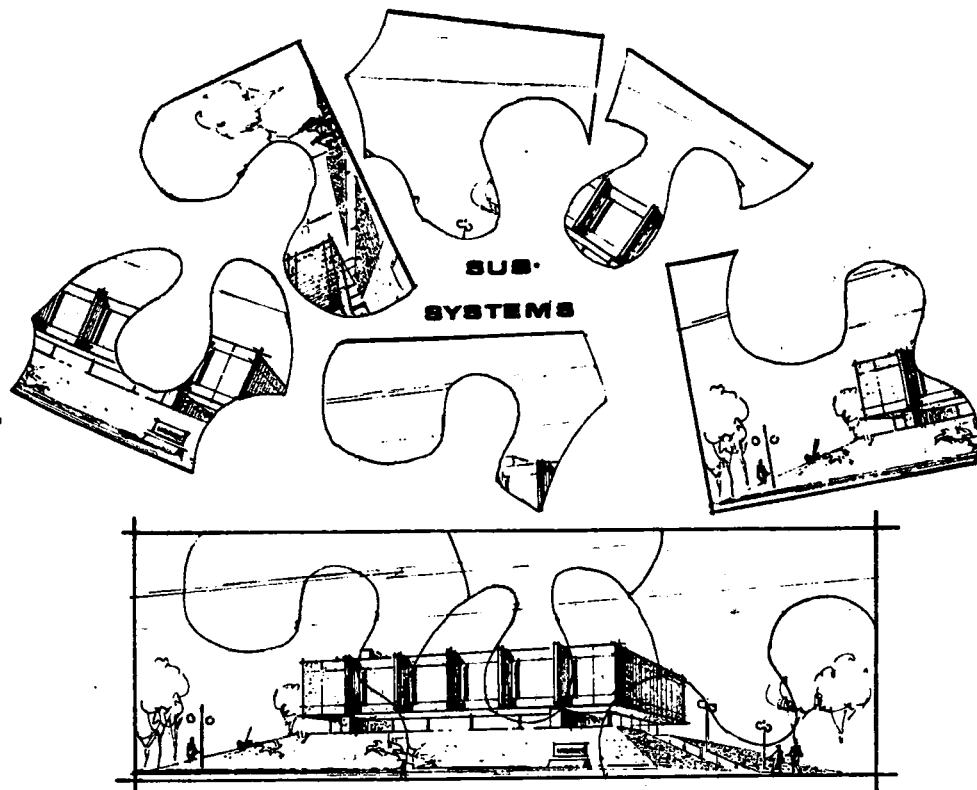
- soit en forme d'éventail, ou d'énorme pyramide (Belfort) : les surfaces des différentes salles épousant les formes particulières de l'ensemble. ...



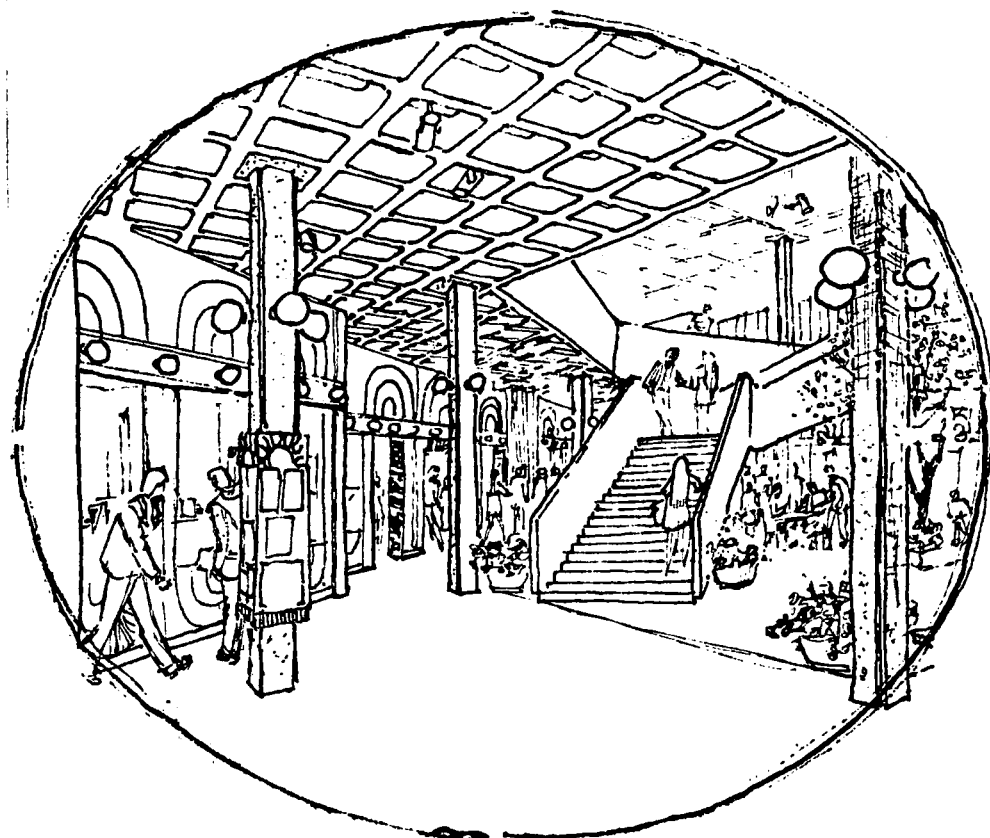
Forme éventail

Parler des bâtiments, c'est aussi introduire la notion de niveau : la bibliothèque doit-elle être considérée comme un monument ou doit-elle être incluse comme une autre cellule commerciale dans un ensemble ?

D'autre part, il faut aussi envisager les différents étages compris dans une bibliothèque, l'idéal étant d'avoir le tout de plain-pied, mais cela étant rarement possible ; aussi, il faudra prévoir les services publics au rez de chaussée et comme étant les plus accessibles.



La bibliothèque : un monument ou une partie ?



En ce qui concerne l'accessibilité, il ne faut pas oublier les personnes handicapées physiques, la loi de 1975 prévoyant des dispositifs spéciaux (rampes d'accès...) dans les installations ouvertes au public ; cependant, d'après Martine BEGEL peu de bibliothèques auraient envisagé ces travaux, malgré le bénéfice de la norme AFNOR (N F P 91 201) définissant les critères d'accessibilité pour un bâtiment public. (13) + (Ann. 3)

## 2) Les matériaux

Quant au choix des matériaux, il se fera premièrement d'après les normes locales : certains sites étant classés et sous l'égide de l'architecte des Bâtiments de France (Compiègne, Arles...).

Ensuite, on tiendra compte des conditions atmosphériques et de la solidité : on choisira le béton, les briques, le fer, le verre fumé (Montreuil) pour les façades, les ardoises et les tuiles pour les toits.

Beaucoup de bibliothèques (surtout quand il s'agit d'annexes) à l'heure actuelle, sont "pré-fabriquées" (La Courneuve, Choisy le Roi...).

---

13. BEGEL (Martine).- Les handicapés physiques et la lecture.- Mémoire sous la direction de G. Jean.- Villeurbanne : Ecole Nationale Supérieure des Bibliothécaires, 1977.- 55 p. + 14 ann.

### 3) Les surfaces

Les surfaces totales de construction augmentent de plus en plus et sont quasiment déterminées par la Direction du Livre (normes de 1975) :

- pour les centrales : \* 1 440 m2 de 1967 à 1974  
\* 1 950 m2 en 1976
- pour les annexes : \* 655 m2 en 1970  
\* 700 m2 en 1976

cependant, les municipalités tiennent compte aussi de leurs possibilités.

De plus, pour leur calcul, entre en ligne de compte, comme nous l'avons vu précédemment la forme du bâtiment ; à Belfort par exemple, la surface réservée aux salles du personnel sera moindre que celle des salles de prêt, bien qu'elle occupe tout un étage, comme les sections adultes et enfants et ceci parce que la partie "personnel" se trouve au sommet de la pyramide.

## II ARCHITECTURE INTERIEURE

"L'isolement, dont on a pu faire reproche aux bibliothèques et qui donne d'elles l'image d'un service élitaire et confidentiel, incapable de s'ouvrir sur l'extérieur jaloux de la conservation d'un patrimoine de valeur sans commune mesure avec les préoccupations du grand public, cet isolement n'est plus aujourd'hui qu'un cliché." (14)

Nous avons vu que cet isolement est rompu par des implantations de la bibliothèque plus rationnelles ; mais, nous verrons qu'il faut aussi pour attirer le public, un intérieur confortable : un rapport étroit existant entre l'espace de vie dont on dispose et la lecture, dit Georges JEAN.

D'autre part, aujourd'hui, il faut que la bibliothèque soit un "carrefour", où les personnes peuvent se rencontrer et un lieu d'information et de documentation.

Nous devons donc, observer l'aménagement intérieur de la bibliothèque sous divers aspects :

- du point de vue de la distribution des salles publiques, intérieures,
- du point de vue du mobilier, décoration et supports de lecture,
- lié avec d'autres aspects communs à tous les bâtiments publics.

### A) La distribution des salles

"La disposition architecturale et l'aménagement intérieur doivent permettre une utilisation aussi rationnelle que possible des surfaces. A ce souci s'ajoute celui d'offrir au public, un local bien situé, accueillant où la consultation des différents documents soit facilitée par leur présentation." (14)

---

14. RICHTER (Brigitte).- Précis de bibliothéconomie.- Avec la collab. de Ph. Guillerme, M. Ménil, N. Richter.- éd. revue...- Le Mans : Université du Maine, 1978:- 168 p. + 60 pl.- P. 124.

### 1) Distribution des salles publiques

Si les salles traditionnelles existent toujours :

- salles de prêt, de lecture (pour adultes et adolescents),
- salles de référence (dans les bibliothèques importantes),
- salles de consultation du fonds ancien (éventuellement)...

de nouvelles salles font aujourd'hui leur apparition.

Tout d'abord pour les jeunes enfants, apparaissent :

- la salle de "l'heure du conte" : généralement composée de gradins et d'une estrade, où les enfants écoutent une personne qui raconte des histoires ou assistent à un spectacle de marionnettes...,
- "l'atelier d'expression" : qui ressemble à une salle de classe maternelle, où les enfants illustrent par des dessins ou des peintures, le conte qu'ils ont entendu ou exécutent des travaux manuels ayant pour thème le livre.

Ces deux formules ne se sont pas encore généralisées : ce n'est qu'en 1975, qu'on ouvrit par exemple, une section-enfants à Chaumont. Bien souvent, il n'y a encore que le "coin-enfants" conçu dans les bibliothèques d'après-guerre.

Il en est de même pour le "coin-périodiques" qui ne s'étend que progressivement, avec les présentoirs muraux ou tourniquets adéquats.

Devant les besoins accrus d'informations locales, de plus en plus on ouvre une salle de documentation régionale, qui est une salle de travail comprenant des usuels et des dossiers de presse souvent conservés dans des bacs à classement suspendu.

En outre, depuis peu mais ce qui va en se généralisant, la bibliothèque ouvre ses portes non plus seulement aux lecteurs, mais aussi aux amateurs d'art, aux musiciens...



Et, si en 1973, G. THOMPSON disait :

"L'arrivée de nouveaux medias, de techniques audio-visuelles affectera l'aménagement des bibliothèques publiques, mais parce que la contribution en est encore trop vaste et pour une clientèle disparate, l'avenir n'est pas facile à déterminer." (15)

il semble qu'à l'heure actuelle les événements se précipitent et que de plus en plus les concepteurs tiennent compte de ce phénomène.

C'est ainsi que maintenant, on prévoit un hall d'entrée qui sert en même temps de salle d'exposition (Bron), meublé souvent de vitrines identiques à celles des musées ou avec des colonnes-vitrines.

Sur le même plan, il peut y avoir une salle polyvalente servant tantôt pour les expositions, tantôt pour les conférences ou les réunions (internes ou externes à l'établissement) ; celle-ci peut être également utilisée par le personnel, dans le cadre de sa formation (s'il n'y a pas de dispositif spécial comme à Massy ou centre de formation pilote). (16)

Mais, la grande nouveauté depuis deux ou trois ans (sauf les expériences de St-Dié et Grenoble dès 1966/67)(17) est l'ouverture des discothèques ; Là est prévue une écoute des disques sur place (cabines, consoles, fauteuils et casques incorporés...) et un dispositif pour émettre une musique d'ambiance (si cela n'est pas fait au niveau de la banque de prêt comme à Pontarlier).

---

15. THOMPSON (Godfrey).- Planning and design of library building.  
- London : The Architectural Press, 1973.- P. 12.

16. B.B.F.- Massy.- N° 11, Novembre 1971.- P. 555-571.

17. B.B.F.- St-Dié.- N° 7, Juillet 1966.- P. 249-258.

Souvent, on accompagne cette discothèque d'un auditorium (réservé à la musique comme à Mulhouse, aux spectacles comme à la "Part-Dieu" ou aussi aux réunions comme à Belfort).

La plupart du temps, discothèque et auditorium auront une entrée séparée de l'entrée principale de la bibliothèque pour permettre des ouvertures à des heures différentes.

Quelquefois, contigu à la discothèque, se trouve un laboratoire de langues, avec des carrels individuels (Caen). (18)

Il est bien entendu que le personnel circule aussi, dans ces salles précédemment citées ; mais, ces dernières nous le verrons, sont agencées plus spécialement pour le confort du public.

Le hall d'entrée, nous l'avons vu, est parfois considéré comme salle d'exposition ; mais il peut être aussi le point de rencontre de la bibliothèque, avec un "coin-détente".

Il est aussi une limite entre les services publics et intérieurs, comprenant la banque de prêt (si elle n'est pas directement dans les salles de lecture).

La limite entre les services publics et intérieurs peut être constituée par un patio ; on utilisera cette forme essentiellement si la bibliothèque n'est pas située dans un jardin.

## 2) Distribution des services intérieurs

"Le service de prêt, l'information automatisée, les nouvelles méthodes de gestion des bibliothèques publiques devaient changer l'aménagement de ces bibliothèques." (19)

affirmait en 1974, l'American Libraries Association. Qu'en est-il ?

Tout d'abord, l'agencement des bureaux et ateliers suit dans la mesure du possible, le circuit du livre (cf. en ann. 4). Il sera calculé d'une façon rationnelle pour éviter des déplacements inutiles, des transports lourds, pénibles et coûteux ; il faudra aussi prévoir une liaison directe entre les ateliers et l'extérieur pour les livraisons.

Si les services administratifs sont dans des zones de dégagement, ils ne sont cependant plus à l'heure actuelle séparés totalement des services publics, sauf les ateliers de reliure... : car, souvent on utilise des cloisons vitrées.

Le bureau du bibliothécaire doit être conçu pour recevoir un visiteur (public, représentants...).

Selon l'importance de la bibliothèque et après une évaluation des besoins, on peut prévoir l'ouverture d'un atelier de reprographie (souvent celui-ci est réduit à une photocopieuse servant aussi au public).

---

19. An architectural strategy for change : remodeling and expanding for contemporary public library needs. Proceeding of the Library Architecture Preconference Institute held at New-York. New-York. 4- July 1974. Under the sponsorship of the Architecture for Public Libraries Comittee...- Chicago : A.L.A., 1976.- XII-149 p.

Mais, et depuis l'introduction de l'informatique, il faut réserver maintenant des emplacements, sinon une salle entière (Belfort) pour recevoir les terminaux ou les ensembles imprimantes-écrans-claviers.

De plus et même si la B.M. n'a pas à jouer entièrement le rôle de conservatrice, elle doit avoir cependant des magasins.

Ceux-ci ont une importance capitale dans la maison servant pour :

- une communication restreinte et contrôlée de documents au public,
- alimenter les annexes, (magasins de diffusion)
- une communication des documents extérieure (à d'autres B.M.).

Il faut en calculer l'agencement en comptant avec le problème de l'élimination des documents et donc de l'évacuation.

Les allées et rayonnages auront les dimensions adéquates pour permettre des dégagements aisés. (normes)

Les magasins peuvent-être compris dans la bibliothèque (sous-sol ou combles) ; cependant, certaines municipalités ont préféré acheter un terrain et bâtir un magasin (Lille, Douai) ; à Dijon, c'est une aile de la B.M. centrale (dont la construction s'échelonne du XVIIe au XVIIIe siècle) modernisée qui sert de magasins.

Pour gagner de la place, les rayonnages peuvent être sur rails (compactus) ou en silo (La Part-Dieu).

Dans cette distribution des lieux, il ne faut pas oublier aussi les logements de fonction pour les bibliothécaires et les gardiens qui souvent sont dans des locaux séparés et les garages (particuliers et pour le bibliobus urbain).

### 3) Distribution des services communs

Ce paragraphe concerne essentiellement les sanitaires et les services de restauration.

Selon l'importance de la bibliothèque, il y aura une séparation plus ou moins évidente, en ce qui concerne l'utilisation de ces services par le public et par le personnel.

On doit prévoir des sanitaires à chaque étage, séparés hommes-femmes, adaptés à la taille des enfants ; souvent, on trouve aussi, un point d'eau dans les ateliers (d'expression des enfants, de travail du personnel).

En outre, on réserve un office pour le personnel qui peut être amené à rester sur place toute la journée et une cafétéria pour le public, s'il n'y a pas de distributeurs automatiques de boissons.

De plus, le patio ou les loggias qui pourraient être aménagés, auront des parties plus ou moins réservées aux utilisateurs.

En somme, plus l'agencement de la bibliothèque sera parfait, plus elle sera bien gérée, mais "la bibliothèque doit être avenante" aussi, a écrit E. DENNERY. (20)

Ainsi, la première impression du lecteur en entrant dans la bibliothèque, doit être celle de confort, calme et bien-être ; celle-ci doit être ressentie aussi par le personnel dans ses conditions de travail.

---

20. DENNERY (E.).- in : Architecture Française.- N° 369-370, Mai-Juin 1973.- Préface.

B) Le cadre, le mobilier, les supports de lecture

"Le lecteur doit se comporter à la bibliothèque comme chez lui" a affirmé P. LELIEVRE. (21)

Aujourd'hui, le lecteur a libre-accès aux livres (sauf exception comme à Besançon) et n'est plus obligé de lire debout, derrière un pupitre ! Il peut s'asseoir confortablement : aussi le mobilier doit-il s'adapter à cette nouvelle conception.

1) Le cadre, le mobilier

Outre l'oeuvre d'art représentant le 1 % dont nous avons parlé, la bibliothèque peut posséder des statues, un cadre agréable avec des jardins...

Les grandes lignes de la conception du mobilier sont encore tirées de nos jours, du manuel de Jean BLETON, Local et mobilier des bibliothèques publiques. (22)

Mais, les fournisseurs sont de plus en plus nombreux et compétitifs ; aussi, nous conseillons à nos lecteurs qui pourraient avoir besoin de matériel, de consulter l'étude d'Isabelle DUSSERT (23) et les classeurs du CIMAB.

- 
21. LELIEVRE (P.).- article in : Architecture Française.- N° 251-252, Juillet-Août 1963.- P. 5.
22. Op. cit.- Paris : Sepven, 1958.- 150 p. + (16) p. de pl. ; 26 cm.
23. DUSSERT (Isabelle).- L'Équipement des bibliothèques et institutions documentaires : projet d'un répertoire des sources documentaires.- Villeurbanne : Ecole Nationale Supérieure de Bibliothécaires, 1982.- p. ; 30 cm.

Les meubles : tables, chaises, rayons, bacs... doivent être fonctionnels, faciles à entretenir, solides, confortables, non dangereux (coins arrondis), pour l'utilisation du lecteur comme pour celle du personnel et d'aspect agréable.

Ils peuvent être de bois, plastique, formica ; la tendance actuelle est le modèle de bois (souvent naturel) "finlandais".

Les mesures de précaution quant à la solidité et à l'entretien du matériel seront renforcées en ce qui concerne le mobilier pour les sections-enfants (qui sera adapté à leur taille).

D'autre part, le mobilier pour les enfants comprendra des adaptations, l'enfant n'étant pas toujours assis pour lire et pouvant aussi désirer jouer ; c'est ainsi, qu'à Montreuil, la partie réservée aux tous petits est séparée de celle des plus grands par des wagonnets.

En outre, il nous faut suivre le conseil de Drian DALE et Patricia DEWDNEY, adressé aux bibliothécaires canadiens :

"Examinez votre bibliothèque du point de vue d'un handicapé physique : est-elle accessible et aussi important est-ce que les gens réalisent qu'elle est accessible ?"

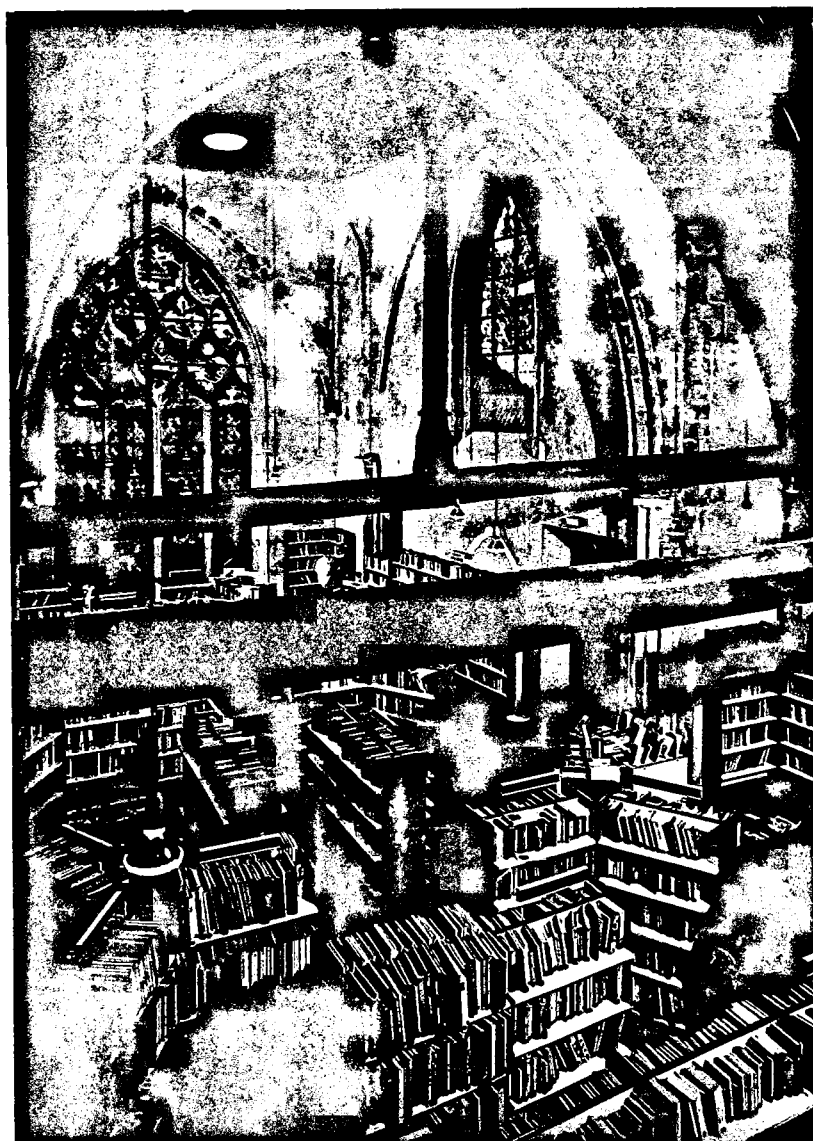
Ceci veut dire que les rayons par exemple doivent être assez bas pour qu'une personne assise dans un fauteuil roulant, puisse atteindre le maximum de livres.

La place du mobilier pourra être considérée de façons différentes (cf. ann. 5), mais toujours les tables et chaises de travail seront le plus près possible des fenêtres ; les épis à livres, bacs... seront placés pour gagner le maximum de place et permettre des dégagements ; souvent ils seront mobiles ou de formes géométriques permettant des juxtapositions, ou réglables.

Le matériel de bureau sera choisi selon les critères de solidité, de prix, de service après vente ; l'on pourra à cet effet visiter le salon du SICOB qui a lieu à Paris, chaque année au mois de Septembre.

En ce qui concerne le mobilier, le matériel de bureau et parce que ceux-ci changent constamment, nous suggérons à nos lecteurs de prendre contact avec les fournisseurs et de faire les comparaisons, selon leurs possibilités budgétaires.

En outre, nous pensons que le mobilier moderne s'adapte fort bien à des installations anciennes ou rustiques.





## 2) Matériel spécial

Précédemment, nous avons parlé des vitaines mises dans la salle d'exposition .

Dans l'auditorium ou la salle polyvalente, on peut installer un magnétoscope, un appareil de projection avec écran, un carrousel... qui d'ailleurs peuvent être mobiles.

La salle des périodiques nous l'avons dit, comporte des présentoirs muraux, des rateliers, des tourniquets...

Dans la salle de documentation, on peut installer des porte-cartes, des présentoirs d'images et photos...

En ce qui concerne les livres, les livres en écriture braille dans les bibliothèques pour aveugles (annexe du 6eme arrondissement à Lyon) doivent être rangés avec soin, prenant beaucoup plus de place et étant encore plus fragiles.

Dans la salle de référence, les fichiers deviennent plus esthétiques, de couleurs claires, plus légers.<sup>(24)</sup> Aujourd'hui, il existe aussi des fichiers pour microfilms (dont les tiroirs sont plus profonds et moins hauts), des fichiers pour les disques.

Souvent dans des carrels individuels, existent maintenant les appareils-lecteurs de microfiches, les casques d'écoute, à mettre sous surveillance continue.

---

24. Fichiers pour fiches normalisées et travaillées horizontalement. Les formats varient entre les fiches pour les livres et pour les disques.

Enfin, mais nous y avons déjà fait allusion, nous devons parler du matériel informatique qui s'il rend bien des services, prend encore beaucoup de place.

En 1969, Guy BAUDIN se fondant sur des exemples puisés dans le B.B.F. (Brest, Chartres, St-Etienne...)

"souligna en les déplorant les caractères traditionnels de la doctrine qui s'en dégage (prépondérance des magasins au détriment du libre-accès, insuffisance des surfaces destinées aux salles de prêt pour adultes et surtout pour les jeunes."

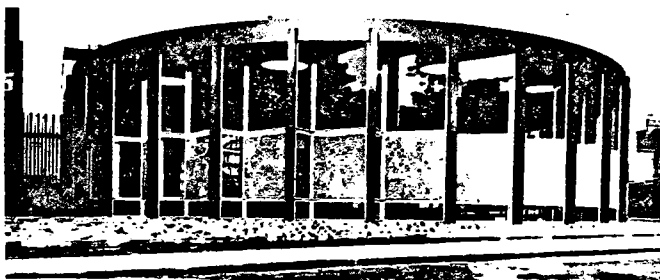
Ce à quoi Jean BLETON répondit :

"en justifiant dans certains cas la politique suivie jusqu'ici, tout en se déclarant partisan d'une évolution vers le type de la bibliothèque publique largement ouverte, évolution qui selon lui, se traduit déjà dans l'établissement des nouveaux programmes pédagogiques."

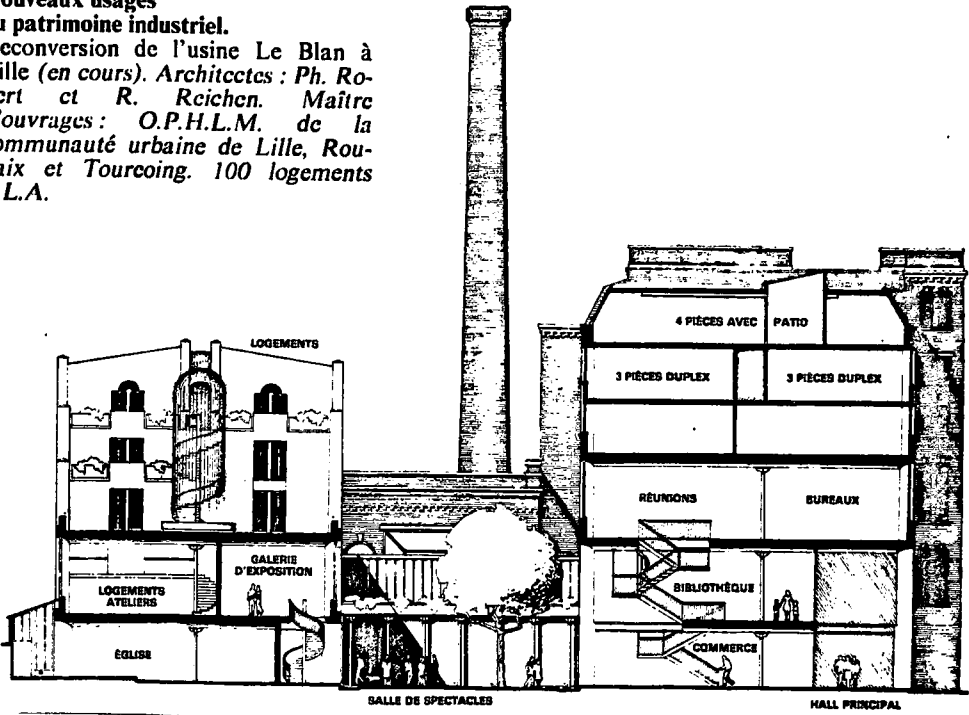
Il semble que cette évolution suive son cours normal et le lecteur voudra bien en prendre le chemin en feuilletant les quelques pages suivantes rassemblant des photos caractéristiques.



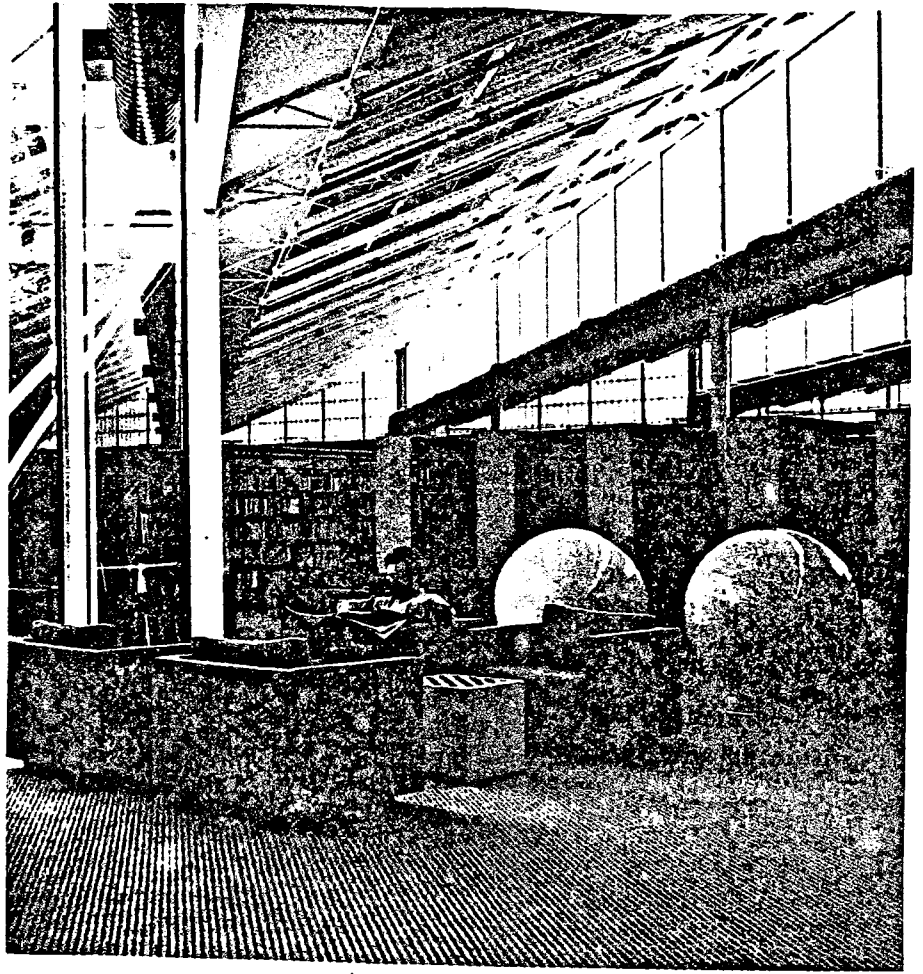
La Ranloue, un nouveau local pour la BM de Saint-Barthélemy.



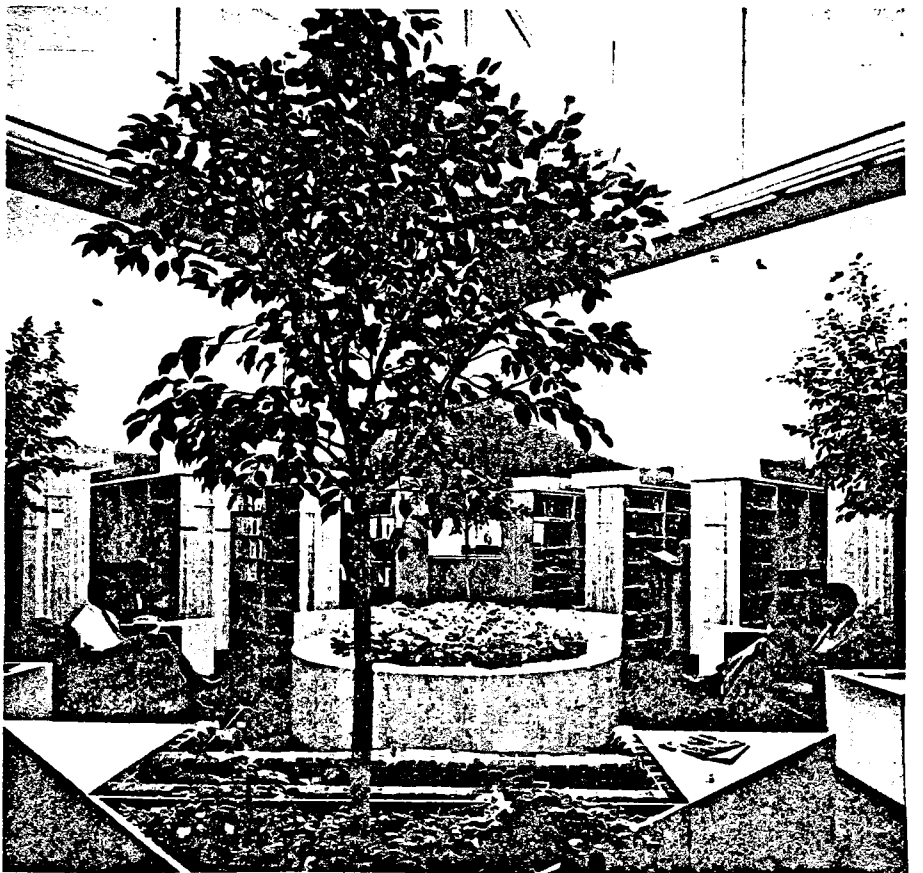
**Nouveaux usages  
du patrimoine industriel.**  
Reconversion de l'usine Le Blan à  
Lille (en cours). Architectes : Ph. Robert  
et R. Reichen. Maître  
d'ouvrages : O.P.H.L.M. de la  
communauté urbaine de Lille, Rou-  
baix et Tourcoing. 100 logements  
P.L.A.



Les divers modes d'intégration d'une bibliothèque



Une bibliothèque "confortable"

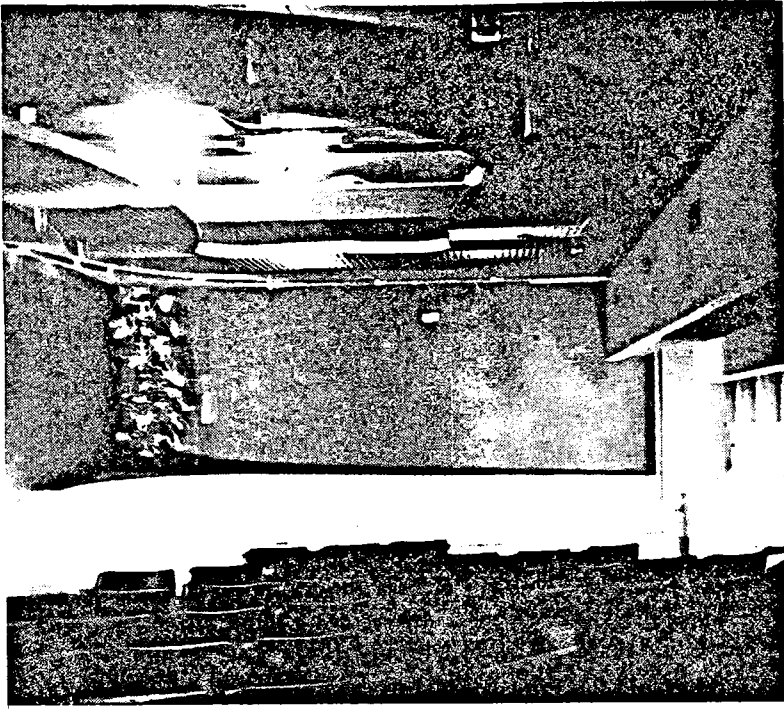




B.M. LAVAL. Zone des petits dans la salle des enfants



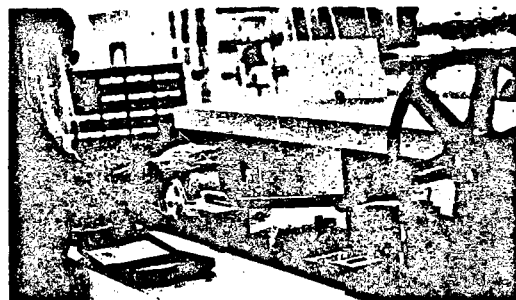
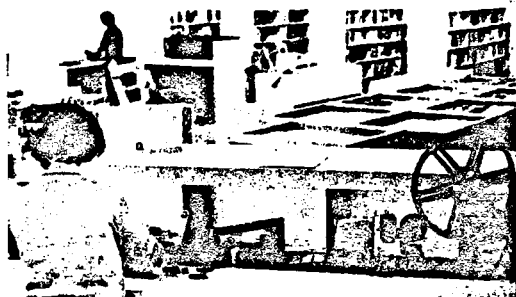
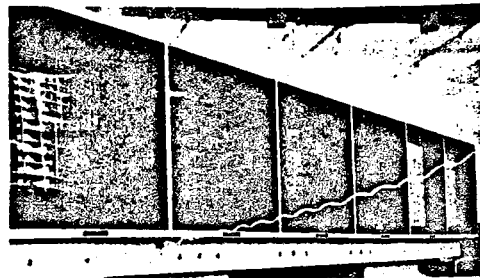
Le coin des enfants



Bibliothèque municipale de Levallois-Perret. Auditorium.

Le matériel audio-visuel





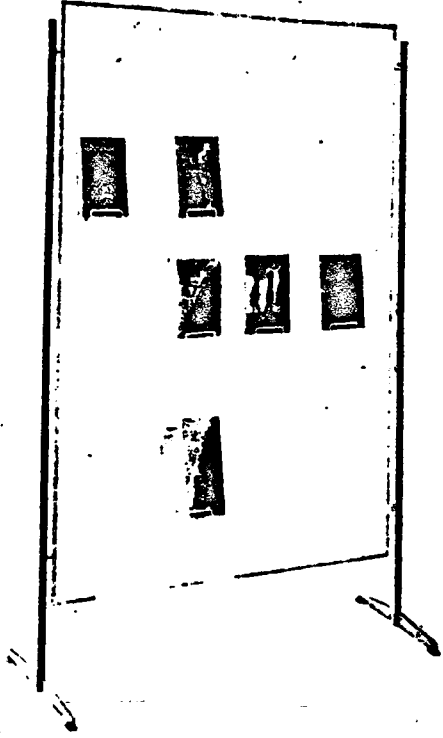
Le matériel audio-visuel



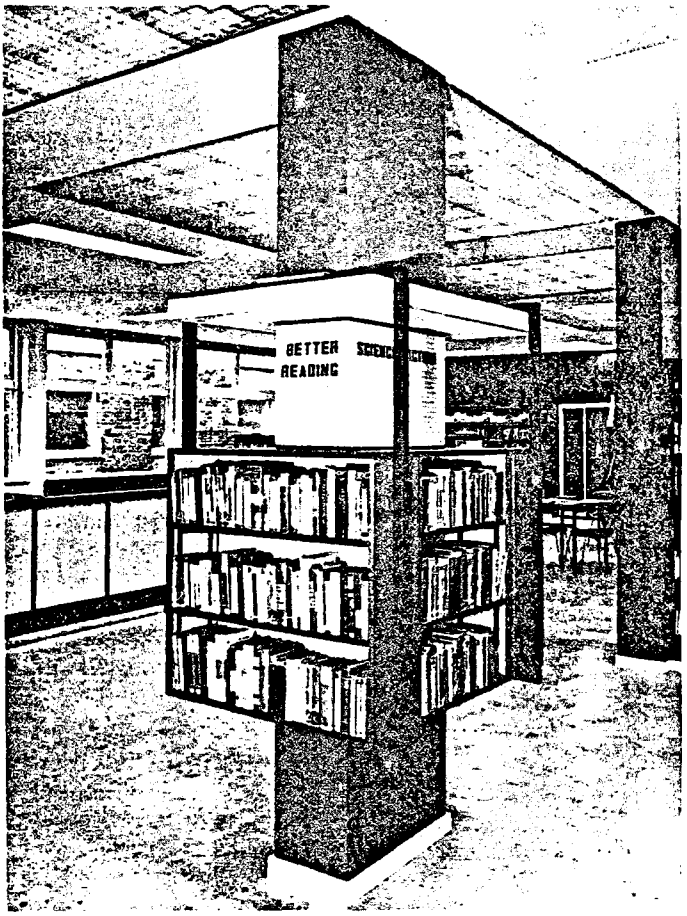
Le matériel audio-visuel et un lecteur de microfiches



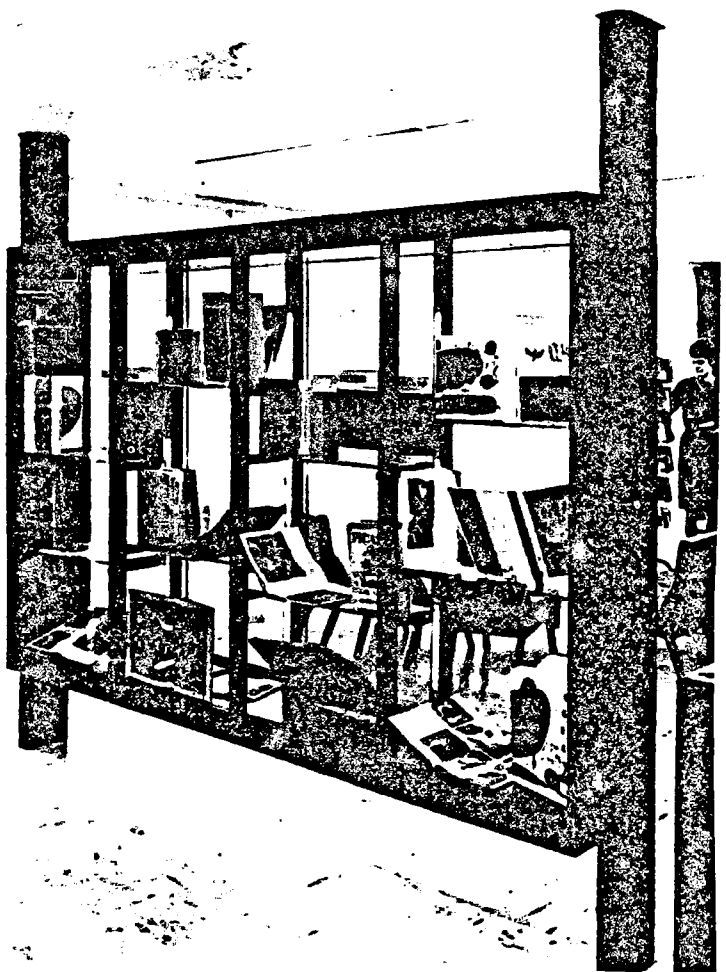
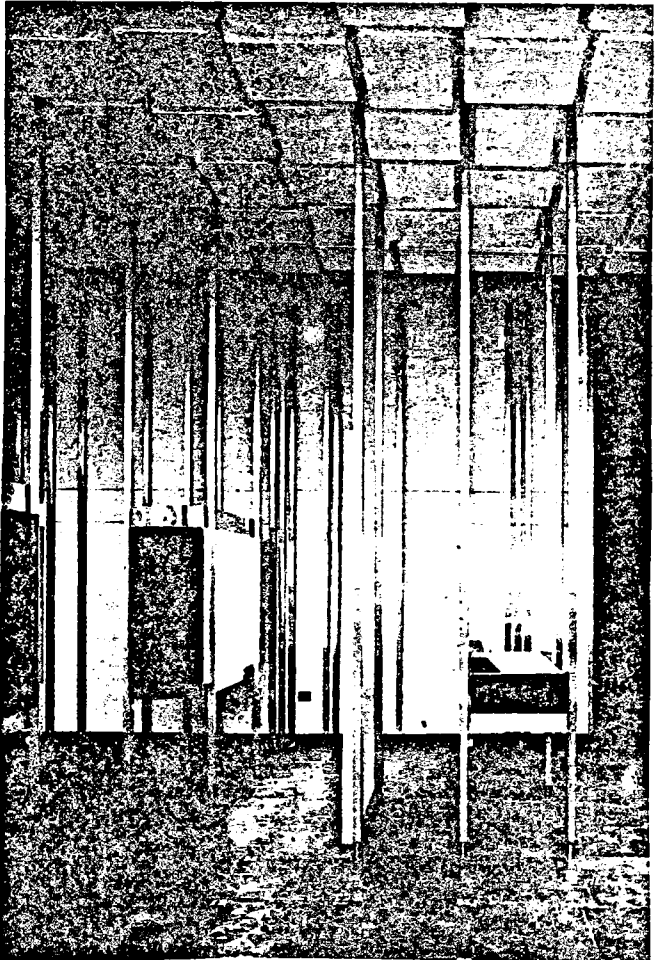


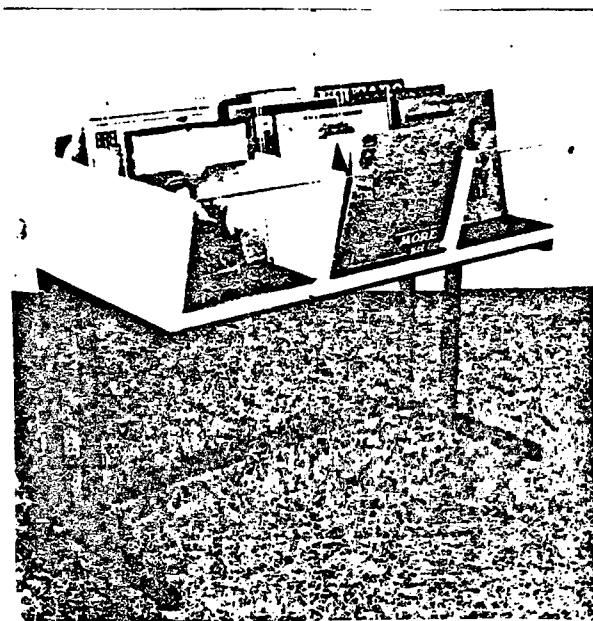
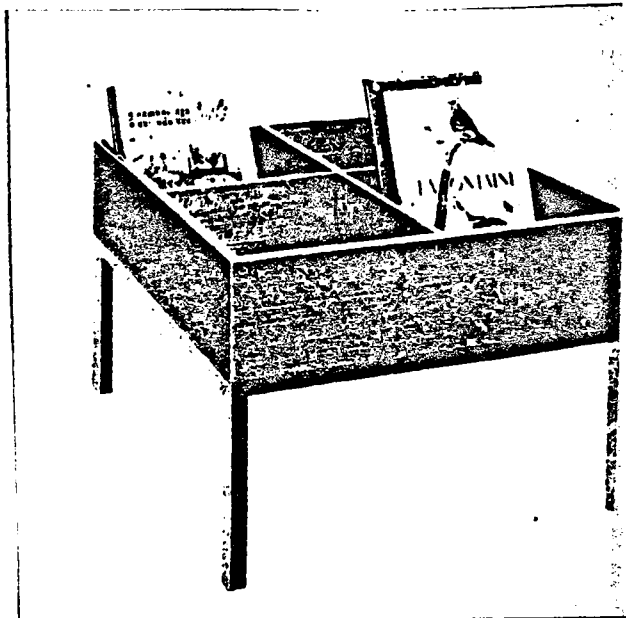
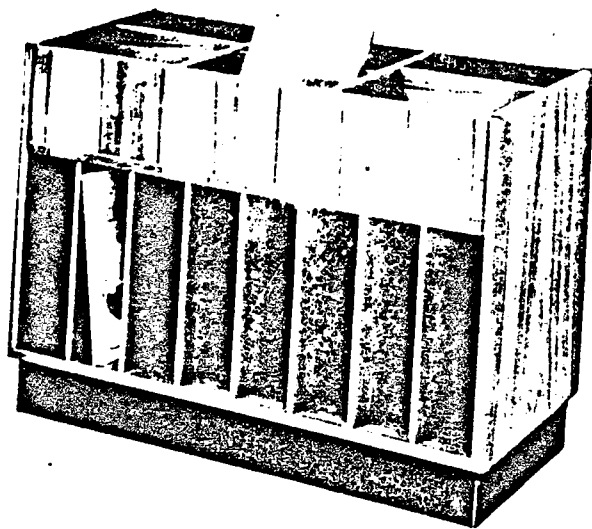


les panneaux présentoirs  
(ici en grillage).



Matériel servant pour les expositions

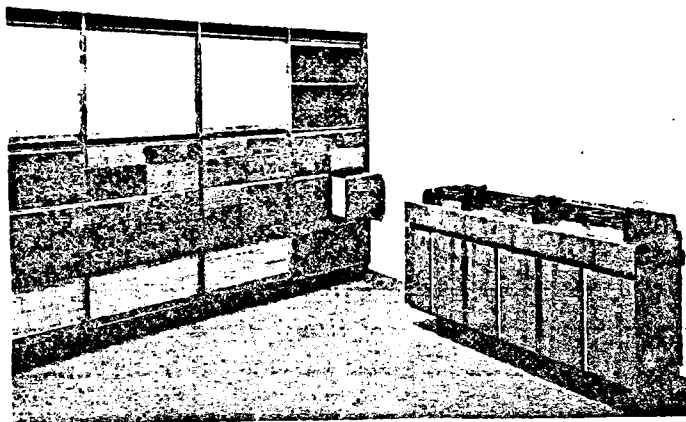


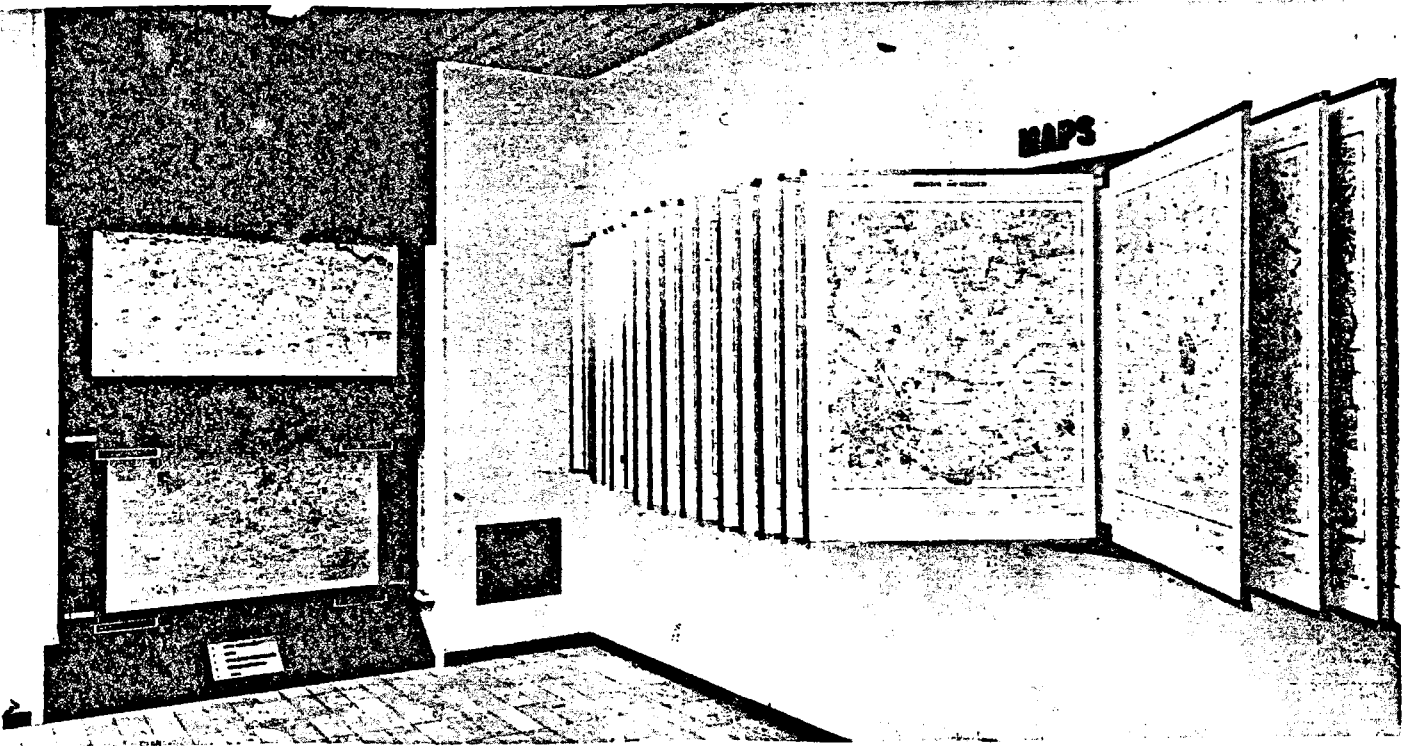


Bacs à disques

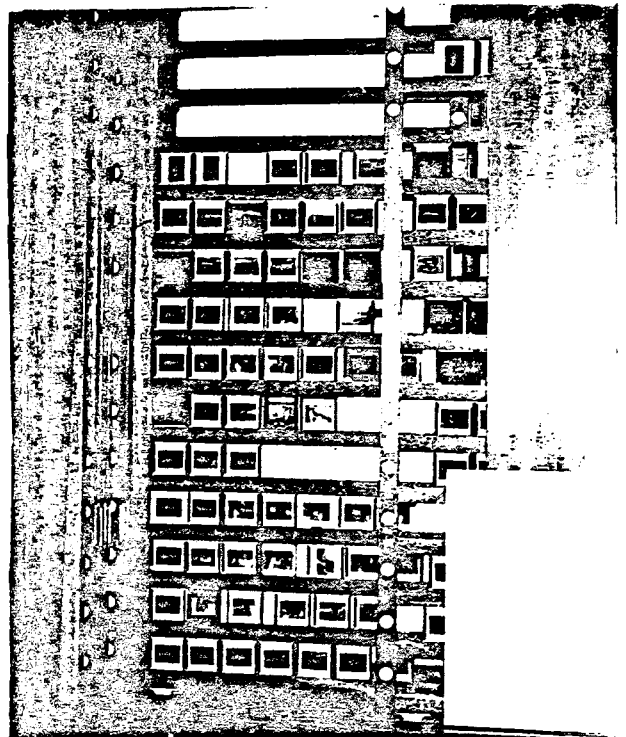
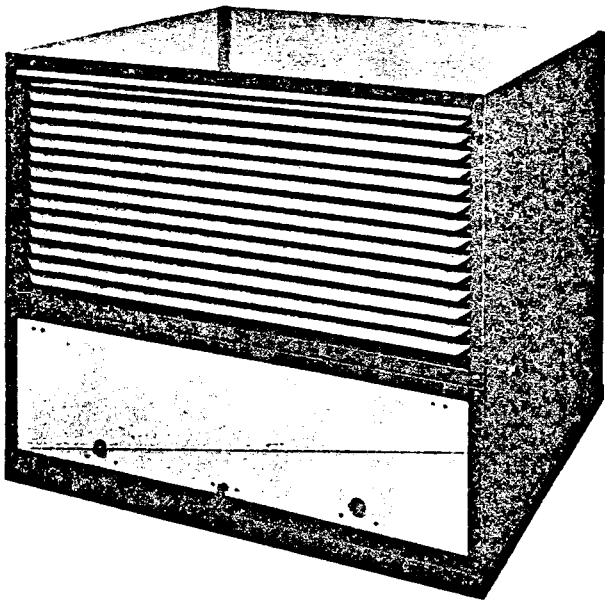
Bacs à B.D.

Présentoirs de Périodiques





Présentoirs de cartes  
et de diapositives



### C) Les problèmes communs à tous les bâtiments publics

#### 1) Les couleurs

La première impression de bien-être ressentie par le lecteur vient des couleurs, qui de plus en plus sont chatoyantes sans être agressives (souvent plus vives dans les sections pour enfants et adolescents) ; généralement le sol est de couleur foncée, les murs sont clairs et le mobilier apporte des taches vives à l'ensemble.

Partout, les couleurs doivent être reposantes ; cependant, ces dernières sont aussi incitatives au travail dans les salles de lecture et les bureaux. Au sujet de l'effet psychologique des couleurs, il serait bon de lire par exemple le livre de M. DERIBERE, La couleur dans les activités humaines. (25)

Il ne faut pas oublier aussi que la gaieté d'un ensemble vient aussi de la signalisation lumineuse intérieure, des décorations murales (affiches, tableaux, statues...) qui peuvent être apposées de façon périodique ou permanente.

#### 2) L'éclairage

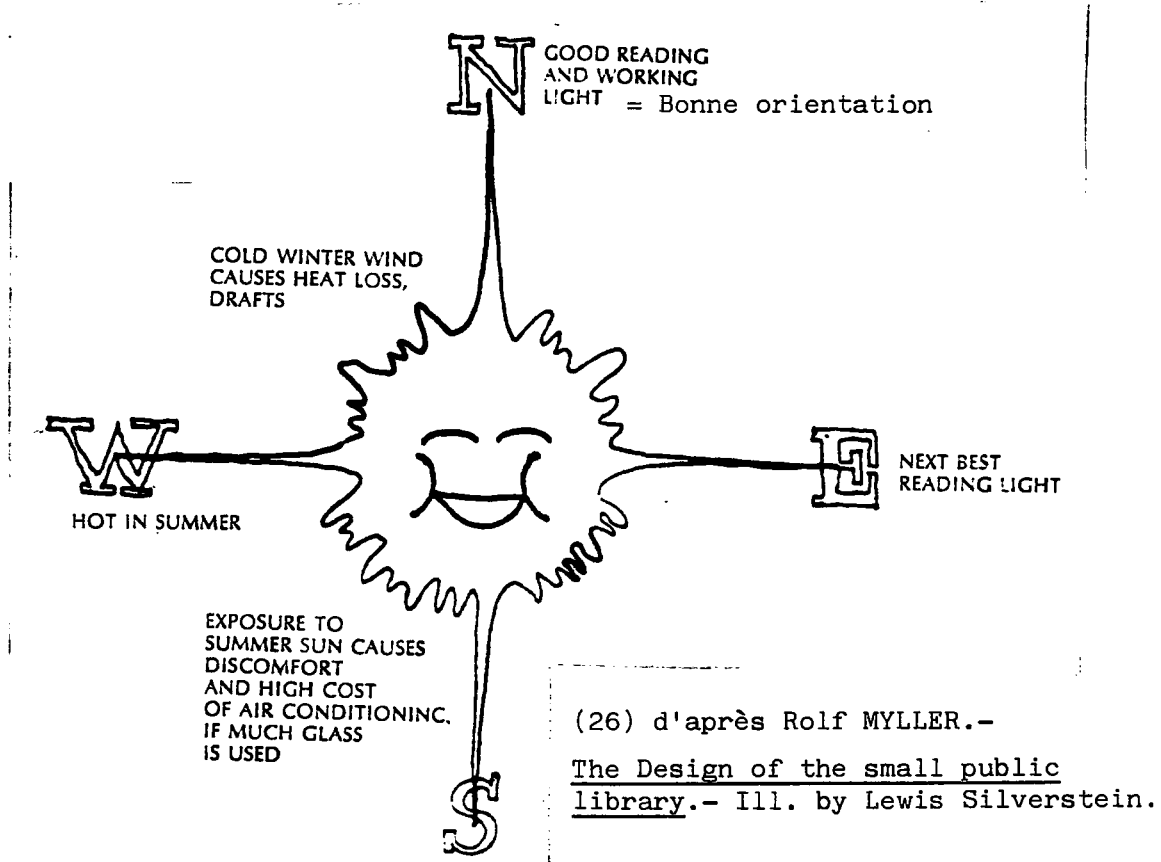
L'ensemble interne d'un bâtiment est d'autant plus lumineux qu'il subit un bon éclairage ; celui-ci peut être :

- naturel, filtrant par exemple à travers les stores qui protègent de grandes baies contre les rayons du soleil trop vifs ou les effets de la lune (cette protection peut être faite au moyen d'auvents...). Pour avoir un maximum d'éclairage, on peut aussi construire une verrière, tout en sachant que celle-ci peut produire un effet de serre et de condensation (néfaste à la conservation des livres) et entraîner un trop fort éclairement (taux normal = 450 lux) (le problème se pose à Belfort).

---

25. Op. cit. - 3e éd. - Paris : Dunod, 1968. (voir le chapitre concernant le problèmes des couleurs dans les bureaux, p. 213).

On peut se douter par ailleurs q'un bon éclairage naturel vient d'une bonne orientation du bâtiment :



- artificiel ; il peut être incandescent ou fluorescent, direct ou indirect ; il peut être général (spots...) ou individuel ou encore les deux à la fois. Il semble cependant que la lumière "au néon" soit fatigante.

Il ne faut pas oublier d'éclairer aussi les abords du bâtiment.

D'autre part, l'intensité de l'éclairage est moindre dans les magasins, (pour la conservation des livres).

### 3) Le chauffage, l'isolation, l'aération, la climatisation

Aujourd'hui, les modes de chauffage sont divers : à air pulsé, électrique, au fuel..., mais il faut tenir compte des coûts.

La volonté d'économiser l'énergie nous fait aussi choisir le double vitrage des baies et fenêtres, une double porte d'entrée, une isolation du plafond (laine de verre...) pour maintenir une température de 19° dans les salles réservées au public et au personnel, de 18° dans les magasins et moindre dans les garages...

A l'heure actuelle, existent aussi des possibilités d'isolation extérieure (crépi spécial...).

Le chauffage peut être spécifique à la bibliothèque ; mais si celle-ci est incorporée à un ensemble administratif par exemple, le chauffage peut être commun à l'ensemble. Il est "souple".

L'aération, la climatisation peuvent être naturelles ou à air pulsé. Celles-ci sont "renforcées" dans les sanitaires et services de restauration.

Ces problèmes de chauffage, aération, isolation et climatisation concernent aussi bien l'être humain que les livres.

#### 4) Les revêtements des sols, plafonds, murs

Ces revêtements sont conçus pour assurer une bonne isolation contre le froid et le chaud, une ambiance tempérée, mais il faut aussi penser à leur facilité d'entretien, aux avantages et inconvénients que présente chacun, à l'esthétique.

- les moquettes et les revêtements en tissu muraux donnent une impression de grand confort, mais souvent sont difficiles à entretenir,
- en ce qui concerne les sols :
  - le comblanchien est solide et facile à entretenir, par contre il est d'un aspect plus froid et surtout il est coûteux et demande un soutien (dalles),

- le linoléum quant à lui, n'est pas très joli, s'use vite, mais il est facile à entretenir ; il est surtout employé dans les lieux de passage, les ateliers, les bureaux, les salles réservées aux enfants (ateliers d'expression) et les magasins,

- le plancher est très beau, surtout dans les locaux anciens ; cependant, il est difficile à entretenir, s'use particulièrement sous les talons pointus, est sonore et on doit le consolider.

Les sols et les plafonds (s'il y a plusieurs étages) des magasins sont à "renforcer" particulièrement, même si l'ensemble des rayonnages est auto-porteur, par des piliers...,

- les plafonds sont souvent constitués de plaques pré-entoilées et peintes ; il faut accorder des soins spéciaux aux plafonds des salles sous les combles, pour les isoler particulièrement.

Nous pourrions ainsi énumérer un bon nombre de matériaux ! Aussi, nous conseillons vivement à nos lecteurs qui en auraient besoin, de faire appel à des spécialistes, de consulter des revues spécialisées, les techniques évoluant rapidement !

##### 5) La circulation, la surveillance

Dans ces lieux, les personnes doivent pouvoir se mouvoir aisément, grâce à l'emplacement du mobilier, aux différents dégagements, à la circulation générale :

- les chariots de livres ne doivent pas encombrer les couloirs : aussi est-il préférable d'assurer une circulation par monte-charges, spirales, - quant aux personnes, elles doivent pouvoir prendre des ascenseurs, des escaliers principaux (complétés en cas de besoin par les escaliers de service et de secours) faciles d'accès, des plans inclinés (pour les personnes handicapées physiques.).

On doit analyser la question de la surveillance sous divers aspects :

- contre les "ennemis" venant de l'extérieur on peut installer des signaux d'alarme (certains étant reliés directement à un commissariat de police), des portes et volets blindés...

- le problème de la surveillance à l'intérieur est plus aigu ; la surveillance peut être effectuée au moyen d'appareils perfectionnés (T.V., miroirs, hublots, tourniquets, systèmes magnétiques...), par des agents circulant les jours d'affluence, par l'installation d'une chambre forte (surtout si la bibliothèque possède un fonds ancien) ; elle est plus facile si les services administratifs sont séparés des salles publiques, par des cloisons vitrées ; une banque de prêt ronde ou un bureau de bibliothécaire au centre d'une salle peut faciliter aussi cette surveillance (dans la section "enfants", les "tous petits" sont très proches de la bibliothécaire) ; une construction avec plusieurs niveaux ou demi-niveaux est très adéquate, en ce qui concerne ce problème,

- à ce problème de surveillance, s'ajoute celui de la sécurité contre le feu, les inondations ; certaines bibliothèques possèdent des portes coupe-feu, des dévidoirs à eau pulvérisée (pour ne pas détruire les livres), en plus des extincteurs habituels ; il faut signaler aussi que les rayonnages métalliques des magasins, s'ils supportent un grand poids de livres, fondent et plient à la très forte chaleur (aussi peut-on préférer le bois qui se consume lentement).

Ces problèmes de sécurité font penser à ceux de la com-  
munication, qui permettent des liaisons rapides entre les différents

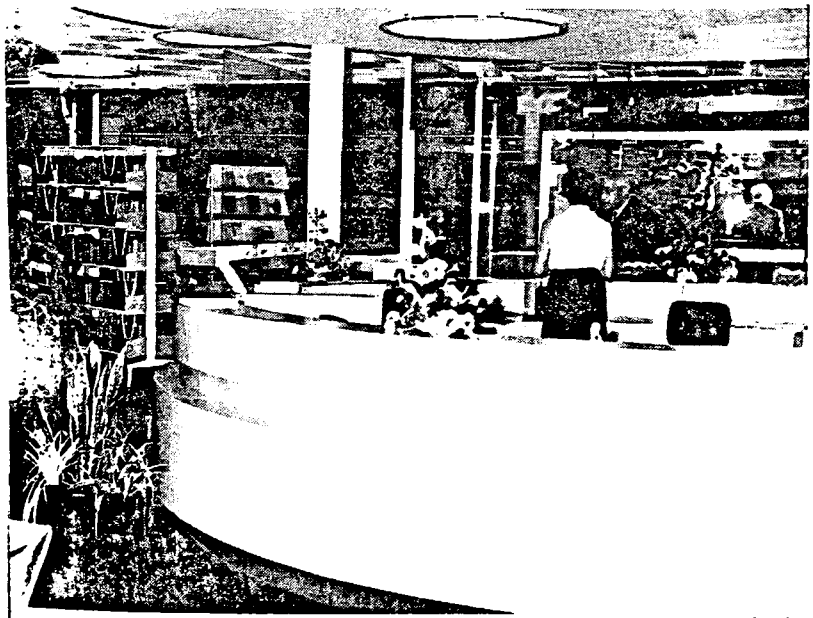
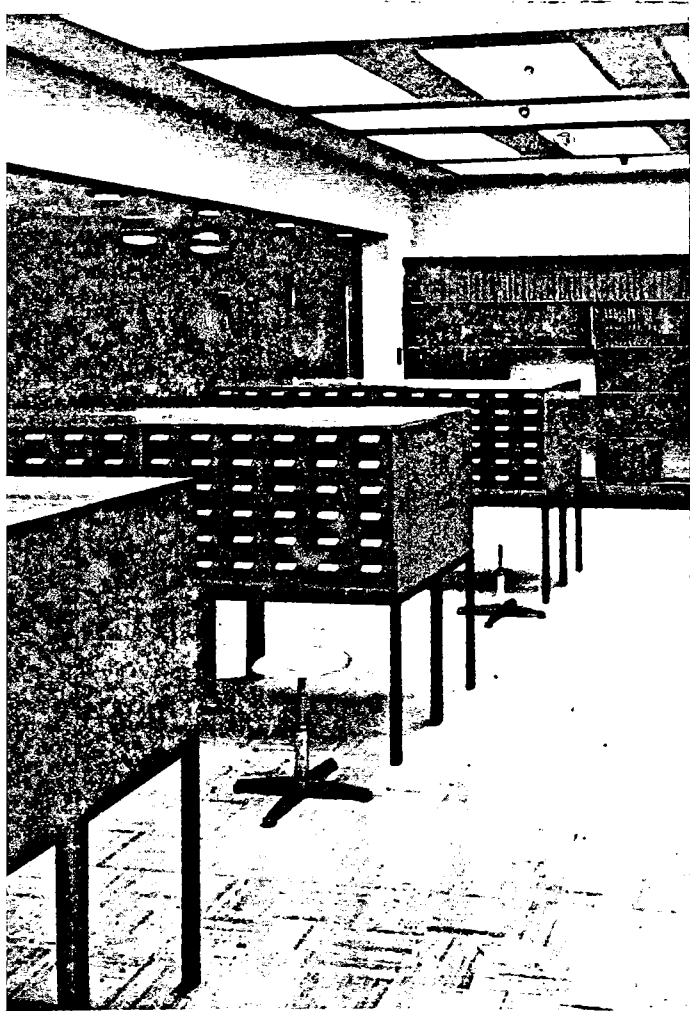
étages du bâtiment et avec l'extérieur ; ces liaisons sont utiles aussi bien en cas d'urgence, qu'en temps normal ; elles se font pour :

- la communication intérieure : par téléphone, interphone, sonnettes...
- la communication extérieure : par téléphone, télex, ordinateurs, télématique... servant pour le prêt inter-bibliothèques, les commandes de livres, les relations publiques, ..

Plus l'installation est importante, plus ces systèmes seront complexes, nécessitant un standard ou point de ralliement ; en général, ils évitent les déplacements inutiles des personnes et dans notre cas assurent les liaisons aussi entre la bibliothèque centrale et les annexes. On doit prévoir aussi une sonorisation "pour avis au public".

De plus, l'installation téléphonique doit comprendre des lignes autonomes (appel direct à l'extérieur), par exemple dans le bureau du bibliothécaire.



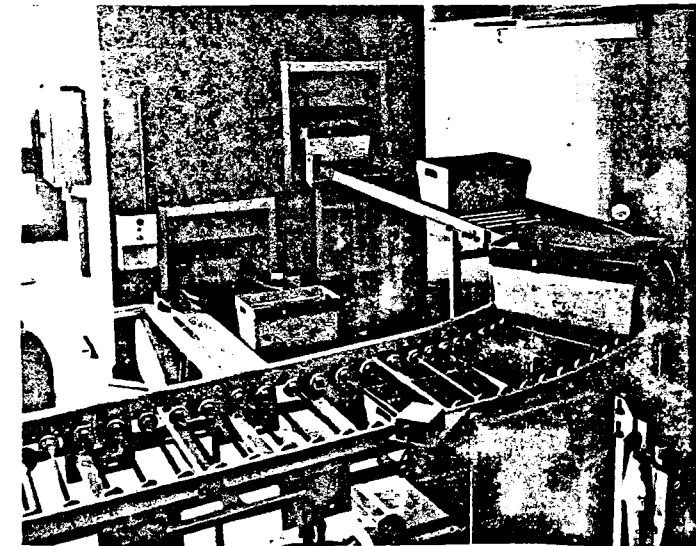


*(Photo François Bordes*

*Bibliothèque municipale de Vincennes. La banque de prêt.*

La circulation de la demande  
et du livre

(Fichier-Banque-Tapis-Magasin)



## 6) L'acoustique

Ce terme recouvre deux notions ; c'est la propagation des sons ainsi que l'isolation acoustique dans les constructions. En effet, l'auditeur reçoit outre l'onde directe, les ondes réfléchies sur les murs, le sol et le plafond : ce qui renforce l'intensité ; pour avoir une bonne acoustique, nous avons vu qu'il fallait éviter les sols sonores (plancher, pierre) et que l'on pouvait utiliser des revêtements de sols, murs, plafonds ; de plus, et toujours dans le but d'avoir la meilleure acoustique possible, il faut éviter les cloisons trop minces, avoir une bonne hauteur de plafond (ceux-ci peuvent être de plus à alvéoles).

Ce problème de résonance peut être atténué, par des arrangements moindres et divers, tant pour le confort du lecteur que pour celui du personnel ; par exemple à Bron, où la personne qui travaille dans la salle de documentation se plaint de ne pouvoir taper à la machine sans déranger les lecteurs, suffirait-il d'installer un carrel vitré (ce qui permettrait à la personne de surveiller la salle, tout en travaillant) ?

Ces problèmes d'acoustique et de résonance se font bien sûr particulièrement sentir dans l'auditorium et les salles recevant les enfants !

## 7) La signalisation

Quand nous avons parlé de la signalisation lumineuse apportant une note de couleur à l'ensemble, nous pensions à la signalisation des genres des livres, au moyen de panneaux colorés ; mais, ici il faut penser au signalement de sécurité (marches, escaliers...).

Ces quelques pages nous font prendre conscience du difficile problème qu'est la conception d'un service public et plus particulièrement d'une bibliothèque.

Celle-ci doit recevoir des usagers pendant un laps de temps, confortablement : le lecteur doit retrouver une ambiance familiale (à Bron, il y même des voilages aux baies, à Caen, une cheminée).

Cependant, cette même bibliothèque doit comprendre des services administratifs répondant à des fonctions diverses, qui de plus évoluent et, mettre en valeur de nouveaux medias.

Cette construction doit se faire selon des normes, pour le confort et la sécurité de tous (par exemple, il ne faut pas oublier de mettre des rambardes de sécurité pour les enfants sur une mezzanine, de prévoir un blocage des ascenseurs...).

Aussi, face à cette complexité, il est bon qu'il y ait une concertation entre municipalités, bibliothécaires, architectes, sociologues et concepteurs divers, pour arriver à une "conception idéale".

**DEUXIEME PARTIE****B.M. DE VESOUL (Hte Saône)**

Vesoul, préfecture et ville-carrefour de la Haute-Saône possède depuis longtemps une bibliothèque.

Celle-ci fondée en 1660, par A. VILLEQUE, prêtre, a hérité d'une partie des fonds de la bibliothèque de l'ancien collège des Jésuites (27) et selon Jules de TREVILLERS, dans son Histoire de de la ville de Vesoul :

"c'est à l'initiative et à la générosité de l'Abbé BARDENET, en 1771, puis en 1780 et en 1792, que la bibliothèque actuelle doit ses commencements." (28)

Les fonds suivirent au début les différents transferts de l'Hôtel de Ville, pour être établis en 1937/38, au 3eme étage de l'Hôtel de Ville actuel, comme vous l'indiquera le Répertoire des Bibliothèques et des organismes de documentation (29), et ceci jusqu'en 1981.

Cependant, en 1978/79, la municipalité prit la décision de construire une bibliothèque "à part entière", et ceci pour différentes raisons :

- 
27. DELATTRE (P.).- Etablissements des Jésuites en France depuis quatre siècles : répertoire topographique et bibliographique publié à l'occasion du 4eme centenaire de la fondation de la Compagnie de Jésus.- Enghein : Inst. Supérieur de Théologie, 1940.- 674 p.- T. 5, p. 130.
28. Op. cit.- Vesoul : impr. Bon, 1965.- 279 p. + ill. en coul.- P. 209.
29. Ibid.- Paris : Bibliothèque Nationale, 1971 (+ supp. 1973).

- tout d'abord, Vesoul est passée "Ville Moyenne", avec près de 25 000 habitants (com. urbaine),
- la ville avait un potentiel de public évident : étant composée de fonctionnaires, d'ouvriers (usines PEUGEOT, MERINOS), de lycéens (C.E.S. Lycées classique, techniques, écoles religieuses) et un bon pourcentage de personnes âgées,
- pour ces personnes âgées, la bibliothèque située au troisième étage de l'Hôtel de Ville était inabordable,
- de plus, les collections croissant (legs, dons, achats), le manque de place gagnait : d'autant plus que toutes les salles étaient réunies sur un même niveau ; ceci aurait pu être bénéfique, au point de vue de la communication entre les personnes, si la superficie avait été assez importante !

Ainsi, la non-accessibilité, l'étroitesse des lieux : la bibliothèque devant contenir 75 000 ouvrages dont 35 000 en fonds ancien et 4 000 disques et, la vétusté des locaux, firent que la municipalité et ses services techniques prirent contact avec la Direction du Livre, les architectes et les entrepreneurs, pour concevoir une construction, dont nous allons faire l'analyse.

Nous devons rappeler que cette réalisation fit appel à deux projets ; le premier ne fut pas retenu, car la municipalité a pu acheter un autre terrain plus adéquat que le premier choisi, à une construction de ce type ; sur le premier terrain, il n'y avait pas de possibilités pour une extension future.

Ci-après, nous allons donc examiner ce qui a été réalisé : le permis de construire ayant été accordé le 22 Mai 1979.

## I ARCHITECTURE EXTERIEURE

### A) Le site

#### 1) La situation dans la ville (cf. ann. 6)

La bibliothèque municipale centrale (il n'y a pas encore d'annexe) est située :

- d'un côté, sur la rue Lafayette : rue calme, facile d'accès, proche de la cité administrative et de la zone industrielle, permettant l'accès au parking réservé aux usagers de la B.M. et au parking réservé aux employés de la préfecture,

- de l'autre côté, sur la rue de l'Aigle Noir : rue reliant d'une part le quartier résidentiel, le C.E.S., la préfecture et le "vieux Vesoul" et, d'autre part le centre de la ville (commerces, Hôtel de Ville...).

Ce site est très central et de plus constitue un cadre de verdure (c'est un ancien parc privé servant à la fois de jardin public et d'emplacement à la B.M.) ; peut-être pourrait-on lui reprocher d'être un peu éloigné de la Z.U.P., qui bénéficie d'un dépôt de la B.M. en attendant peut-être une annexe !

Les services socio-culturels de la ville, avec la bibliothèque, forment un quadrilatère (avec le centre social de la Z.U.P., le stade et son complexe sportif, la Maison d'Animation et des Loisirs).

#### 2) L'orientation (cf. ann. 7)

L'orientation de la B.M. suit la norme conseillée par Rolf MYLLER, vue ci-dessus, étant donné que les ouvertures les plus importantes sont sur la façade-est.

### 3) La possibilité d'extension

La construction, nous le verrons ci-après, comprend deux bâtiments ; le logement du bibliothécaire se trouve dans la partie ancienne et une annexe à ces deux locaux, est réservée pour l'appartement du gardien ; cependant, il y a en plus une possibilité d'extension en prenant soit une partie du jardin, soit sur une partie du parking affecté à la B.M., jardin et parking étant de taille respectable.

## B) La construction

### 1) Les bâtiments

La bibliothèque, nous l'avons dit, se trouve dans un jardin public, au coeur de la ville, plat ; les essences sont très vieilles et ainsi, ont nécessité soit une transplantation, soit un décalage des volumes correspondant aux espaces plantés.

Mais le plus frappant de la construction est la juxtaposition d'un bâtiment moderne et d'une maison de caractère du XIXe siècle (reliés par une galerie de verre).

Le bâtiment ancien recevra le fonds ancien, les salles d'étude, certains services administratifs et le logement du bibliothécaire ; nous ne pourrons ici l'étudier en détail, la rénovation de ce bâtiment n'étant pas encore effectuée.

Quant au bâtiment moderne, objet principal de notre étude, il contient les salles de lecture et de prêt, la discothèque, la section-enfants, la salle polyvalente... (cf. ann. 8)



La juxtaposition des deux bâtiments est parfaite, grâce à l'abaissement des volumes modernes en fonction des volumes existants : ceux-ci sont proportionnés les uns aux autres (cf. ann. 9).

Le bâtiment moderne est composé de cinq parallélépipèdes, ayant une portée de 7 m, soutenus par des portiques ; les locaux de service sont groupés autour de gaines techniques, de distribution verticale.

Une rampe d'accès permet l'entrée dans la bibliothèque aux personnes handicapées ; ceci est d'autant plus aisé que la double porte d'entrée vitrée peut s'ouvrir complètement pour laisser le passage à un fauteuil roulant, dont la personne handicapée peut se servir dès sa descente de voiture.

## 2) Les matériaux

Les matériaux utilisés sont variés, pris en considération selon leur solidité et leur fonction, selon les normes.

Les façades <sup>sont</sup> recouvertes de crépi de couleur crème, les portiques intérieurs sont de béton armé ; le toit est constitué d'ardoises "Schilgell" et soutenu par une charpente apparente de bois vernis ; un avancement de la façade vitré est cerclé d'acier "Korten" ; les vasistas sont de verre "securit".

Pour construire cette bibliothèque, les directives générales qui ont été suivies, sont :

- une économie de projet : le coût de la construction du bâtiment moderne est de 4.000.000 F (dont 1.425.000 F de subvention par la Direction du Livre) ; celui du bâtiment rénové est de 960.000 F (dont 175.000 F de subvention),
- une préservation du site existant (conservation des essences, dans le parc),
- une harmonie des constructions moderne et existante (dans les formes et les matériaux...).

### 3) Les surfaces

Le bâtiment moderne a une surface totale de 1 750 m<sup>2</sup> et le bâtiment ancien, de 230 m<sup>2</sup>.

Ces surfaces sont susceptibles d'être modifiées, comme nous l'avons vu précédemment.

Bâtiment	Nouveau (m <sup>2</sup> )	Bâtiment	Existant (m <sup>2</sup> )
Sous-sol.....	450	-	-
Rez de chaussée:	600	Rez de Chaussée :	130
1er étage.....	600	1er étage.....	100
Combles.....	100	-	-
Total.....	1 750		230
	=====		===

BAT.	S A L L E S	M2	DOCUMENTS	PLACES	OBSERVATIONS
M O D E R N E	<u>Sous-sol</u>				
	Magasins.....	250	6 000 L.	-	extension = 120 m2
	Atelier.....	75	-	8	avec un poste eau
	Bureau.....	25	-	2	-
	Divers.....	100	-	-	-
	<u>Rez de chaussée</u>				
	Hall.....	100	-	2	Hall (46 m2) + Fumoir (34 m2) + Périodiques (20 m2)
	S.Prêt (adultes)...	320	24 000 L.	-	-
	S.Lecture (adultes)	60	Usuels	30	Bureau Bibliothéc.
	S.Polyvalente.....	70	-	50	avec équipement
	Divers.....	50	-	-	-
	<u>1er étage</u>				
	Discothèque.....	100	4 000 D.	8	avec points écoute
	S.Prêt (enfants)...	250	1 500 L.	12	avec coin B.D.
	Divers.....	250	-	-	-
<u>Combles</u>					
A.Expression.....	30	-	12	-	
"Heure du conte"...	30	-	-	s. en gradins	
Divers.....	40	-	-	-	
ANC.	Total.....	230			
ENS.	Ensemble.....	1980			
		====			

II ARCHITECTURE INTERIEURE-  
 A) La distribution des salles

### 1) Distribution des salles publiques

Comme dans toutes les B.M., la bibliothèque de Vesoul a : (dans le bâtiment moderne)

- des salles de prêt, de lecture (pour adultes et adolescents),

cependant, elle n'est pas assez importante pour avoir une salle de référence "à part entière" ; les salles concernant le fonds ancien, nous l'avons vu seront installées dans la maison du XIXe.

La salle "Heure du conte" et l'atelier d'expression, situés dans les combles, sont reliés au premier étage par un escalier en colimaçon.

A la bibliothèque de Vesoul, il n'y a encore qu'un "coin-périodiques", qui est une zone de transition entre les salles de prêt et de lecture pour adultes.

Bien que Vesoul soit une ville-carrefour et une préfecture, le fonds régional n'est pas assez important pour nécessiter une salle de documentation régionale.

Le hall d'entrée ou point de ralliement : un "coin-détente" pour fumeurs y est installé ; il donne sur les salles de prêt et lecture pour adultes, ainsi que sur la salle polyvalente, sert aussi de salle d'exposition. De plus, il contient la banque de prêt (avec système photo-charging), l'escalier de service pour aller au sous-sol l'ascenseur et l'escalier principal pour monter au premier étage.

La discothèque, nous l'avons vu, est située au premier étage ; celle-ci n'est pas encore définitivement installée pour l'instant, mais il est prévu que les bacs à disques seront au centre de la pièce, tandis que les fauteuils avec casques d'écoute intégrés seront disposés le long du mur faisant face aux fenêtres. De la discothèque sera émise la musique d'ambiance.

C'est la salle polyvalente dont nous avons parlé ci-dessus, qui sert d'auditorium, de salle de conférences,...

Dans cet ensemble, nous devons signaler la mezzanine qui surplombe le hall d'entrée et la banque de prêt, étant le lieu de passage, au premier étage, entre les salles pour enfants et la discothèque.

## 2) Distribution des services intérieurs

Nous avons vu la situation de la banque de prêt.

De plus, nous devons signaler la présence d'un bureau à cloisons vitrées, au coeur de la salle de prêt adultes et de tables de travail pour le personnel situées entre les salles de prêt et de lecture pour les adultes, au niveau du "coin-périodiques."

Les autres ateliers pour le traitement du livre se trouvent au sous-sol.

En ce qui concerne les magasins, nous devons observer qu'il y a une possibilité d'extension de 120 m<sup>2</sup> (soit de 1 130 m linéaires ou 50 ans supplémentaires). Ils comportent des rayonnages métalliques.

Un garage est prévu en cas d'achat d'un bibliobus urbain, contenant aussi les voitures particulières.

Nous avons vu plus haut, la répartition des logements de fonction, ceux-ci n'étant d'ailleurs pas dans les mêmes bâtiments.

### 3) Distribution des services communs

Les points sanitaires se trouvent à chaque étage, séparés hommes-femmes et permettant l'accès à tous (handicapés).

De plus, il y a des points d'eau supplémentaires dans l'atelier d'expression et l'atelier du sous-sol.

Les trajets étant vite parcourus à Vesoul, comme dans toutes villes moyennes, un service de restauration n'est pas prévu pour le public, quitte à installer un distributeur automatique de boissons.

Pour l'instant, il n'y a pas non plus d'office pour le personnel, mais si le besoin s'en fait sentir, on peut l'installer dans un dégagement encore libre.

## B) Le cadre, le mobilier, les supports de lecture

### 1) Le cadre, le mobilier (Ann. 10)

La bibliothèque de Vesoul est située dans un jardin public, aussi elle n'a pas besoin de patio intérieur : d'autant plus, que les grandes baies en dispensent le charme.

Le 1 % de la construction est ici représenté par un "abécédaire" coloré, apposé au mur conjoint à la mezzanine et au hall d'entrée.

Le coût du mobilier est égal à 800.000 F (dont 400.000 F de subvention).

On a utilisé le même matériau pour tout le mobilier : les chaises, tables et bacs sont en bois naturel de couleur claire ravivée par le tissu rouge des coussins. Cette neutralité est peut-être un peu contraire à la tendance actuelle, d'employer des couleurs vives, mais apporte un aspect apaisant à l'ensemble.

Les rayons et les tables sont recouverts de formica blanc, facile à entretenir.

Pour placer le mobilier, on a suivi les règles générales, en essayant de mettre les tables de travail près des fenêtres et en disposant des épis centraux plus bas que les épis muraux.

Dans les magasins, les rayons métalliques permettent le poids réglementaire de 600 kg/m<sup>2</sup>.

En ce qui concerne le matériel de bureau, nous devons signaler la présence de la machine "à mémoire" permettant la confection des fiches ; le reste du matériel est ordinaire.

## 2) Matériel spécial

Dans le hall d'entrée servant aussi de salle d'exposition, se trouvent des vitrines à globes et des panneaux sur roulettes ou de hauteur mobile.

Sur la banque de prêt, on utilise le matériel de photo-charging.

La salle polyvalente comprend un magnétoscope.

La bibliothèque de Vesoul ne possédant pas encore de cassettes, ni de diapositives, n'a pas les meubles de rangement conseillés dans le Métier de Bibliothécaire (30) permettant aussi la conservation et la communication.

La bibliothèque de Vesoul n'est pas non plus informatisée, ni pour la gestion, ni en ce qui concerne l'informatique documentaire. Mais, et c'est à venir, il y aura de la place pour les appareils adéquats !

---

30. A.B.F.- Le métier de bibliothécaire. - Paris : Promodis, 1979.- 280 p - P. 167-168.

Classeurs à étui transparent ou meubles de rangement dotés d'un système d'éclairage permettant de repérer et choisir visuellement les documents. (conservation à 15/20°-degré hygrométrique 40 %).



### C) Les problèmes communs à tous les bâtiments publics

#### 1) Les couleurs

Nous avons déjà parlé de l'ensemble du mobilier, beige ; il faut noter aussi l'impression de calme qui se dégage aussi des revêtements muraux clairs rehaussés par des pointes de gris (sauf dans la salle de prêt pour enfants dont un mur est violet foncé et dans la discothèque où les murs sont bleus).

Les sols en général sont de moquette grise, excepté les gradins de la salle "heure du conte" qui sont de couleur rouille.

Il faut aussi souligner le côté "intime" d'un des bureaux, au sous-sol, dont les murs sont revêtus d'un papier fleuri.

Cet ensemble ainsi constitué, mais peut-être difficile à entretenir, dégage une impression de bien-être et de confort, d'autant plus qu'il est égayé par une signalisation vive et amusante.

#### 2) L'éclairage

Les abords de la bibliothèque sont éclairés par les lampadaires des deux rues avoisinantes et par un éclairage spécifique au parc.

Le hall quant à lui, profite de la lumière entrant par les portes vitrées, la galerie reliant les deux bâtiments et les vasistas (que nous retrouvons partout ailleurs et qui éclairent les autres salles).

Quant à la lumière artificielle, elle est composée de spots au-dessus de la banque de prêt et des épis, de lampes individuelles près des tables de travail.

### 3) Les chauffage, isolation, aération, climatisation

Le chauffage est au gaz, conçu pour les deux bâtiments.

L'aération et la climatisation se font à l'aide de "bouches" incrustées discrètement dans les murs.

L'isolation est prévue par le double vitrage des vasistas, la laine de verre sous les combles... et s'ajoute à la bonne orientation du bâtiment.

### 4) Les revêtements des sols, plafonds, murs

Nous avons déjà parlé des revêtements muraux et moquettes qui donnent à l'ensemble, une ambiance feutrée. De plus, comme il est de règle, les moquettes sont antistatiques et les sols antidérapants (surtout dans les escaliers où les rebords de marches sont recouverts d'une bande rugueuse).

Les plafonds, constitués de plaques "isorel", ressemblent à du liège.

Dans les parties, sanitaires et atelier d'expression, les murs sont, comme il est de rigueur, recouverts de faïences.

### 5) La circulation, la surveillance

La disposition du mobilier et les portes suffisamment larges permettent une circulation horizontale aisée.

La circulation verticale est assurée par l'ascenseur et les escaliers principal (pour monter au premier) et en colimaçon (dans la section-enfants) et de service (du rez de chaussée au sous-sol).

Pourtant, il semble que l'escalier principal et l'ascenseur soient un peu dangereux pour les jeunes enfants, même s'ils sont surveillés depuis la banque de prêt.

D'autre part, l'entrée de l'ascenseur au sous-sol, ne donne pas directement sur l'atelier, ce qui accroît les manipulations !

En ce qui concerne les livres, outre les allées et venues dans les escaliers, leur circulation est assurée au moyen d'un monte-charges.

La surveillance se fait au niveau de la banque de prêt. De plus, sur un étage, il n'y a pas de cloisons (sinon vitrées pour le bureau du bibliothécaire dans la salle de prêt pour les adultes), ce qui facilite une vue d'ensemble à l'intérieur d'une section.

Les procédés habituels de communication (téléphone, sonnettes...) "appuient" la surveillance.

#### 6) L'acoustique

Elle est bonne dans la discothèque, la salle polyvalente. Mais, le problème du bruit se pose pour le "coin-périodiques" ou zone de transition entre les salles de prêt et de lecture pour adultes ; il serait bon d'installer une porte coulissante ou vitrée.

#### 7) La signalisation

Nous avons déjà parlé de la signalisation intérieure.

A l'extérieur, la bibliothèque est signalée aux principaux carrefours, à l'entrée du parc (sur les deux rues) et sur les bâtiments eux-mêmes.

En somme, l'aménagement et l'équipement de la bibliothèque ont été étudiés :

- dans la perspective d'une plus grande fréquentation du public,
- par rapport à des activités nouvelles (discothèque, salle polyvalente, salle d'exposition),
- avec de nouveaux supports (disques...),
- avec une possibilité d'extension (garage...) et d'une prise de superficie sur le parking ou le parc.

Avec l'aide de la Direction du Livre, la municipalité, le bibliothécaire et l'architecte ont fait une comparaison avec l'expérience antérieure et une étude prospective. Ils ont repris les facettes communes à toutes les réalisations actuelles, en les adaptant au cas de Vesoul, à la nécessité de conjuguer deux bâtiments (ancien et moderne) et au respect du parc existant et de ses essences rares.

Cette réalisation à l'heure actuelle, semble créer un afflux de visiteurs. Mais, nous ne pouvons encore nous avancer, en ce qui concerne le fonctionnement réel, la bibliothèque n'ayant ouvert ses portes qu'en Novembre 1981. Cependant, les commentaires et la presse locale traduisent une certaine satisfaction de tous, envers la clarté, l'ordre, le confort de la nouvelle bibliothèque.

Quant à nous, en décrivant cette installation, nous avons voulu démontrer que s'il existe un schéma identique et commun à toutes les bibliothèques, chaque bibliothèque est un cas, dépendant de l'équipe y travaillant, de la commune, de son fonds, de son terrain... Aussi, nous avons essayé de dépeindre les caractéristiques spécifiques de la bibliothèque municipale de Vesoul.

Entrée



et

Vues Générales

B.N. de Vesoul Vue Générale



B.N. Vesoul:

B.N. de Vesoul Vue Générale



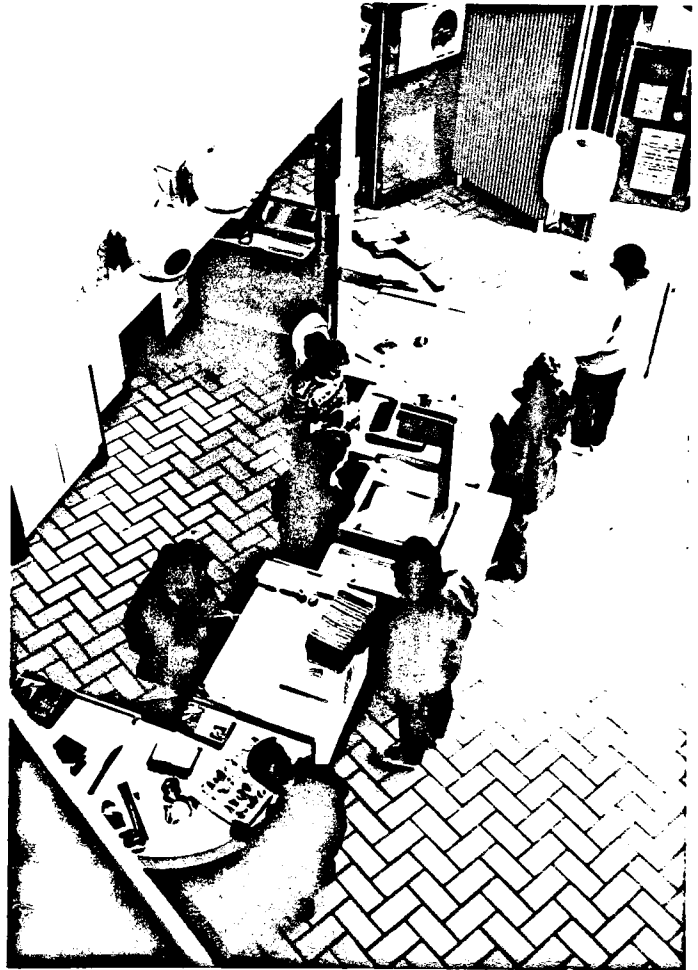
B.N. de Vesoul Entrée



Entrée et  
Galerie

B. H. Vesoul

Banque de Piét



B.M. Vesoul : Salles d'exposition - de prêt - de lecture (adultes)



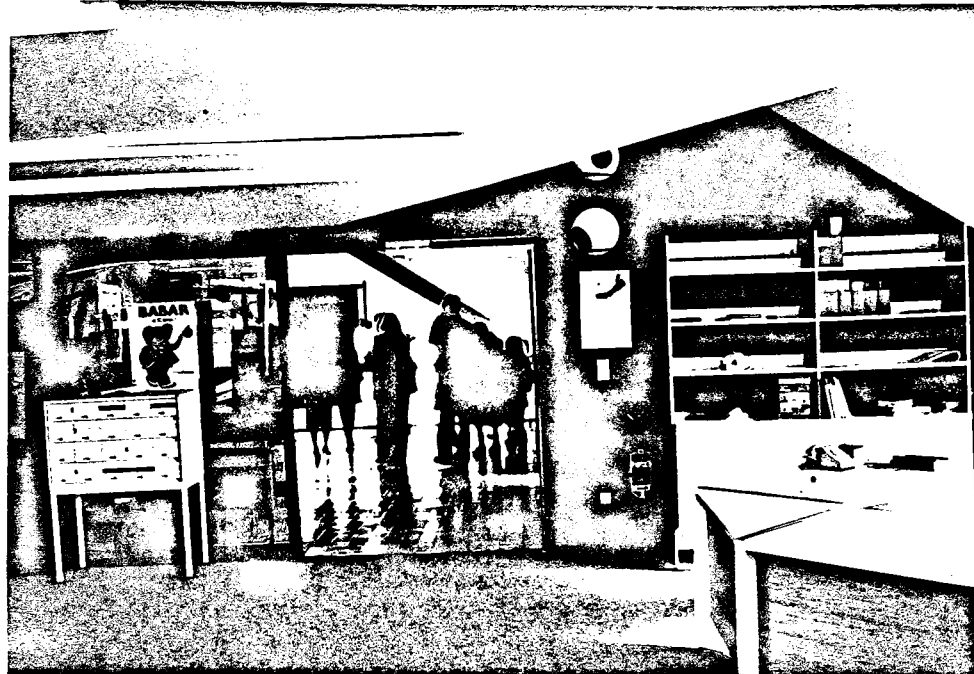
B.M. de Vesoul Salle d'exposition



B.M. de Vesoul Salles de Prêt / lecture (adultes)



B.M. Vesoul : Mezzanine - Salles de prêt - de lecture (enfants)



B. N. de Vesoul Mezzanine



B. N. de Vesoul Salles de prêt / lecture (enfants)

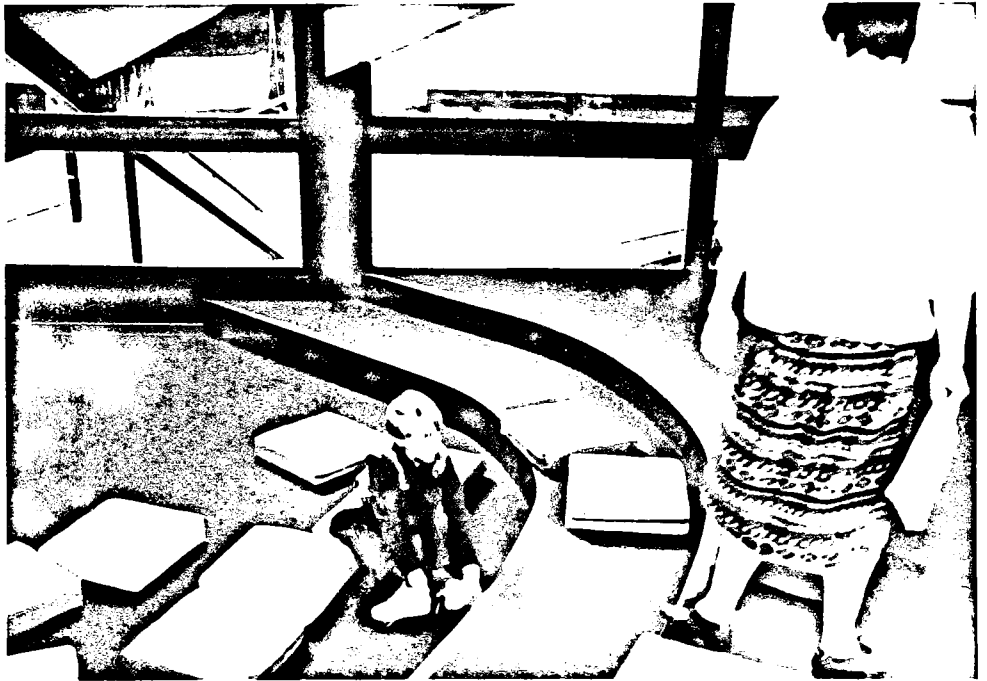




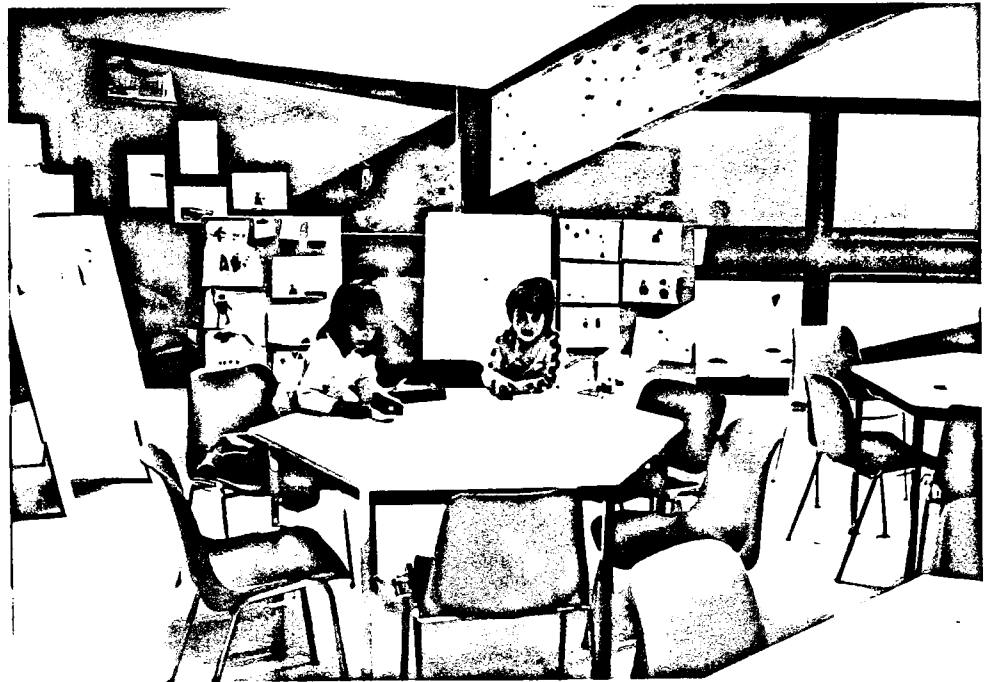
B. M. Vesoul : Escalier à colimaçon - Salle Henze du Conte - "Atelier d'expression"



B. M. de Vesoul Escalier à Colimaçon



Salle "Henze du Conte"



"Atelier d'expression"

C O N C L U S I O N

De 1960 à 1982, l'évolution architecturale des B.M. françaises connut des hauts et des bas, quantitativement : la période la plus prospère s'étalant entre 1969 et 1977, durant laquelle on multiplia les moyens.

Après la création d'une ligne budgétaire concernant une dotation de livres (crédits d'équipement = 35 % du programme) et la reconnaissance de certaines directives à prendre lors de la construction (libre-accès aux livres, multiplication des points de desserte, introduction du personnel de l'Etat dans le personnel des B.M...), on créa par Décret du 28/2/1973, la Mission d'Ingénierie et d'Architecture. Puis, en 1978, la Direction du Livre dota huit bibliothèques, de diapositives et cassettes. Dès lors, on ouvrira une nouvelle ligne budgétaire concernant une dotation de matériel audio-visuel, (de disques en 1982).

La Direction du Livre affinera ses normes, incitatives (les nouvelles paraîtront en Septembre 1982) et qui serviront de base aux nouvelles constructions.

A l'heure actuelle, il y a une prise de conscience de l'importance de la bibliothèque :

- les municipalités, les unes après les autres, selon leurs moyens, acceptent de créer une B.M.,
- les 3/4 des surfaces mises en service sont des surfaces construites et non rénovées,

- de plus en plus, la bibliothèque joue un rôle culturel dans la commune (animation à l'aide du livre et supports audio-visuels) : ce qui entraîne la notion de réseau (coordination entre les centres socio-culturels),
- pourtant, la bibliothèque garde son rôle quant à la conservation des documents : ce qui entraîne la nécessité de locaux salubres pour la mise en valeur des documents.

Par conséquent, pour répondre à ces différents besoins,

la bibliothèque doit suivre dix commandements et être :

- flexible ou pouvoir s'adapter, faire des choix,
- compacte ou faire sentir une unité entre ses sections,
- accessible à tous,
- extensible ou pouvoir ouvrir des sections, des salles,
- variée quant à son aménagement intérieur,
- organisée par rapport aux organigrammes de fonctionnement,
- confortable,
- constante,
- sûre,
- économique, en ce qui concerne la construction mais aussi l'entretien.

Cependant, et malgré les précieux conseils de la Direction du Livre et de la D.B.M.I.S.T. et une étude approfondie et antérieure à la construction, il peut y avoir des problèmes à plus ou moins long terme (étanchéité des terrasses, assainissement...). Aussi, la Direction du Livre a prévu une garantie décennale pour le "Clos et le Couvert", une garantie quinquennale pour les travaux de plomberie..., les autres dommages étant à la charge de la commune.

D'autre part, lors d'une construction, on doit tenir compte de l'existant, mais aussi de l'accroissement des documents, des nouveaux supports de lecture et de gestion... bien qu'on ne puisse prévoir au-delà de dix ans !

Aujourd'hui, les problèmes de rangement, de conservation et de communication des documents audio-visuels ne sont pas encore résolus, bien qu'on attende un fort accroissement de ces supports d'ici deux ou trois ans et que déjà trente-cinq bibliothèques environ en soient dotées.

De même, pour le matériel informatique, introduit peu à peu depuis 1970/1975, on n'a pas encore trouvé de solution : le matériel d'informatique-documentaire doit-il être en libre-accès ?

D'autre part, il n'est pas encore si courant de parler d'artothèque, comme à Grenoble où l'on prête "naturellement" des estampes !

Aussi,

"le fait que parfois les architectes "pensent" l'intérieur de la bibliothèque, qu'ils soient partis de son fonctionnement, avant de "penser" la façade, ne nuit nullement à l'aspect extérieur." (31)

Cependant, et pour essayer de connaître les perspectives d'avenir, il faut tenir compte de l'avis du public ; c'est pourquoi, en 1980, la Direction du Livre fit une enquête sur "la bibliothèque idéale", dont on trouvera à la page suivante les résultats, dans un tableau récapitulatif.

Au total, les représentations de la B.M. idéale semblent plus fréquemment inspirées de la réalité actuelle des établissements fréquentés, qu'en opposition avec elle.

---

31. in : B.B.F.- N° 7, Juillet 1968.- P. 322. (B.M. Le Havre).

## IIIId. — La BM idéale. Analyse des résultats

	Préfèreraient qu'elle possède...		... qu'elle soit...		... qu'elle soit aménagée plutôt...			...qu'elle soit...	
	Un très grand nombre de livres en tous genres	Plus simplement un nombre suffisant	Vaste	Pas très grande	Comme une librairie	Comme un lieu d'études	Comme un lieu de détente	Très calme	Animée, avec éventuellement de la musique d'ambiance
	%	%	%	%	%	%	%	%	%
<b>Ensemble</b> .....	43	52	52	43	32	26	39	76	21
<b>Sexe</b> . Hommes .....	50	47	61	35	32	33	33	81	16
. Femmes .....	38	55	47	48	33	22	42	73	23
<b>Age</b> . 15 - 19 ans .....	42	55	62	36	16	37	47	63	34
. 20 - 24 ans .....	44	53	62	31	20	33	44	70	26
. 15 - 24 ans .....	43	54	62	34	17	36	46	66	31
. 25 - 34 ans .....	54	43	59	39	28	29	40	74	24
. 35 - 49 ans .....	42	51	44	52	39	20	38	83	12
. 50 - 64 ans .....	33	57	42	50	48	19	28	84	14
. 65 ans et plus ..	37	56	38	53	56	12	30	90	5
<b>Niveau d'études</b>									
. Primaire .....	25	64	34	56	49	10	34	83	13
. Technique commercial.	33	64	53	44	32	26	38	75	24
. Secondaire .....	38	57	51	45	28	25	46	69	26
. Supérieur .....	62	34	61	34	31	36	30	83	14
<b>C.S.P. de l'interviewé</b>									
. Ensemble des actifs ...	44	51	52	42	35	25	38	80	17
. Cadres sup., prof. lib., . industr. et gros comm.	62	35	57	39	39	35	23	87	11
. Cadres moy., employés	38	56	51	44	34	21	43	76	21
. Ouvriers .....	40	58	56	37	30	21	46	83	15
. Retraités .....	35	60	36	58	54	14	28	89	7
. Elèves et étudiants .....	47	50	65	33	16	40	44	69	28
. Autres inactifs .....	39	52	45	47	35	19	42	70	26
<b>C.S.P. du chef de ménage</b>									
. Cadres sup., prof. lib., . industr. et gros comm.	56	40	55	39	30	29	38	79	17
. Cadres moy., employés	42	52	56	39	31	29	38	74	24
. Ouvriers .....	31	67	53	46	22	25	51	65	31
. Retraités .....	35	59	38	55	49	16	32	85	11
<b>Taille de l'agglomération</b>									
. Moins de 100 000 hab.	36	60	51	45	40	20	37	74	21
. Plus de 100 000 hab.	43	52	53	42	29	28	40	75	22
. Agglom. parisienne ..	50	46	51	43	35	27	36	80	17
<b>Rythme de la fréquentation de la BM</b>									
. 1 fois par sem. et plus	44	50	50	46	18	34	45	77	19
. 2 fois par mois .....	46	50	54	41	34	24	39	76	21
. 1 fois par mois .....	43	53	53	42	40	28	31	79	19
. Quelques fois par an ...	36	55	47	51	31	23	44	70	22
. Moins souvent .....	36	57	55	37	37	20	38	72	28
<b>Ancienneté de la BM</b>									
. Ancienne .....	54	42	57	36	40	22	35	81	15
. Moderne .....	36	59	51	46	28	29	40	73	24
<b>Superficie</b>									
. Moins de 500 m <sup>2</sup> .....	46	48	41	50	40	23	36	75	20
. 500 à 999 m <sup>2</sup> .....	37	59	51	45	35	24	36	71	24
. 1 000 à 1 999 m <sup>2</sup> .....	40	55	54	40	27	24	46	79	16
. 2 000 m <sup>2</sup> et plus .....	45	50	60	38	30	30	39	78	21
<b>Nombre des inscrits</b>									
. Moins de 1 500 .....	45	43	53	39	31	25	42	71	24
. 1 500 à 2 499 .....	35	62	42	51	33	22	39	72	23
. 2 500 à 3 999 .....	42	53	53	44	36	24	40	75	21
. 4 000 et plus .....	47	48	59	38	30	22	37	80	18

En ce qui concerne les freins à la fréquentation de la B.M., on note l'éloignement ; il semble qu'il soit nécessaire d'implanter la bibliothèque à 800 m au plus de chaque habitant.

D'après l'enquête, 13 % des personnes interrogées voudraient en dehors des livres à lire et à emprunter d'autres possibilités de loisirs. Pourtant, certains bibliothécaires constatent un seuil (25 %) de personnes touchées dans une ville, par la bibliothèque qu'on ne peut franchir, quelle que soit la nouveauté ou l'ouverture vers d'autres loisirs ! Ceci semble provenir notamment de l'idée qu'en FRANCE, on se fait de l'utilisation du service public.

D'après la Commission Pingaud-Barreau :

"la bibliothèque doit plus encore se transformer en centre culturel, devenir un lieu d'échanges, de confrontation, d'animation, avec une politique cohérente de la lecture qui devrait faire passer la surface construite de 600.000 m<sup>2</sup> à 1.800.000 m<sup>2</sup>. Et, de plus, un moratoire de cinq ans sur la globalisation des subventions aux collectivités locales s'impose jusqu'à ce qu'ait été atteint un seuil d'équipements nouveaux susceptibles de créer un dynamisme irréversible."

Dans l'immédiat, on prévoit 50.000 m<sup>2</sup> à construire en 1982/83 et 300.000 m<sup>2</sup> de 1983 à 1985, ainsi que l'octroi d'un crédit de 100 millions de francs, consacré à la transformation définitive d'un certain nombre de B.M. en équipements multimedias.

Pourtant, un certain nombre de points restent encore à éclaircir ; ceux-ci ont été soulevés lors du Congrès de l'Association

des Bibliothécaires Français, qui a eu lieu à Grenoble, en Mai 1982.

Il a été question notamment de la difficulté d'avoir une concertation entre l'architecte et le bibliothécaire, lors de l'établissement du programme et des plans, de l'intégration de la bibliothèque dans la cité et d'un projet de réseau national :

Car :

"construire une bibliothèque, c'est alors participer à l'élaboration du paysage architectural... mais c'est aussi aider le citoyen à s'approprier sa bibliothèque, c'est fabriquer l'osmose entre l'oeuvre d'art que l'on regarde et l'outil dont on se sert." (32)

\*\*\*\*\*

---

32. selon le programme du Congrès de l'A.B.F., à Grenoble, en Mai 1982.



A N N E X E S

---

- 1) Dépenses d'investissement, in : B.B.F., t. 26, n° 11, 1981. (1 p.)
- 2) Normes, in : B.B.F., vol. 20, n° 3, Mars 1975. (10 p.)
- 3) Loi d'orientation de 1975/handicapés. (1 p.)
- 4) Circuit du Livre. (1 p.)
- 5) Place du mobilier.(2 p.)
- 6) Plan de situation de la B.M. de Vesoul. (1 p.)
- 7) Plan/orientation de la B.M. de Vesoul. (1 p.)
- 8) Répartition des salles de la B.M. de Vesoul. (1 p.)
- 9) Volumes des bâtiments de la B.M. de Vesoul. (1 p.)
- 10)Place du Mobilier de la B.M. de Vesoul. (2 p.)

\*\*\*\*\*

## 3. DÉPENSES D'INVESTISSEMENT (\*)

	Terrains et bâtiments (1)	Véhicules matériel et mobilier (2)	Autres dépenses	Total (3)	
				Valeur absolue	Par habitant
300 000 habitants et plus	1 692	746	89	2 526	1,20
100 à 300 000 habitants	10 633	1 933	544	13 110	2,45
50 à 100 000 habitants	11 520	4 111	2	15 633	3,41
20 à 50 000 habitants	30 637	8 091	403	39 131	5,11
10 à 20 000 habitants	7 668	3 156	115	10 939	3,28
5 à 10 000 habitants	1 007	725	5	1 737	1,27
Moins de 5 000 habitants	1 558	323	29	1 911	4,45
Villes nouvelles	3 419	646	0	4 065	16,74
Paris	2 831	320	580	3 731	1,61
Total } sans Paris	68 135	19 731	1 187	89 052	3,55
avec Paris	70 966	20 051	1 767	92 783	3,39
Total 1978 } sans Paris	67 727	18 075	692	86 494	3,53
avec Paris	69 353	18 075	692	88 120	3,29

(1) Sur l'ensemble des réponses, les achats de terrains et de bâtiments représentent 9,2 % du total, les 90,8 % restant étant consacrés à la construction et à l'aménagement des bâtiments.

(2) Les dépenses consacrées à l'achat et à l'aménagement de véhicules représentent 7,9 % en moyenne des sommes mentionnées dans cette colonne.

(3) Sur le total de 89 052 000 F, les subventions perçues par les communes se répartissent comme suit :

Etat	Direction du livre	20 228 000 F	(22,7 %)
	Autres	1 189 000 F	(1,3 %)
Régions		323 000 F	(0,4 %)
Départements		1 649 000 F	(1,9 %)
Autres subventions		277 000 F	(0,3 %)

Les subventions de la Direction du livre ne portent que sur les bâtiments, les véhicules, le matériel et le mobilier, la charge foncière n'étant pas prise en considération. La somme de 20 228 000 F est le total des subventions perçues par 73 des communes ayant engagé des dépenses d'équipement parmi les 920 ayant fourni des statistiques (Paris exclu). Ces subventions correspondent :

1° aux crédits inscrits au titre IV, chapitre 43-10, article 23 du budget de la Direction du livre pour 1979 (ancien chapitre 34-22, article 51), auxquels vient s'ajouter un reliquat des crédits de l'année antérieure correspondant au réengagement d'opérations non exécutées en 1978 ;

2° aux crédits de paiement versés aux communes en fonction d'une partie des autorisations de programme inscrites au titre VI, chapitre 66-10, article 22 du budget de la Direction du livre pour 1976, 1977, 1978 et 1979, et au chapitre 66-70 des budgets de la DBLP au Secrétariat d'État aux Universités pour les années antérieures. Des subventions ont, en outre, été attribuées aux communes engagées dans des opérations d'investissement, mais ne fournissant pas encore de statistiques.

Le pourcentage des crédits de paiement versés par la Direction du livre ne correspond pas exactement à sa participation effective (en autorisation de programmes) à la construction des bibliothèques municipales, en raison des délais très importants (deux ou trois ans minimum) constatés entre l'ouverture des autorisations de programmes et les demandes de crédits de paiement par les communes.

Les crédits ouverts par la Direction du livre aux communes entre 1976 et 1979 ont été les suivants :

	Chapitres 66-20, 66-10	Chapitres 34-22, 43-10
1976	26 796 700	1 544 000
1977	25 445 000	2 032 083
1978	25 300 000	2 044 083
1979	27 225 000	2 166 728

(en milliers de francs pour les quatre premières colonnes, en francs pour la cinquième)

\* Ces chiffres ne comprennent pas les acquisitions de livres ou autres documents, qui sont incluses dans les dépenses de fonctionnement.

## BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES. CONSTRUCTION, ÉQUIPEMENT.

### BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES. CONSTRUCTION, ÉQUIPEMENT.

La présente brochure reproduit un article du Bulletin des Bibliothèques de France (Vol. 20, n° 3, mars 1975, pp. 75-117.).

Elle présente les programmes quantitatifs de bibliothèques municipales (centrales et succursales), établis en fonction de la population à desservir.

Ces programmes formeront un chapitre d'un ouvrage d'ensemble en cours de rédaction et dont le titre sera : Bibliothèques municipales. Construction, équipement.

Une première édition de cette brochure a été publiée en avril 1975 sous le titre du Secrétariat général des Bibliothèques de France, Direction des Bibliothèques municipales, sous le titre de "Bibliothèques municipales. Programme quantitatif pour une commune de 25.000 habitants". Elle a fait l'objet d'un addendum dans le Bulletin des Bibliothèques de France (Vol. 20, n° 3, août 1975, p. 86 bis).

On a en outre ajouté des tableaux permettant le calcul des surfaces des différentes aires d'activités, qui figureront dans le document final (pp. I à IV en fin de brochure).

L'essor récent d'une politique de lecture publique en France se traduit par l'effort de construction sans précédent entrepris par les municipalités ces dernières années. Les chiffres sont significatifs. Alors que la situation en 1969, révélée par les statistiques, se définissait par une surface totale de planchers de 300 000 m<sup>2</sup>, répartis en 823 points de desserte, dont disposaient 623 bibliothèques municipales, c'est un total de 162 000 m<sup>2</sup> qui a fait l'objet de 206 opérations de construction nouvelle ou d'aménagement subventionnées par la Direction des bibliothèques et de la lecture publique pendant les cinq années 1970-1974. Quant aux opérations actuellement en projet et qui devraient être financées au cours des deux ou trois prochaines années, elles concernent environ 150 000 m<sup>2</sup>.

Un tel renouvellement des équipements de bibliothèques appelle de façon pressante à une réflexion sur les objectifs précis visés et sur les conditions nécessaires pour les atteindre.

Pour programmer la plupart des opérations récentes, les responsables locaux, les bibliothécaires et les architectes, en étroite collaboration avec les services centraux de la Direction des bibliothèques et de la lecture publique et l'Inspection générale des Bibliothèques, se sont inspirés des normes en locaux établies par le C.N.S. au 6<sup>e</sup> Plan et ont utilisé les documents disponibles tels que "Normes M.J. de Plan, Local et mobilier des bibliothèques publiques", publié en 1969 par le C.N.S., et "Programme général pour la construction des bibliothèques municipales", publié en 1971, et quelques articles de périodiques rendant compte de réalisations récentes dans ce domaine.

Ces documents, surtout, ni les normes 1969, insuffisamment détaillées et parfois contradictoires, ne pouvaient donner satisfaction alors que se révèle l'urgence de la programmation. C'est pourquoi la Direction des bibliothèques et de la lecture publique conçut, en 1973, le projet d'un ouvrage de référence qui servirait de base pour le but principal de faciliter la tâche des responsables locaux dans la programmation des nouvelles constructions : élus, bibliothécaires, architectes, techniciens, etc.

Cet ouvrage, qui sera publié par la Direction des bibliothèques et de la lecture publique compte tenu de la situation actuelle des bibliothèques, sera intitulé "Bibliothèques municipales. Construction, équipement".

tion, équipement est actuellement en cours de reuaction. Il sera le fruit de propositions établies par le Service de la lecture publique et soumises à un « Groupe de travail sur les bibliothèques municipales » au cours de deux sessions de trois journées chacune, en décembre 1973 et novembre 1974.

Ce groupe était ainsi composé :

M<sup>lle</sup> Battez (B M d'Angers), M<sup>me</sup> Gascuel (Bibliothèque publique de Massy), M. Gueth (B M de Colmar), M<sup>lle</sup> Lecacheux (B M de Caen), M<sup>lle</sup> Masson (B M de Moulins), M. Massuard (Bibliothèque publique de la ville nouvelle de Cergy-Pontoise), M<sup>lle</sup> Patte (Bibliothèque la Joie par les livres de Clamart), M. Ronsin (B M de Saint-Dié), M. Tabet (B M de Levallois-Perret);

M. Richter (École nationale supérieure de bibliothécaires);

M<sup>lle</sup> Bisbrouck, M<sup>lle</sup> Darrobers, M<sup>lle</sup> Garrigoux, M. Yvert (Direction des bibliothèques et de la lecture publique, Service de la lecture publique).

Dès la première session, le Groupe a fixé le sommaire de l'ouvrage de la façon suivante :

1. Bibliothèques municipales : objectifs, fonctions.
2. Normes.
3. Étapes administratives et techniques des opérations d'équipement; subventions de l'État.
4. Programmation des équipements.
5. Implantation et distribution des bâtiments.
6. Mobilier et matériel.
7. Présentation de quelques constructions récentes.
8. Bibliobus.

#### OBJECTIFS ET FONCTIONS DES BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES.

Le Groupe s'est efforcé d'analyser ces objectifs et fonctions de façon aussi large, mais également aussi précise que possible à la lumière du fonctionnement « quotidien » actuel des bibliothèques municipales et des différentes expériences conduites au cours de ces dernières années. Cette réflexion commandait en effet le travail ultérieur et, notamment, l'élaboration de nouvelles normes.

La discussion a été centrée sur les principaux thèmes suivants :

— rôle social et éducatif des bibliothèques municipales conçues comme équipement de masse et comme équipement de base des communes; liaisons avec les autres équipements culturels communaux;

— public des bibliothèques municipales : comportement des individus et des groupes; spécificité des différentes classes d'âge et des différentes catégories sociales; liaisons avec l'école, avec les entreprises, etc.;

— les documents : politique des acquisitions, niveaux de documentation, place des périodiques et des documents audio-visuels, fonds anciens, problème des éliminations;

— organisation et liaison des différents points de desserte (centrales, succursales) et des différentes aires d'activité : unité des réseaux d'équipements, implantation dans la ville, fonctions des différents points de desserte, centralisation de certaines tâches, mode d'accès aux documents, animation, publicité, horaires d'ouverture. Ces différents points ont été étudiés de façon détaillée pour aboutir à une meilleure programmation des équipements.

#### NORMES.

La programmation est non seulement qualitative mais quantitative. Pour établir les données chiffrées des programmes proposés suivant les populations à desservir, les éléments constitutifs du fonctionnement de la bibliothèque ont été évalués et chiffrés. Ces normes, qui ont servi de base de calcul aux programmes proposés, doivent permettre la programmation des différents cas concrets qui peuvent se présenter.

Le chapitre consacré aux normes comprendra deux parties :

1. Les normes de base concernant :

— les points de desserte;

— les documents (livres, disques, périodiques);

— le fonctionnement (personnel, acquisitions et dépenses annuelles);

— les locaux et le mobilier (places assises, capacité des rayonnages, surfaces des différentes aires d'activité).

2. Les programmes quantitatifs des équipements par tranche de population.

Un certain nombre d'éléments ont été laissés « hors normes » et seront traités dans les chapitres concernant la programmation et la distribution interne des bâtiments par zone d'activité. Il s'agit principalement des fonds anciens, des documents audio-visuels, de l'élimination des collections \*, des horaires d'ouverture, des locaux de gardiennage. Les bibliobus formeront un chapitre distinct.

Les normes ont été établies en fonction de la population à desservir, entre les limites de 5 000 et 200 000 habitants. Un souci dominant a présidé à leur élaboration : répondre aux besoins de l'ensemble de la ville par l'implantation de plusieurs points de desserte fixes à partir de 20 000 habitants et maintenir une forte cohésion entre ces différents points de desserte. Dans cet esprit, les normes ont d'abord été fixées pour desservir l'ensemble de la population. La répartition entre succursales et centrale a ensuite été faite de façon variable selon les différents éléments étudiés : collections, personnel, locaux, de manière à offrir dans les succursales un service complet de bon niveau (notamment pour les enfants) tout en conservant à la centrale son rôle attractif (livres en plus grand nombre, surfaces d'accueil plus

\* Une étude de ce problème est faite actuellement en dehors du Groupe. Le rapport de cette étude sera publié dans un prochain numéro du « Bulletin des bibliothèques de France ».

importantes, meilleure possibilité d'animation) et son rôle de coordination de l'ensemble du réseau, d'exploitation de la documentation de haut niveau et, surtout, de centralisation des tâches d'acquisition, catalogage, conservation, etc. C'est ainsi que les services intérieurs nécessaires au réseau d'équipements (bureaux, manutention, magasin) ont été regroupés dans les centrales et spécialement étudiés pour correspondre aux services publics de la totalité des points de desserte. Le nombre de ces derniers a été évalué ainsi : jusqu'à 20 000 habitants une bibliothèque sans succursale; au-delà de ce chiffre, une centrale pour l'ensemble de l'unité administrative, plus une succursale par quartier de 8 000 à 18 000 habitants.

Comparées aux normes 1969, les nouvelles normes des centrales se caractérisent par une augmentation des surfaces réservées aux enfants sans que la surface totale soit sensiblement modifiée. Dans les quartiers, les succursales sont légèrement plus nombreuses et surtout plus grandes, l'accroissement de surface profitant essentiellement aux enfants. C'est ainsi que, pour une population de 70 000 habitants, les normes 1969 prévoyaient une centrale de 2 080 m<sup>2</sup>, dont 200 pour les enfants, et 3 succursales, soit 1 500 m<sup>2</sup>, dont 420 pour les enfants. Les nouvelles normes prévoient une centrale de 2 115 m<sup>2</sup>, mais avec 400 m<sup>2</sup> réservés aux enfants, et 3 ou 4 succursales, soit 2 400 m<sup>2</sup> environ, dont 890 pour les enfants. Pour l'ensemble de l'unité administrative, l'augmentation des surfaces totales est donc de 26 %, au profit des quartiers. Pour les enfants, l'augmentation est de 100 % à la centrale et de 112 % dans les quartiers.

Le tableau 1 présente les principaux résultats des travaux du Groupe en matière de normes, concernant les documents, le fonctionnement et les locaux. Les normes sont données par rapport à un millier d'habitants. Elles varient en proportion inverse de l'importance de la population à desservir. Elles sont données ici pour des unités de 5 000, 20 000, 80 000 et 150 000 habitants.

#### PROGRAMMES QUANTITATIFS.

Les programmes quantitatifs détaillés (nombre de documents, nombre de places assises et surfaces correspondantes) sont donnés dans les pages suivantes pour les centrales d'unités administratives (UA) comprises entre 5 000 et 200 000 habitants et pour les succursales de quartiers compris entre 8 000 et 18 000 habitants.

Les surfaces totales des locaux sont récapitulées dans les tableaux 2 et 3.

	5 000 h.	20 000 h.	80 000 h.	150 000 h.
<i>Documents en libre accès</i>				
Nombre de livres	2 700	2 002	1 827	1 500
Nombre de disques	300	223	203	200
<i>Fonctionnement</i>				
Personnel	Nombre total d'agents			
	0,700	0,500	0,452	0,445
Acquisitions	Nombre de professionnels <sup>1</sup>			
	0,300	0,190	0,160	0,156
Dépenses annuelles en milliers de francs 1974 <sup>2</sup>	Nombre de livres			
	336	249	227	224
	Nombre de disques			
Dépenses annuelles en milliers de francs 1974 <sup>2</sup>	Nombre de périodiques			
	51,0	37,4	34,1	33,6
Dépenses annuelles en milliers de francs 1974 <sup>2</sup>	Nombre de livres			
	7,20	5,30	4,87	4,80
Dépenses annuelles en milliers de francs 1974 <sup>2</sup>	Nombre de livres			
	43,3	30,9	27,9	27,4
<i>Locaux</i>				
Nombre de places assises	8,8	6,4	5,8	5,7
Surface en m <sup>2</sup>	99	67	63	62

Tableau 1. — Normes. Principaux chiffres concernant les documents en libre accès, le fonctionnement et les locaux par millier d'habitants.

1. Bibliothécaires et sous-bibliothécaires.

2. Calculées sur les bases suivantes :

Personnel	1 bibliothécaire	44 200 F
	1 sous-bibliothécaire	32 200 F
	1 autre agent	25 600 F
Acquisitions	1 livre	20 F
	1 disque	32 F
	1 périodique	90 F
	Autres documents = 2 % des dépenses en livres, disques et périodiques.	

Reliure = 20 % des dépenses d'acquisitions.

Autres dépenses (entretien, administration, etc.) = 35 % des dépenses en personnel, acqui-

Population de l'UA	Surface en m <sup>2</sup>
5 000	510
10 000	790
20 000	1 355
30 000	1 545
40 000	1 725
50 000	1 860
60 000	1 985
70 000	2 115
80 000	2 245
90 000	2 425
100 000	2 515
120 000	2 795
150 000	3 205
200 000	3 830

Tableau 2. Surface des centrales

Population du quartier	Surface en m <sup>2</sup>
8 000	420
10 000	505
13 000	615
16 000	745
18 000	835

Tableau 3. Surface des succursales

## Notes relatives aux programmes quantitatifs

1. Sur la base d'une centrale pour l'ensemble de l'unité administrative et d'une succursale par quartier de 13 000 habitants en moyenne, au-delà des 20 000 premiers habitants.
2. Dont 35 % pour les enfants (moins de 14 ans).
3. Dont 48 % pour les enfants.
4. Nombre d'abonnements. 1 titre en 2 exemplaires = 2 abonnements.
5. Bibliothécaires et sous-bibliothécaires.
6. Les chiffres donnés pour les surfaces des différentes aires d'activités n'impliquent pas nécessairement des salles distinctes, le cloisonnement entre ces aires résultant du programme qualitatif (liaisons, centralisation de certaines tâches, isolation phonique, etc.).
7. L = livres. D = disques. P = périodiques.
8. 7 % des surfaces des services publics autres que le hall, jusqu'à 100 000 habitants. 8 % au-delà.
9. Dont 2/3 munies de casques d'écoute.
10. Magasin servant à la conservation des documents exclus du libre accès, notamment des périodiques.
11. Magasin servant au stockage des documents destinés aux succursales.
12. 10 % des surfaces des services publics + 20 % des surfaces des services intérieurs, soit environ 12 % de ces services.
13. Les surfaces nécessaires au logement du concierge et au garage du bibliobus sont à ajouter éventuellement.

POINTS DE DESSERTE FIXES <sup>1</sup> { Centrale : 510 m <sup>2</sup> . Pas de succursale.				
ACQUISITIONS ANNUELLES : 1 700 livres <sup>2</sup> , 250 disques, 36 périodiques <sup>4</sup> .				
PERSONNEL : 3 ou 4 agents, dont 1 ou 2 professionnels <sup>5</sup> .				
PROGRAMME QUANTITATIF DE LA CENTRALE <sup>6</sup>	Documents <sup>7</sup>	Places assises	Surface	
SERVICES PUBLICS	Hall <sup>8</sup>	—	25	
	Section adultes et adolescents	Prêt livres	7	87
		Consultation livres	10	42
		Périodiques	3	11
	Section enfants	Prêt livres	10	55
		Consultation livres	14	46
		Périodiques		
		Heure du conte	30	33
	Discothèque	—	15	30
		Salle polyvalente	4 <sup>9</sup>	26
		20	30	
<b>Total services publics</b>	{ 13 500 L <sup>2</sup> 1 500 D 36 P	113	385	
SERVICES INTÉRIEURS	Bureaux	2	22	
	Manutention	2	31	
	Magasin	—	18	
		—		
<b>Total services intérieurs</b>			71	
<b>Total services publics et intérieurs</b>			456	
Circulations, sanitaires, locaux techniques <sup>12</sup>			54	
<b>TOTAL DES SURFACES DANS ŒUVRE (en mètres carrés) <sup>13</sup></b>			510	

1. Pour les notes, voir p. 80.

POINTS DE DESSERTE FIXES <sup>1</sup>		Centrale : 1 860 m <sup>2</sup> . 2 ou 3 succursales : 1 400 m <sup>2</sup> environ.			
		Livres	Disques	Périodiques	
DOCUMENTS EN LIBRE ACCÈS	Total	93 100 <sup>2</sup>	10 400	248 <sup>4</sup>	
	Centrale	48 100	5 300	152	
	Succursales	45 000	5 100	96	
ACQUISITIONS ANNUELLES (total)		11 600 <sup>3</sup>	1 740 <sup>5</sup>	248	
PERSONNEL : 23 ou 24 agents, dont 8 ou 9 professionnels <sup>6</sup> .					
PROGRAMME QUANTITATIF DE LA CENTRALE <sup>5</sup>					
		Documents <sup>7</sup>	Places assises	Surface	
SERVICES PUBLICS	Hall <sup>8</sup>	—	—	83	
	Section adultes et adolescents	Prêt livres	27 800 L	28	347
		Consultation livres	5 700 L	41	157
		Périodiques	127 P	12	48
	Section enfants	Prêt livres	12 300 L	30	178
		Consultation livres	2 300 L	41	133
		Périodiques	25 P		
		Heure du conte	—	40	44
	Discothèque	Atelier d'expression	—	20	40
		Prêt et écoute individuelle	5 300 D	13 <sup>9</sup>	93
	Auditorium	—	30	36	
	Salle de travail en groupe	—	35	53	
	Salle polyvalente	—	60	60	
<b>Total services publics</b>		<b>48 100 L</b> <b>5 300 D</b> <b>152 P</b>	<b>350</b>	<b>1 272</b>	
SERVICES INTÉRIEURS	Bureaux	1 700 L	8	103	
	Manutention	1 700 L	6	98	
	Atelier	—	2	30	
	Magasins	Conservation <sup>10</sup>	23 400 L	—	105
		Diffusion <sup>11</sup>	4 500 L	—	23
		1 000 D	—	—	20
	Salle de repos	—	8	20	
<b>Total services intérieurs</b>				<b>379</b>	
<b>Total services publics et intérieurs</b>				<b>1 651</b>	
Circulations, sanitaires, locaux techniques <sup>12</sup>				209	
<b>TOTAL DES SURFACES DANS ŒUVRE (en mètres carrés) <sup>13</sup></b>				<b>1 860</b>	

1. Pour les notes, voir p. 80.

POINTS DE DESSERTE FIXES <sup>1</sup>		Centrale : 1 985 m <sup>2</sup> . 3 succursales : 1 900 m <sup>2</sup> environ.			
		Livres	Disques	Périodiques	
DOCUMENTS EN LIBRE ACCÈS	Total	110 800 <sup>2</sup>	12 300	294 <sup>4</sup>	
	Centrale	50 800	5 500	166	
	Succursales	60 000	6 800	128	
ACQUISITIONS ANNUELLES (total)		13 800 <sup>3</sup>	2 070	294	
PERSONNEL : 27 ou 28 agents, dont 9 ou 10 professionnels <sup>5</sup> .					
PROGRAMME QUANTITATIF DE LA CENTRALE <sup>5</sup>					
		Documents <sup>7</sup>	Places assises	Surface	
SERVICES PUBLICS	Hall <sup>8</sup>	—	—	87	
	Section adultes et adolescents	Prêt livres	29 700 L	30	371
		Consultation livres	6 300 L	45	172
		Périodiques	140 P	14	54
	Section enfants	Prêt livres	12 500 L	30	181
		Consultation livres	2 300 L	41	133
		Périodiques	26 P		
		Heure du conte	—	40	44
	Discothèque	Atelier d'expression	—	20	40
		Prêt et écoute individuelle	5 500 D	13 <sup>9</sup>	96
	Auditorium	—	30	36	
	Salle de travail en groupe	—	35	53	
	Salle polyvalente	—	65	65	
<b>Total services publics</b>		<b>50 800 L</b> <b>5 500 D</b> <b>166 P</b>	<b>363</b>	<b>1 332</b>	
SERVICES INTÉRIEURS	Bureaux	2 100 L	9	114	
	Manutention	2 100 L	7	114	
	Atelier	—	2	30	
	Magasins	Conservation <sup>10</sup>	27 300 L	—	123
		Diffusion <sup>11</sup>	6 000 L	—	30
		1 200 D	—	—	23
	Salle de repos	—	9	23	
<b>Total services intérieurs</b>				<b>434</b>	
<b>Total services publics et intérieurs</b>				<b>1 766</b>	
Circulations, sanitaires, locaux techniques <sup>12</sup>				219	
<b>TOTAL DES SURFACES DANS ŒUVRE (en mètres carrés) <sup>13</sup></b>				<b>1 985</b>	

1. Pour les notes, voir p. 80.

SUCCURSALE 16 000 HABITANTS

PROGRAMME QUANTITATIF <sup>6</sup>	Documents <sup>7</sup>	Places assises	Surface
<b>SERVICES PUBLICS</b>			
<i>Hall<sup>8</sup></i>	—	—	41
<i>Section adultes-adolescents</i>			
Prêt livres	13 100 L	13	164
Consultation livres	1 300 L	16	66
Périodiques	35 P		
<i>Section enfants</i>			
Prêt livres	8 200 L	20	119
Consultation livres	1 400 L	28	89
Périodiques	16 P		
Heure du conte	—	30	33
Atelier d'expression	—	15	30
<i>Discothèque</i>	2 700 D	4 <sup>9</sup>	47
<i>Salle polyvalente</i>	—	32	38
<i>Total services publics</i>	24 000 L 2 700 D 51 P	158	627
<b>SERVICES INTÉRIEURS</b>			
Bureau	250 L	2	21
Manutention	1 000 L	2	25
<i>Total services intérieurs</i>			46
<b>Total services publics et intérieurs</b>			673
Circulations, sanitaires, locaux techniques <sup>18</sup>			72
<b>TOTAL DES SURFACES DANS ŒUVRE (en mètres carrés)</b>			745

1. Pour les notes, voir p. 80.

SUCCURSALE 18 000 HABITANTS

117

PROGRAMME QUANTITATIF <sup>6</sup>	Documents <sup>7</sup>	Places assises	Surface
<b>SERVICES PUBLICS</b>			
<i>Hall<sup>8</sup></i>	—	—	46
<i>Section adultes-adolescents</i>			
Prêt livres	14 800 L	14	185
Consultation livres	1 400 L	18	73
Périodiques	40 P		
<i>Section enfants</i>			
Prêt livres	9 200 L	23	133
Consultation livres	1 600 L	31	99
Périodiques	18 P		
Heure du conte	—	30	33
Atelier d'expression	—	15	30
<i>Discothèque</i>	3 100 D	5 <sup>9</sup>	54
<i>Salle polyvalente</i>	—	36	43
<i>Total services publics</i>	27 000 L 3 100 D 58 P	172	696
<b>SERVICES INTÉRIEURS</b>			
Bureau	300 L	2	21
Manutention	1 100 L	3	36
<i>Total services intérieurs</i>			57
<b>Total services publics et intérieurs</b>			753
Circulations, sanitaires, locaux techniques <sup>18</sup>			82
<b>TOTAL DES SURFACES DANS ŒUVRE (en mètres carrés)</b>			835

1. Pour les notes, voir p. 80.



Aires d'activité	Surfaces	Observations
<p><u>SERVICES PUBLICS</u></p> <p><u>Hall</u></p> <p><u>Section adultes-adolescents</u></p> <p>Prêt livres</p> <p>Consultation livres</p> <p>Périodiques</p>	<p>6 à 8 % de la surface totale des services publics.</p> <p>1,25 m<sup>2</sup> pour 100 vol.</p> <p>0,95 m<sup>2</sup> pour 100 vol. + 2,50 m<sup>2</sup> par place assise.</p> <p>38 m<sup>2</sup> pour 100 périodiques.</p>	<p>8 % dans le cas des petites bibliothèques et dans celui où l'enregistrement du prêt à domicile est centralisé dans le hall.</p> <p>Nombre de vol. par ml : 40. Nombre moyen de tablettes par hauteur de rayonnage : 5. Hauteur maximum des rayonnages : 1,90 m. Espacement des rayonnages : 3 m d'axe en axe. Y compris la banque, les circulations, les sièges (à raison de 1 pour 1000 vol.), quelques tables basses, etc.</p> <p>Nombre de vol. par ml : 35. Nombre moyen de tablettes par hauteur de rayonnage : 5. Hauteur maximum des rayonnages : 1,90 m. Espacement des rayonnages : 2 m d'axe en axe.</p> <p>Nombre de périodiques par ml : 4. Nombre moyen de tablettes par hauteur de rayonnage : 4. Hauteur maximum des rayonnages : 1,80 m / 1,90 m. Espacement des rayonnages : 3 m d'axe en axe. Y compris les circulations, les sièges (à raison de 1 pour 10 périodiques), les tables, etc.</p>

Surfaces des différentes aires d'activité.

Aires d'activité	Surfaces	Observations
<u>Section enfants</u> Prêt livres  Consultation livres  Périodiques  Heure du conte  Atelier d'expression	1,45 m2 pour 100 vol.  0,90 m2 pour 100 vol. + 2,50 m2 par place assise.  38 m2 pour 100 périodiques.  1,10 m2 par place assise.  2 m2 par place assise.	Moyenne des surfaces nécessaires aux livres (environ 92 % du total des volumes, avec une surface de 1,40 m2 pour 100 livres) et aux albums (environ 8 % du total, avec une surface de 1,80 m2 pour 100 albums). Nombre de livres par ml : 45. Nombre d'albums par ml : 83. Nombre moyen de tablettes par hauteur de rayonnage : 4. Hauteur maximum des rayonnages : 1,70 m. Espacement des rayonnages : 3 m d'axe en axe. Y compris la banque, les circulations, les sièges (à raison de 2,5 pour 1 000 vol.), quelques tables, etc.  Nombre de volumes par ml : 45. Nombre moyen de tablettes par hauteur de rayonnage : 4. Hauteur maximum des rayonnages : 1,70 m. Espacement des rayonnages : 2 m d'axe en axe.  Mêmes observations que pour les périodiques de la section adultes-adolescents. Hauteur maximum des rayonnages : 1,60 / 1,70 m.

Surfaces des différentes aires d'activité.

Aires d'activité	Surfaces	Observations
<u>scothèque</u> Prêt et écoute individuelle	1,75 m <sup>2</sup> pour 100 disques.	Nombre moyen de disques par ml : 160. Largeur de passage entre les bacs : 1,40 m. Y compris la banque, les circulations, les fauteuils d'écoute, les autres sièges, les zones de lecture, etc. Les zones de lecture sont calculées avec des rayonnages pouvant contenir un nombre de livres égal à la moitié du nombre de disques. Les cassettes ne sont pas prises en considération (nombre moyen par ml : 60).
Auditorium Jusqu'à 20 places Plus de 20 places	1,50 m <sup>2</sup> ) 1,20 m <sup>2</sup> ) par place.	Y compris sièges, circulations, etc.
<u>Salles de travail en groupe</u> Jusqu'à 25 places Plus de 25 places	2 m <sup>2</sup> ) 1,50 m <sup>2</sup> ) par place.	Y compris sièges, tables, circulations, etc.
<u>Salles polyvalentes</u> Jusqu'à 20 places De 21 à 50 places Plus de 50 places	1,50 m <sup>2</sup> ) 1,20 m <sup>2</sup> ) 1 m <sup>2</sup> ) par place.	Y compris sièges, régie, estrade, circulations, etc.
<u>SERVICES INTERIEURS</u>		
<u>Bureaux</u> Centrales jq. 20 000 h. ) Accessoires ) Centrales { direction jus de { 20 000 h. { autres bureaux	10 m <sup>2</sup> par personne + 0,45 m <sup>2</sup> pour 100 vol. 25 m <sup>2</sup> + 0,45 m <sup>2</sup> pour 100 vol. 10 m <sup>2</sup> par personne + 0,45 m <sup>2</sup> pour 100 vol.	Permet la réunion de 4 à 6 personnes.

Surfaces des différentes aires d'activité.

Aires d'activité	Surfaces	Observations
<u>Manutention</u>	15 m2 par personne + 0,45 m2 pour 100 vol.	
<u>Ateliers</u>	15 m2 par personne.	Y compris les rayonnages et meubles de rangement.
<u>Magasins</u> Conservation	0,45 m2 pour 100 vol.	Nombre de livres par ml : 32. Nombre moyen de tablettes par hauteur de rayonnage : 6,5. Hauteur maximum des rayonnages : 2,20 m. Espacement moyen des rayonnages : 1,50 m d'axe en axe. Y compris les circulations et dégagements (20 %).
Diffusion	0,50 m2 pour 100 vol.	Nombre de livres par ml : 40. Nombre moyen de tablettes par hauteur de rayonnage : 5. Hauteur maximum des rayonnages : 1,90 m. Espacement moyen des rayonnages : 1,50 m d'axe en axe. Y compris les circulations et dégagements (20 %).
<u>Salle de repos</u>	2,50 m2 par place.	
<u>CIRCULATIONS, SANITAIRES,</u> <u>LOCAUX TECHNIQUES</u>	10 % des services publics + 20 % des services inter.	Soit environ 12 % du total des services publics et intérieurs.

Surfaces des différentes aires d'activité.

d'après Martine BEGEL

Loi d'orientation/handicapés du 30 JUIN 1975

" Les dispositions architecturales et aménagements de locaux d'habitations et des installations ouvertes au public, notamment les locaux scolaires, universitaires et de formation doivent être tels que ces locaux et installations soient accessibles aux personnes handicapées. Les modalités de mise en oeuvre progressive de ce principe sont définies par voie réglementaire dans un délai de six mois à dater de la promulgation de la présente loi."

Où en sommes-nous deux ans après la loi d'orientation ?  
Il ne semble pas qu'il existe dans la région Rhône-Alpes de bibliothèque qui aient signalé que des travaux aient été entrepris dans la cadre de la loi d'orientation.

L' A.F.N.O.R., dans la norme N F P 91 201 de novembre 1966 avait défini ainsi les critères minima d'accessibilité pour un bâtiment public :

portes : 0m 80 de largeur utile

entrée : de plain pied ou rampe d'accès (pente maximum de 5%)

ascenseur : niveau 0, cabine de 1m x 1m 50

couloirs : largeur minimum 1m 20

patiers : 1m 50 x 1m 50

surface suffisante des pièces sachant que l'aire de rotation d'un fauteuil roulant est de 1m 50 x 1m 50.

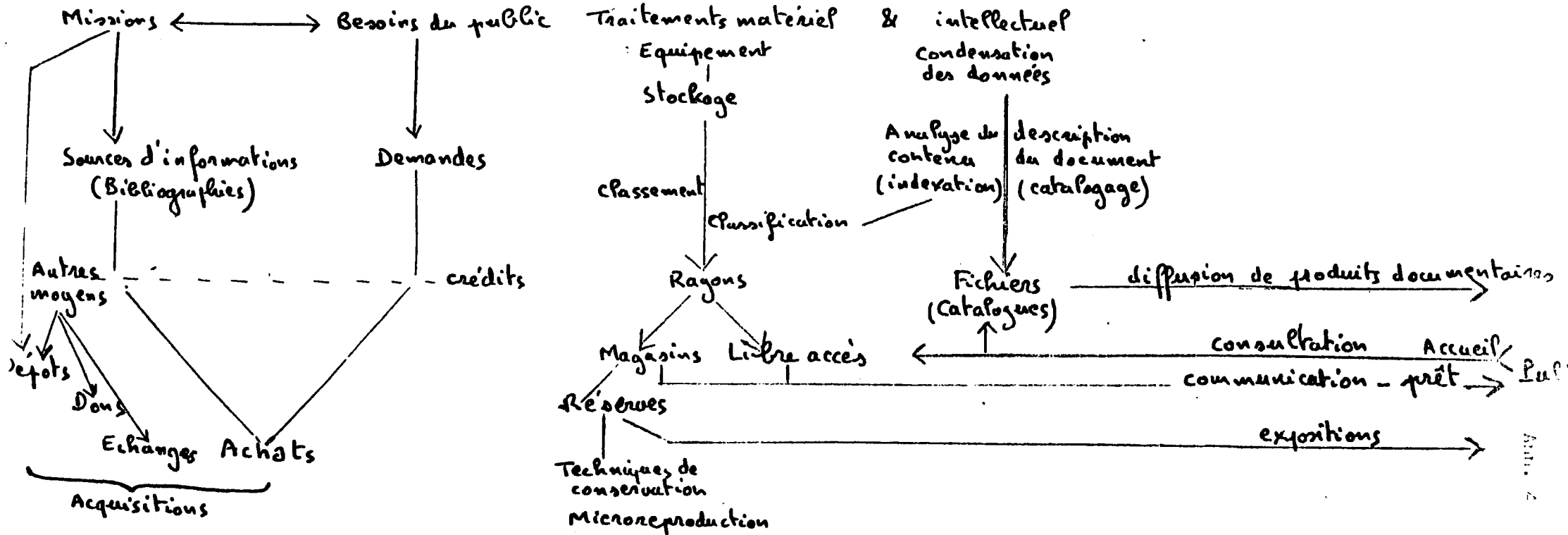
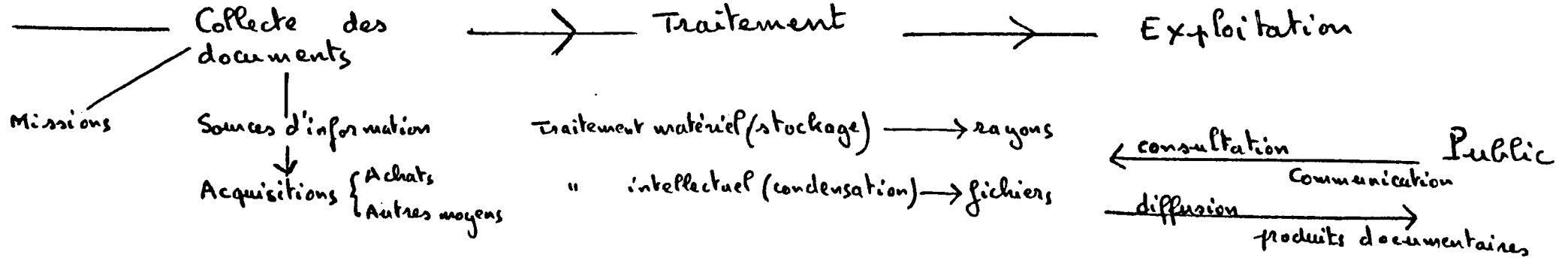
portes automatiques, suppression des portillons.

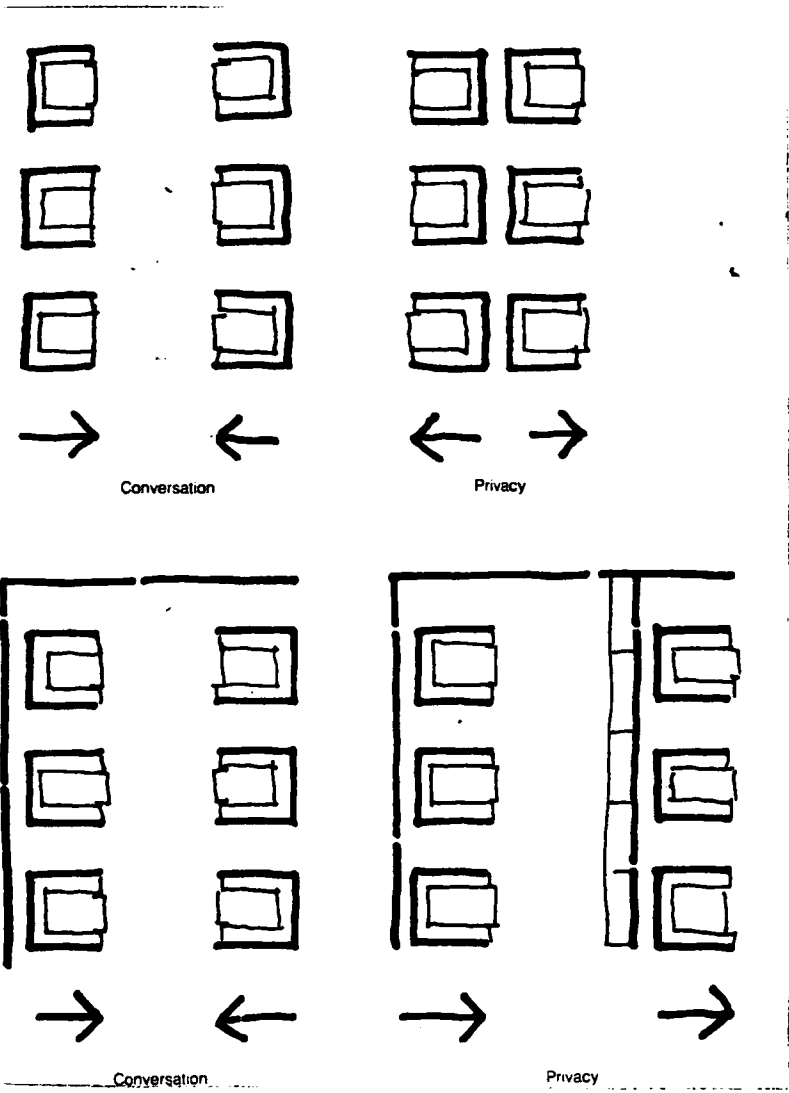
stationnement proche - parking réservé.

1

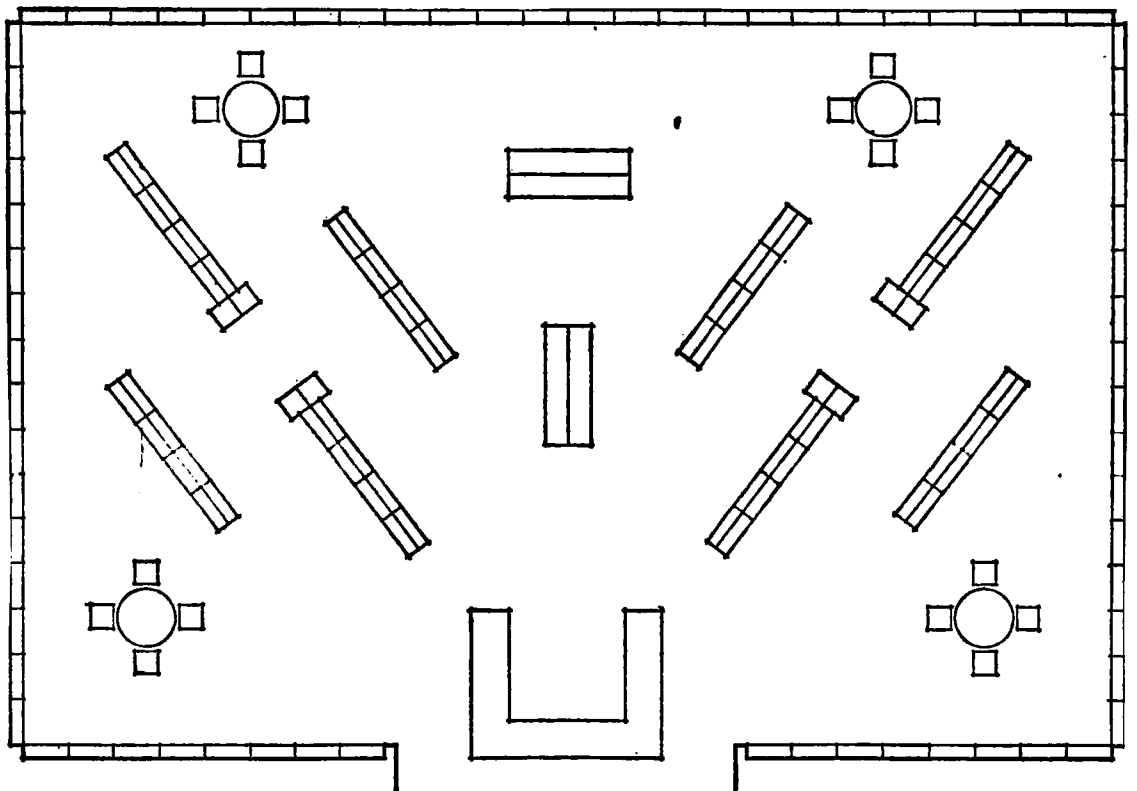
2

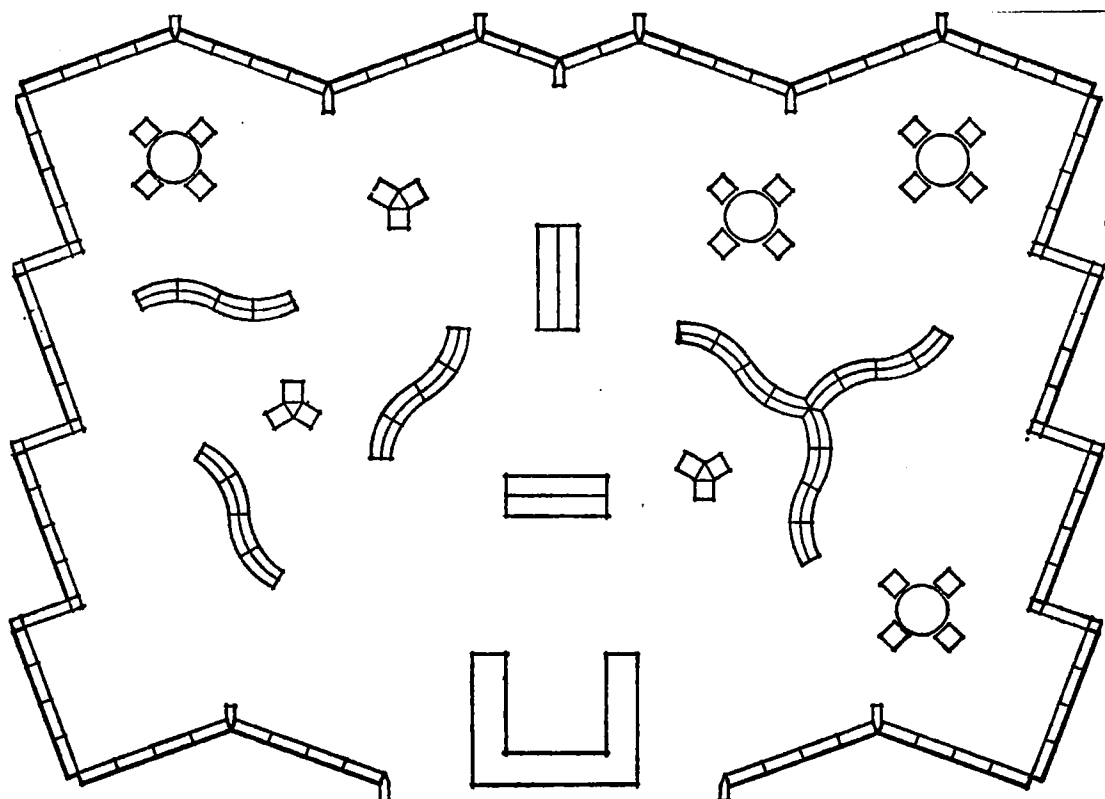
3





d'après J.M. ORR  
Place du Mobilier.

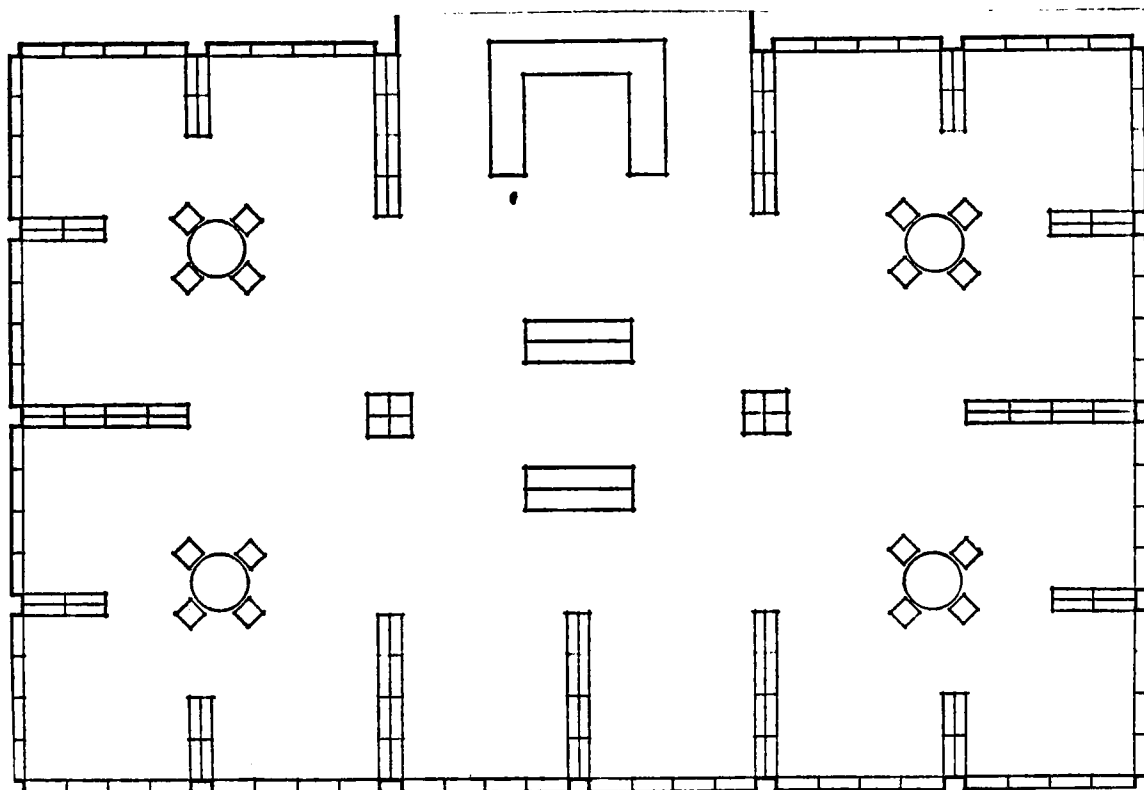




Place du Mobilier

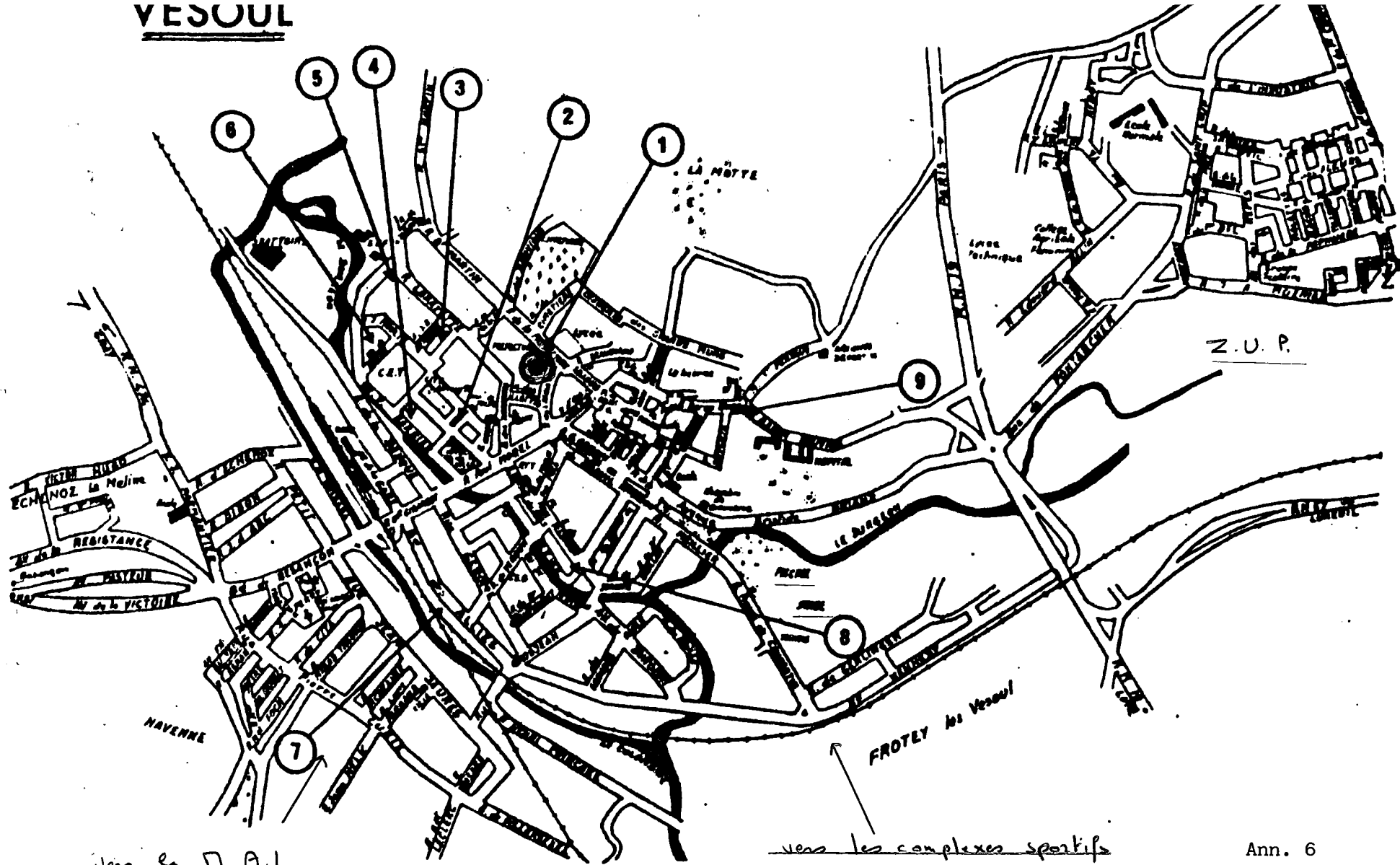
d'après J.M. ORR

Designing library building for activity.- London : A Deutsch Grafton Book, 1972.- 152 p. + annexes + (8) p. de pl.





# VESOUL



**VILLE DE VESOUL 70000**

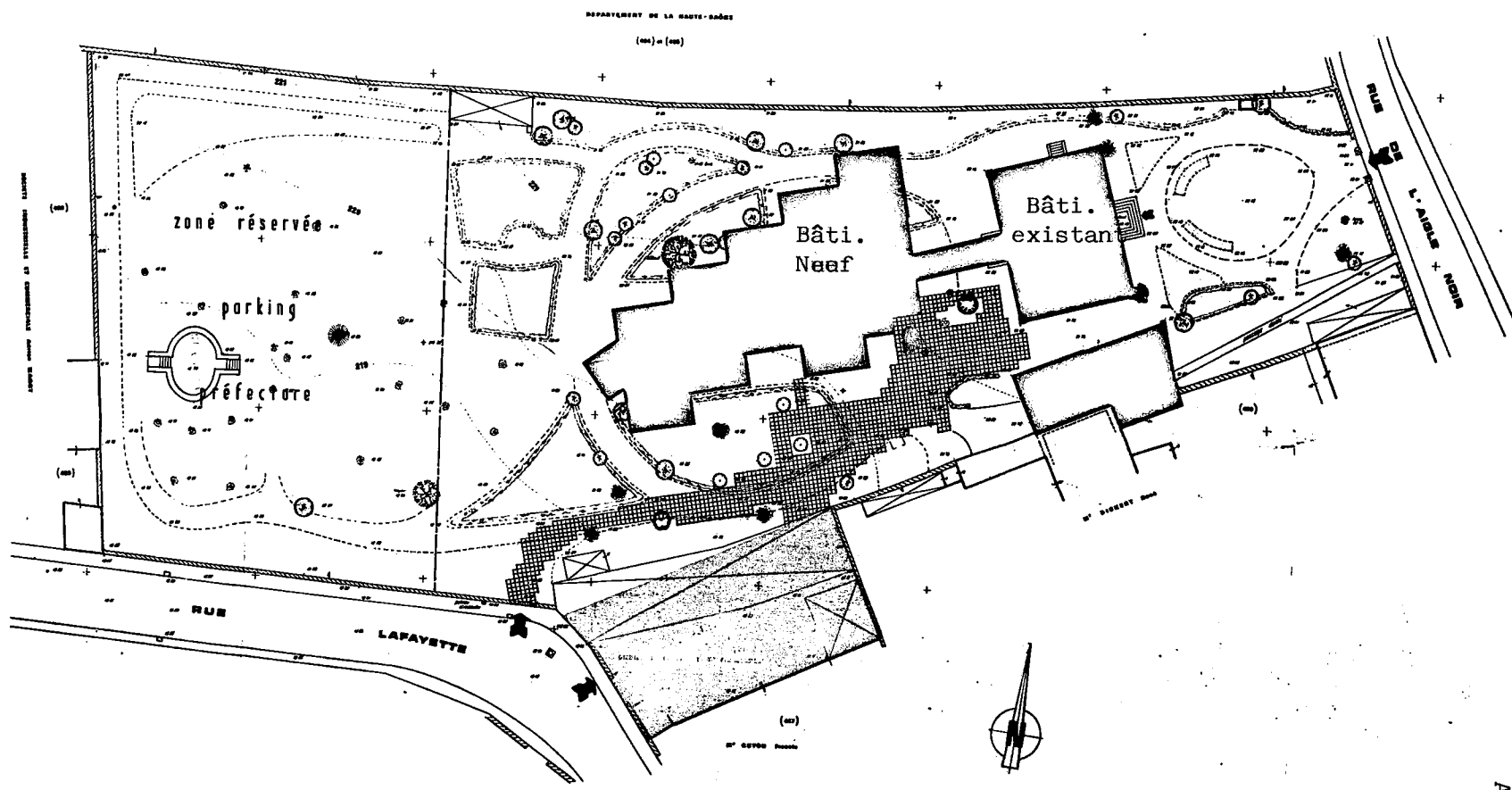
**CONSTRUCTION D'UNE BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE**

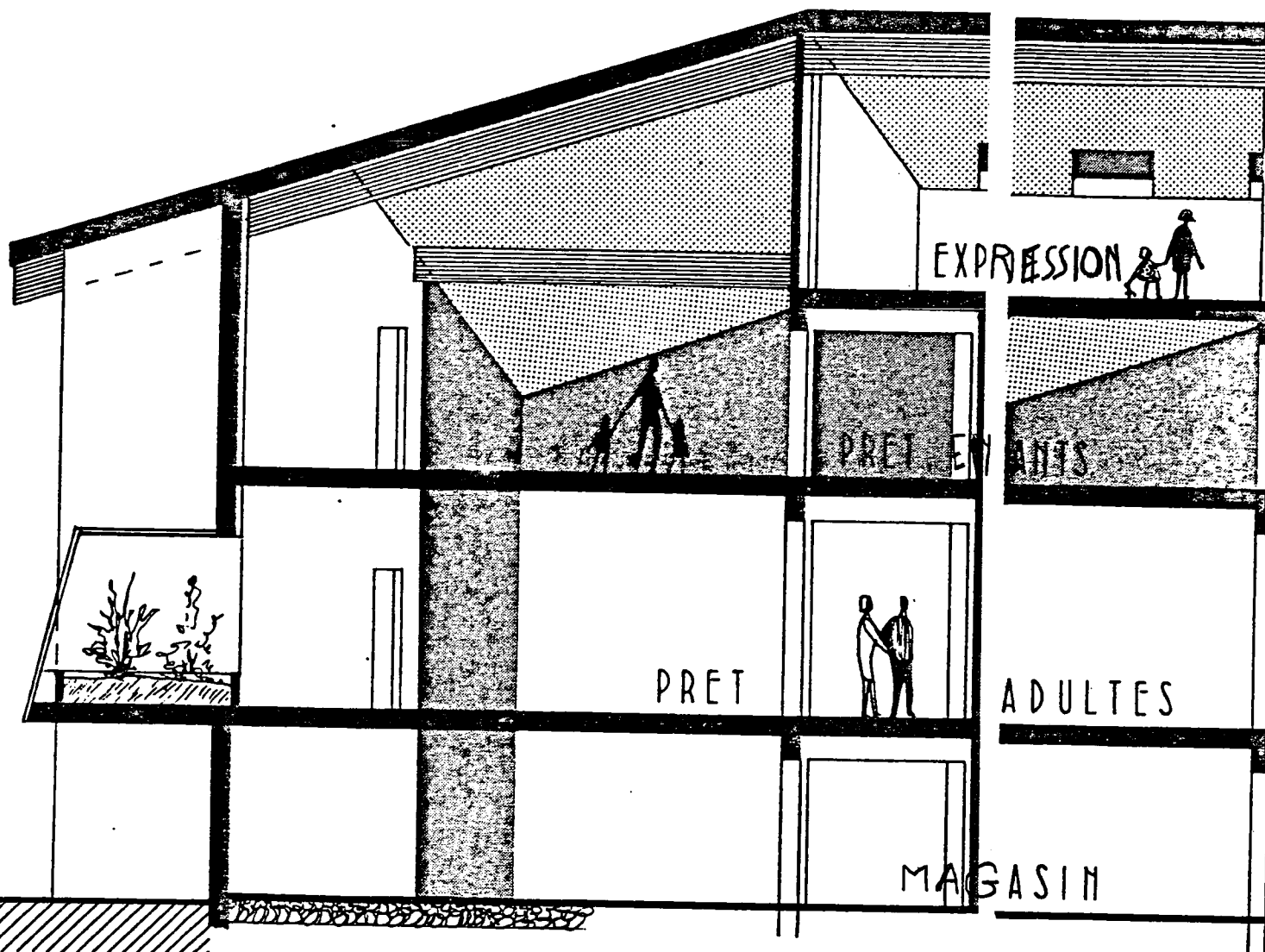
**PLAN DE MASSE**

J. PETITPERRIN Architecte D.P.L.G.  
17 rue Spinal, Vesoul 70000 VESUL, T. 75.28.12

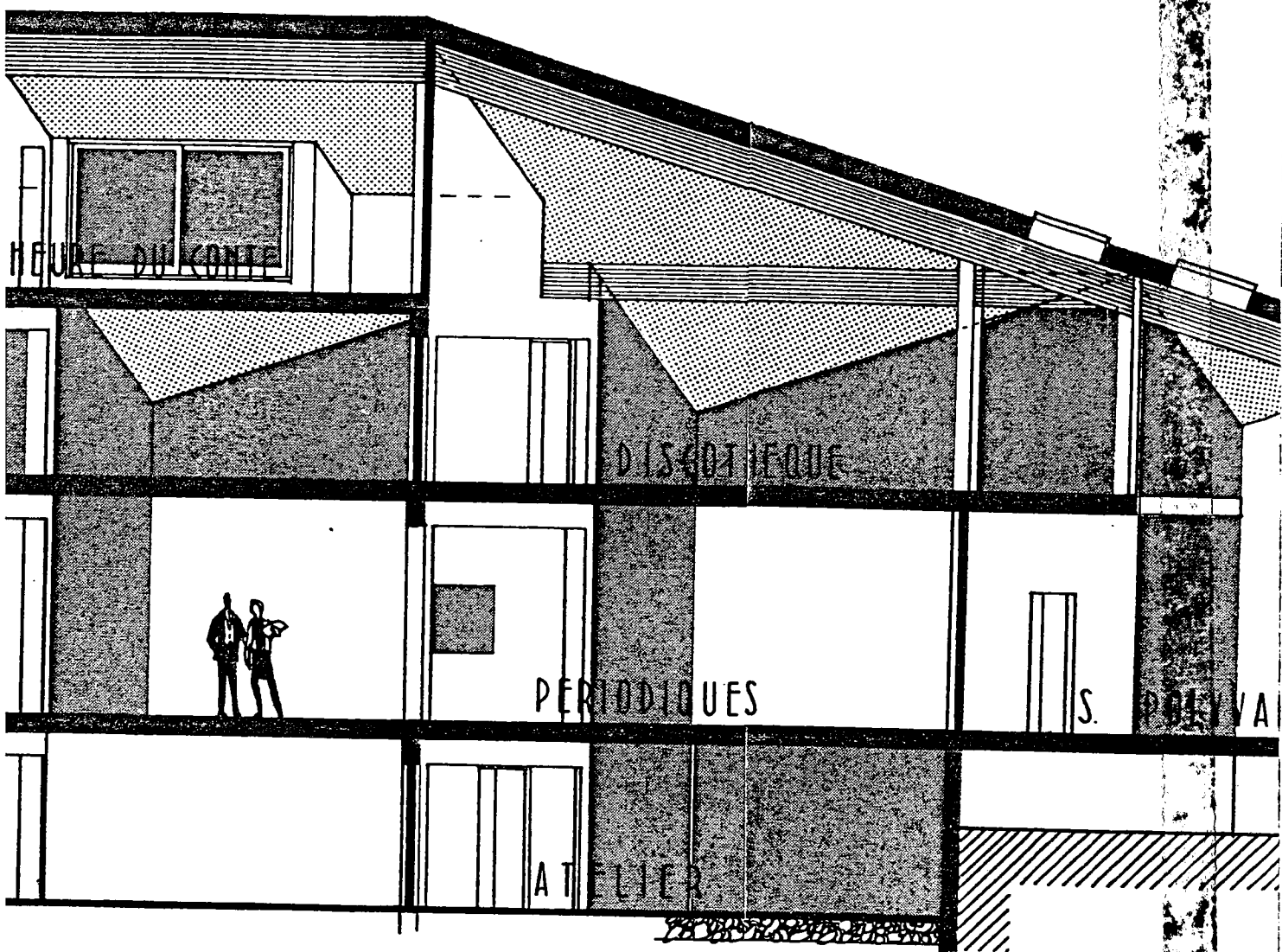
Directeur de Plan 79  
Echelle 1/200

Intensité et nature des modifications

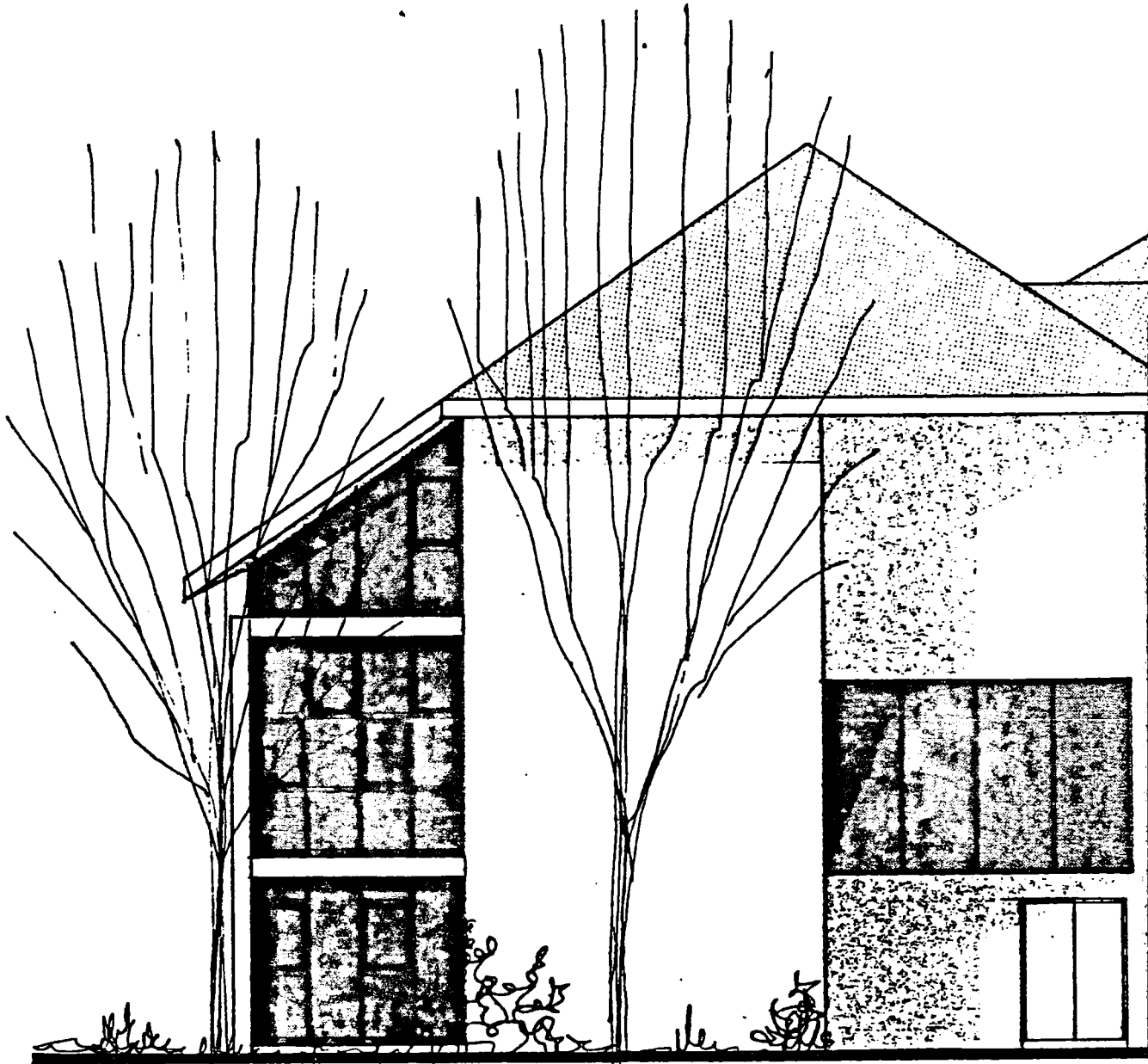




C O U P E L O N G I

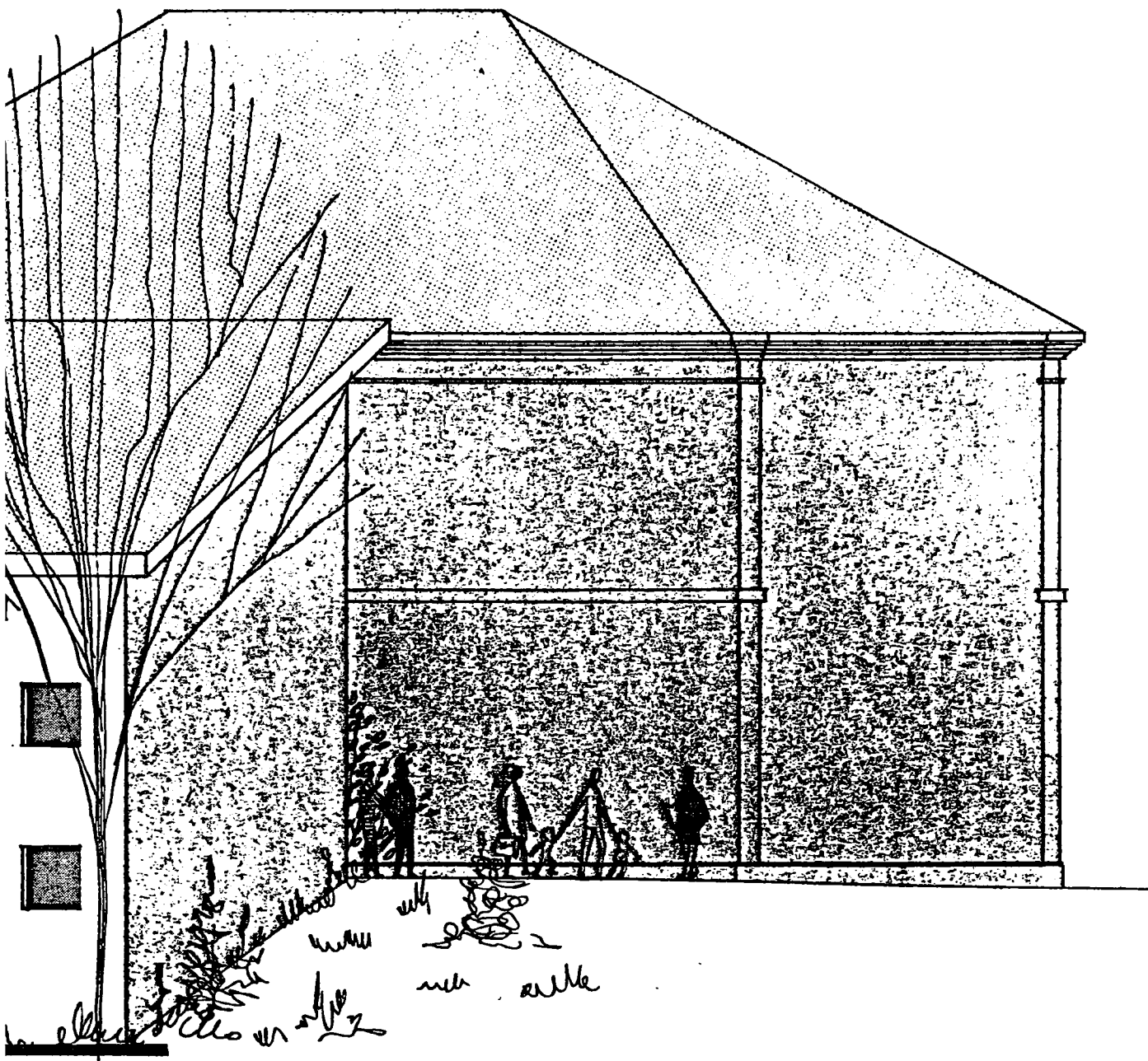






c o n s t r u c t i o n   p r o j

đ ẽ  l  đ ẽ  v  o  n  t  i  n  o  n  n



construction existante

**QUEST**

VILLE DE  
**VESOUL**

SEUR AU DES LOGIS URBAINES

PROFESSEUR D'ARCHITECTURE



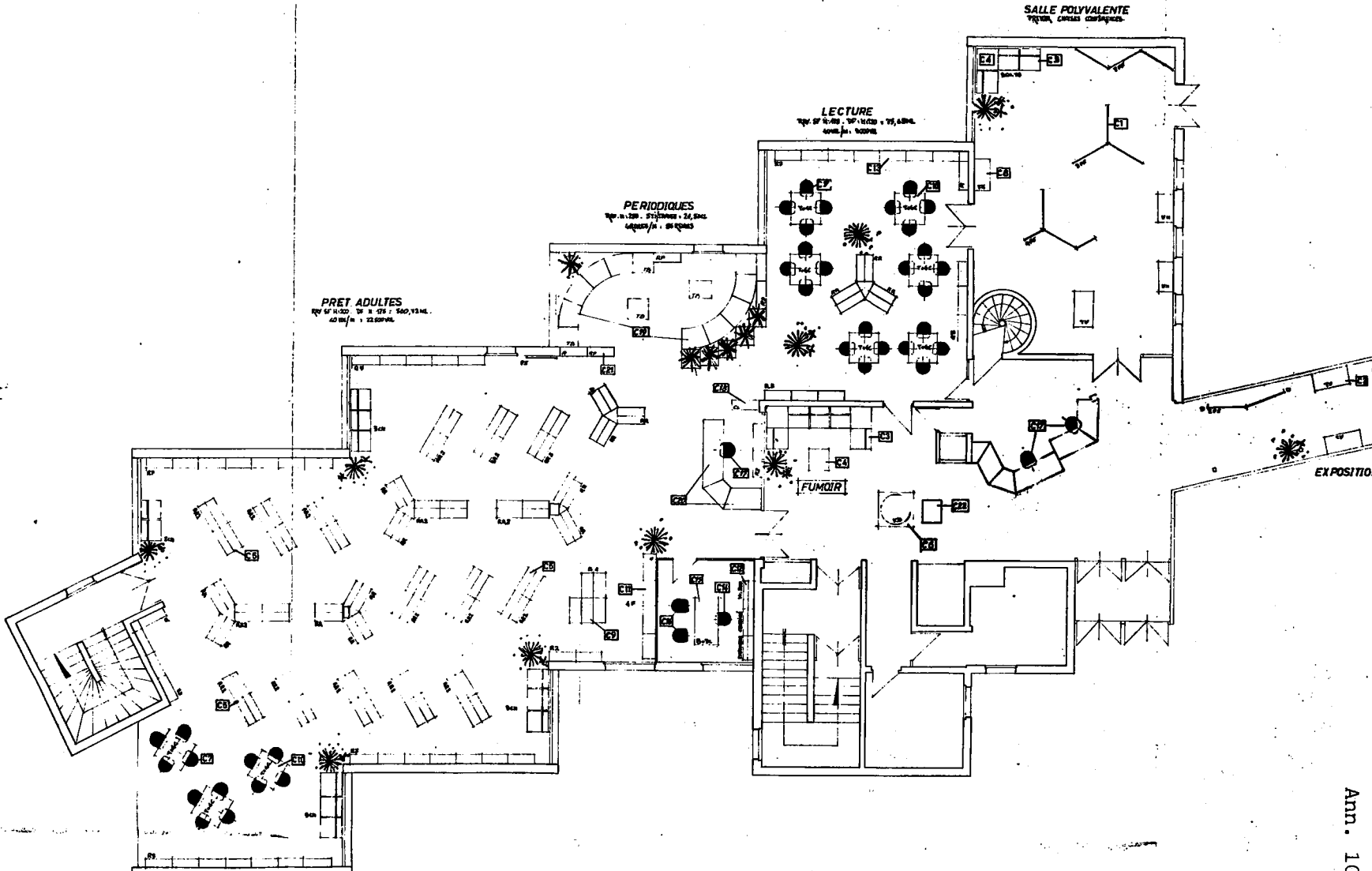
**BIBLIOTHEQUE  
MUNICIPALE**

**MOBILIER**

**Rez de chaussée**

PROJETANT	PROJETE PAR LE BUREAU D'ARCHITECTURE DE VESOUL	DATE DU PROJET 1970
DATE	1970	PROJETE PAR LE BUREAU D'ARCHITECTURE DE VESOUL
ECHELLE	1/50	

DIRECTION DES TRAVAUX - SERVICES TECHNIQUES





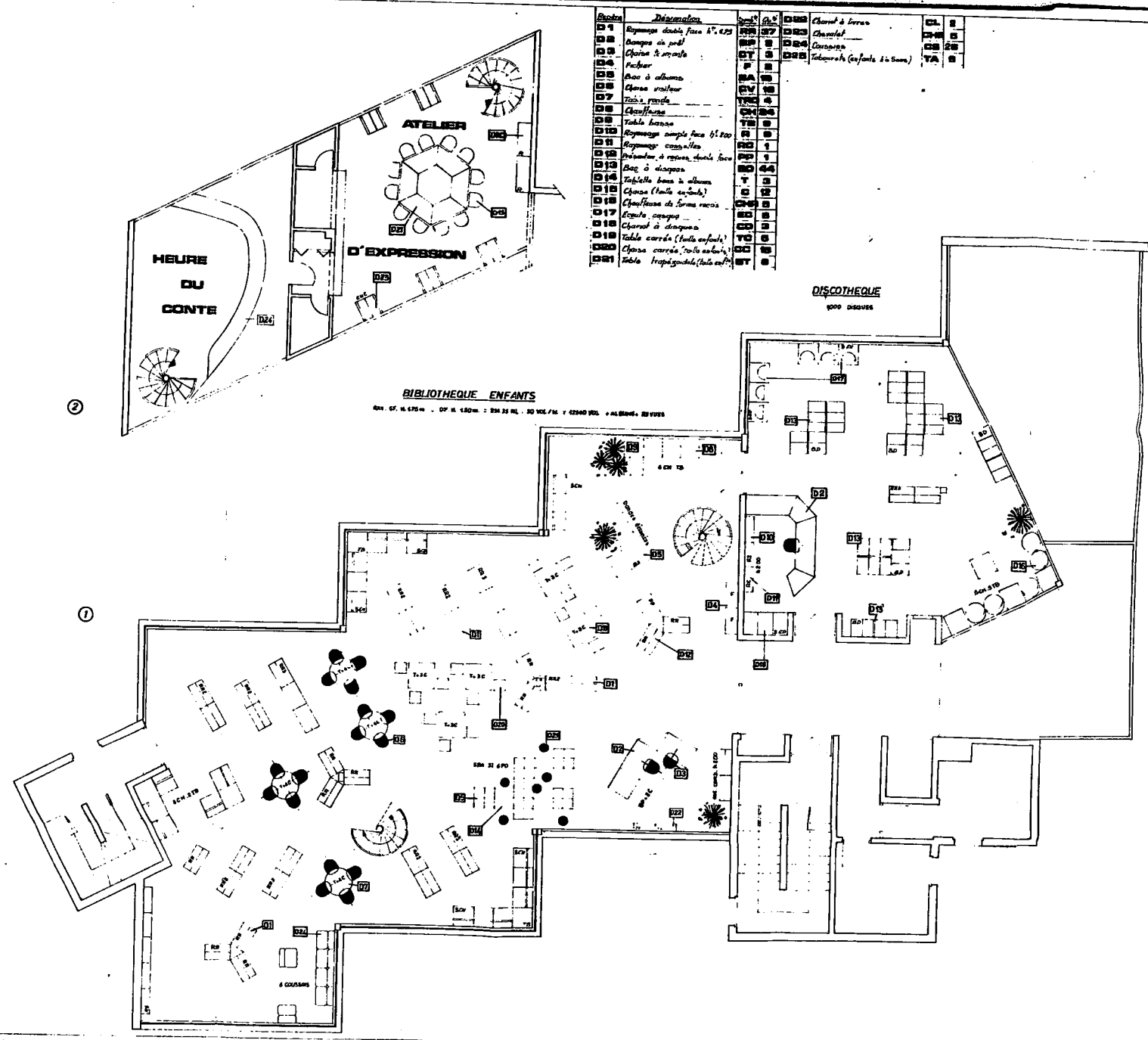
DIRECTION DES TRAVAUX - SERVICES TECHNIQUES

**BIBLIOTHEQUE  
MUNICIPALE**

**MOBILIER**

**Étages**

REVISIONS:	APProuvé par le Maire	Établi par le Directeur des
DATE:	Établi par le Maire	Services Techniques
ÉCHELLE:	1/500	1/500



Quantité	Désignation	Quantité	Désignation	Quantité	Désignation
01	Rayonnage double face 1.70 x 0.25	023	Chaise à bras	01	CL
02	Décoration en bois	024	Chaise	02	CL
03	Chaise à bras	025	Chaise	02	CL
04	Chaise à bras	026	Chaise	02	CL
05	Chaise à bras	027	Chaise	02	CL
06	Chaise à bras	028	Chaise	02	CL
07	Chaise à bras	029	Chaise	02	CL
08	Chaise à bras	030	Chaise	02	CL
09	Chaise à bras	031	Chaise	02	CL
10	Chaise à bras	032	Chaise	02	CL
11	Chaise à bras	033	Chaise	02	CL
12	Chaise à bras	034	Chaise	02	CL
13	Chaise à bras	035	Chaise	02	CL
14	Chaise à bras	036	Chaise	02	CL
15	Chaise à bras	037	Chaise	02	CL
16	Chaise à bras	038	Chaise	02	CL
17	Chaise à bras	039	Chaise	02	CL
18	Chaise à bras	040	Chaise	02	CL
19	Chaise à bras	041	Chaise	02	CL
20	Chaise à bras	042	Chaise	02	CL
21	Chaise à bras	043	Chaise	02	CL
22	Chaise à bras	044	Chaise	02	CL
23	Chaise à bras	045	Chaise	02	CL
24	Chaise à bras	046	Chaise	02	CL
25	Chaise à bras	047	Chaise	02	CL
26	Chaise à bras	048	Chaise	02	CL
27	Chaise à bras	049	Chaise	02	CL
28	Chaise à bras	050	Chaise	02	CL
29	Chaise à bras	051	Chaise	02	CL
30	Chaise à bras	052	Chaise	02	CL
31	Chaise à bras	053	Chaise	02	CL
32	Chaise à bras	054	Chaise	02	CL
33	Chaise à bras	055	Chaise	02	CL
34	Chaise à bras	056	Chaise	02	CL
35	Chaise à bras	057	Chaise	02	CL
36	Chaise à bras	058	Chaise	02	CL
37	Chaise à bras	059	Chaise	02	CL
38	Chaise à bras	060	Chaise	02	CL
39	Chaise à bras	061	Chaise	02	CL
40	Chaise à bras	062	Chaise	02	CL
41	Chaise à bras	063	Chaise	02	CL
42	Chaise à bras	064	Chaise	02	CL
43	Chaise à bras	065	Chaise	02	CL
44	Chaise à bras	066	Chaise	02	CL
45	Chaise à bras	067	Chaise	02	CL
46	Chaise à bras	068	Chaise	02	CL
47	Chaise à bras	069	Chaise	02	CL
48	Chaise à bras	070	Chaise	02	CL
49	Chaise à bras	071	Chaise	02	CL
50	Chaise à bras	072	Chaise	02	CL
51	Chaise à bras	073	Chaise	02	CL
52	Chaise à bras	074	Chaise	02	CL
53	Chaise à bras	075	Chaise	02	CL
54	Chaise à bras	076	Chaise	02	CL
55	Chaise à bras	077	Chaise	02	CL
56	Chaise à bras	078	Chaise	02	CL
57	Chaise à bras	079	Chaise	02	CL
58	Chaise à bras	080	Chaise	02	CL
59	Chaise à bras	081	Chaise	02	CL
60	Chaise à bras	082	Chaise	02	CL
61	Chaise à bras	083	Chaise	02	CL
62	Chaise à bras	084	Chaise	02	CL
63	Chaise à bras	085	Chaise	02	CL
64	Chaise à bras	086	Chaise	02	CL
65	Chaise à bras	087	Chaise	02	CL
66	Chaise à bras	088	Chaise	02	CL
67	Chaise à bras	089	Chaise	02	CL
68	Chaise à bras	090	Chaise	02	CL
69	Chaise à bras	091	Chaise	02	CL
70	Chaise à bras	092	Chaise	02	CL
71	Chaise à bras	093	Chaise	02	CL
72	Chaise à bras	094	Chaise	02	CL
73	Chaise à bras	095	Chaise	02	CL
74	Chaise à bras	096	Chaise	02	CL
75	Chaise à bras	097	Chaise	02	CL
76	Chaise à bras	098	Chaise	02	CL
77	Chaise à bras	099	Chaise	02	CL
78	Chaise à bras	100	Chaise	02	CL

INDEX TOPONYMIQUE/B.M.

---

Agen, p. XII  
 Agora, p. 5  
 Annecy, p. XVI  
 Arles, p. XII, 13  
 Belfort, p. XII, 11, 14, 18, 20  
 Bordeaux, p. XVI  
 Brest, p. 2, 26  
 Bron, p. XII, 7, 9, 17, 34  
 Caen, p. 18, 34  
 Cergy-Pontoise, p. XII, 5  
 Chalons/Saône, p. XII, 24  
 Chartres, p. 26  
 Chaumont, p. XII, 16  
 Choisy le Roi, p. 13  
 Clamart, p. 10  
 Compiègne, p. 13  
 Dijon, p. XII, 20  
 Douai, p. 20  
 Dunkerque, p. 2  
 Epinal, p. 5  
 Fougères, p. XII, 7  
 Grenoble, p. 17  
 Ivry, p. 5  
 La Courneuve, p. 13  
 Laval, annexe c  
 Le Havre, p. 10  
 Levallois-Perret, annexe d  
 Lille, p. XII, XV, XVI, 5, 20, annexe a  
 Lyon (annexe 6e arrond.), p. 25  
 Lyon (La Part Dieu), p. XII, 5, 18, 20  
 Massy, p. 17  
 Miramas, p. 9  
 Montreuil, p. 13, 23  
 Mulhouse, p. 8, 18  
 Poitiers, p. XII, 10  
 Pontarlier, p. XII, 7, 17  
 St-Barthélemy d'Anjou, annexe a  
 St-Dié, p. XI, XII, 17  
 St-Etienne, p. 26  
 Toulouse, p. XV  
 Tours, p. XVI  
 Vesoul, p. XII, XIII, 5, 8, 9, 35 à 51  
 Vic sur Aisne, p. 5  
 Vienne, p. XII, 8  
 Vincennes, p. 32

**BIBLIOGRAPHIE DES OEUVRES CONSULTEES POUR NOTRE ETUDE**

---

**OU CITEES DANS NOTRE ETUDE**

1) ALPHA-ENCYCLOPEDIE.- Paris : La Grange Batelière S.A., 1968.

2) AMERICAN LIBRARIES ASSOCIATION.

- An Architectural strategy for change ; remodeling and expanding for contemporary public library needs/proceeding of the library architecture preconference Institut held at New-York. New-York, 4 July 1974 ; under the sponsorship of the architecture for public libraries Comittee...- Chicago : A.L.A., 1976.- XII-149 p.

3) ASSOCIATION DES BIBLIOTHECAIRES FRANCAIS.

- Le Métier de bibliothécaire.- Paris : Promodis, 1979.- 280 p.

4) ASSOCIATION DES BIBLIOTHECAIRES FRANCAIS.

- Programme du Congrès de l'A.B.F., à Grenoble, 8-10 Mai 1982.

5) AUDIN (Marius).

- Le Livre : son architecture, sa technique.- Préface de H. Focillon.- Paris : éd. G. Grès & Cie, 1924.- 280 p.

6) BACH (Charles-Henri).

- Petit guide du bibliothécaire.- Ill. par Y. Odon.- 5e éd. revue...- Paris : Bourrellet, 1962.- 186 p. ; 24 cm.

7) BAUDIN (Guy).

- Schéma directeur des bibliothèques de la Ville de Paris in : Bibliothèques de la Ville de Paris : cours.- 1981.

8) BAUDIN (Guy).

- Eléments pour un programme de bibliothèque publique.- Paris : Service technique des bibliothèques, 1974.- 32 p. ; 30 cm

9) BEGEL (Martine).

- Les Handicapés physiques et la lecture.- Mémoire sous la direction de G. Jean.- Villeurbanne : Ecole Nationale Supérieure des Bibliothèques, 1977.- 55 p. : ill.- 14 ann. ; 30 c

## 10) BISBROUCK (Marie-Françoise).

- Construction et équipement des B.M., B. .P., B.U. ; équipement et mobilier de l'ensemble des bibliothèques ; préparation au D.S.B.- Avec la collab. de M. Th. Bally.- Villeurbanne : Ecole Nationale Supérieure des Bibliothèques ; Ministère de la Culture et de la Communication, Mai 1981.- p. ; 30 cm.

## 11) BLETON (Jean).

- "Les nouvelles B.M. françaises" in : Architecture française.  
- Paris : 14 rue de l'Université, Juil.-Août 1963.- N° 251-252.

## 12) BLETON (Jean).

-Local et mobilier des bibliothèques publiques.- Paris : Sepven, 1958.- 150 p.- (16) p. de pl. ; 26 cm.

## 13) BULLETIN DES BIBLIOTHEQUES DE FRANCE.

- Ed. par le Service des Bibliothèques et la Direction du Livre. Paris, 1956...

- \* Enquête in : B.B.F., t. 25, n° 6, 1980.
- \* Statistiques in : B.B.F., t. 26, n° 11, 1981.
- \* Normes in B.B.F., vol. 20, n° 3, Mars 1975 et Août 1975.
- \* B.M. Caen in B.B.F., n° 11, Novembre 1972.
- \* B.M. Le Havre in B.B.F., n° 7, Juil. 1968.
- \* B.M. Massy in B.B.F., n° 11, Novembre 1971.
- \* B.M. St-Dié in B.B.F., n° 7, Juil. 1966.

## 14) BULLETIN DE L'UNESCO, A L'INTENTION DES BIBLIOTHEQUES.

- Paris, 1947...- Précédant la Revue de l'Unesco pour la Science de l'Information, la Bibliothéconomie et l'Archivistique  
- Paris, 1979...

## 15) BUREAU DES BIBLIOTHEQUES.

- Direction de l'Action Culturelle de la Jeunesse et des Sports.  
Service organisation et informatique/sous la dir. de M. Aculli.  
- Paris : , .

## 16) CAIN (Julien).

- Préface in : Architecture française d'aujourd'hui.- Paris : 5 rue Bartholdi, Mars 1938.- N° 3.

17) COHEN (Aaron).

- Designing and space planning for libraries : a behavioral guide.- Avec la collab. d'Elaine Cohen.- New-York : R.R. Bowker & Co, 1979.- 250 p.

18) COMTE (Henri).

- Les Bibliothèques publiques en France.- Lyon : Bosc, 1977.  
- 447 p.

19) DELATTRE (P.).

- Etablissements des Jésuites en France depuis quatre siècles ; répertoire topographique et bibliographique publié à l'occasion du 4e centenaire de la fondation de la Compagnie de Jésus.  
Engheim : Inst. Supérieur de Théologie, 1940.- 5 t.

20) DENNERY (E.).

- Préface in : Architecture française.- Paris : 14 rue de l'Université, Mai-Juin 1973.- N° 369-370.

21) DERIBERE (M.).

- La Couleur dans les activités humaines.- 3e éd.- Paris : Dunod, 1968.

22) DEVILLERS (Christian).

- in : Echo des Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement.- Paris : , Déc. 1978-Janv.1979. N°5.

23) DICTIONARY OF ARCHITECTURE.

- By N. Pevsner, J. Fleming, H. Honour.- Ed. rewied...- London : Penguin Books LTD, 1966.

24) DUMAZEDIER (Joffre).

- Espace et loisirs dans la société française d'hier et de demain.- Avec la collab. de M. Imbert, J. Duminy et C. Guinchat.  
Paris : Centre de Recherches d'Urbanisme, 1967.- 2 t.

## 25) DUSSERT (Isabelle).

- L'Equipement des bibliothèques et institutions documentaires : projet d'un répertoire des sources documentaires.- Villeurbanne : Ecole Nationale Supérieure des Bibliothèques, 1982.- p. ; 30cm

## 26) FRANCE. Livre (Direction).

- B.M. : statistiques 1977.- Paris : Impr. Nationale, 1979.
- 233 p. ; 30 cm.

## 27) FRANCE. Livre (Direction).

- B.M. : équipements mis en service depuis 1960.- Paris : Ministère de la Culture et de la Communication, 1978.

## 28) FRANCE. Plan (Commissariat Général).

- VI Plan. Rapports. Bibliothèques et lecture publique. Education Nationale et Lettres, Affaires culturelles.- Paris : Cercle de la Librairie, 1971.- 97 p. (Extrait de la Bibliographie de la France, Juillet 1971.).

## 29) GIRARD (Aline).

- Réseaux de bibliothèques et planification.- Mémoire pour le D.S.B.- Villeurbanne : Ecole Nationale Supérieure des Bibliothèques, 1980. (n) 23).

## 30) LELIEVRE (P.).

- Article in : Architecture française.- Paris : 14 rue de l'Université, Juil.-Août 1963.- N° 251-252.

## 31) LIVRES DE FRANCE.

- B.M. de Cergy-Pontoise.- Paris : E.P.L., 1979.- N° 1, Sept. 1979.

## 32) LIVRES-HEBDO.

- B.M. de St-Barthélemy d'Anjou.- Paris : E.P.L., 1982.
- Vol. IV, n° 5.

## 33) MICHELIN. Guide.

- Guide rouge.- Paris : Pneu Michelin, Service de Tourisme, 1982.- 1250 p.

## 34) TRAVAUX PUBLICS ET BATIMENT.

- Bibliothèque de Lille in : Le Moniteur des Travaux Publics et du Bâtiment.- Supp. au N° 23, du 9 Juin 1980.- ISSN 0242-1615.

## 35) MYLLER (Rolf).

- The Design of the small public library. Ill. by Lewis Silverstein.- New-York ; London : R.R. Bowker & Co, 1966.- 95 p.

## 36) ORNANO (Michel d').

- Article in : Mille jours pour l'architecture.- Paris : Ministère de l'Environnement et du Cadre de Vie, s. d.

## 37) ORR (J.M.), Fla.

- Designing library building for activity.- London : A deutsch Grafton book, 1972.- 152 p.- (8) p. de pl. & ann.

## 38) PINGAUD (B.).

- Pour une politique nouvelle du livre et de la lecture.  
- Avec la collab. de J.C. Barreau.- Paris : Ministère de la Culture ; Dalloz, 1982.- 297 p.  
(avec le pré-rapport de 1981).

## 39) REPERTOIRE DES BIBLIOTHEQUES ET ORGANISMES DE DOCUMENTATION

- Paris : Bibliothèque Nationale, 1971 (+ supp. 1973. (1ère éd. en 1950).

## 40) RICHTER (Brigitte).

- Précis de bibliothéconomie.- Avec la collab. de Ph. Guillerme, M. Ménil, N. Richter.- éd. revue...- Le Mans : Université du Maine, 1978.- 168 p.- (60) p. de pl.



41) ROBERT (Paul).

- Dictionnaire de la langue française alphabétique et analogique.- Paris : Sté du Nouveau Littré, 1973.

42) SHARP (Dennis).

- Histoire visuelle de l'architecture du XXe siècle.  
- Bruxelles : éd. P. Mandaga, 1972.- 307 p.

43) THOMPSON (Godfrey).

- Planning and design of library building.- London : The Architectural Press, 1973.

44) TREVILLERS (Jules de).

- Histoire de la Ville de Vesoul.- Vesoul : impr. Bon, 1965.  
- 279 p. : ill. en coul. ; 19 cm.

45) VANDEVOORDE (Pierre), Directeur du Livre.

- Les bibliothèques en France : rapport au Premier Ministre.  
- Paris : Ministère de la Culture ; Dalloz, 1982.- 447 p.

A D F J E N D A

- p. 3) - L'Union des Grands Bâtiments d'Achats Publics est concernée par l'achat du matériel mobilier essentiellement.
- p. 14)- Les surfaces indiquées concernent les villes de moyenne importance.
- p. 26)- Nous devons signaler que M. Jean BLETON est Inspecteur Général des Bibliothèques et un spécialiste en ce qui concerne l'architecture et l'agencement des bibliothèques.
- p. 41)- Les surfaces sont susceptibles d'être modifiées soit par une nouvelle construction (cf. p. 39), soit par des modifications dans les salles qui ne possèdent pas de cloisons fixes (entre salle de prêt, coin-périodiques, salle de lecture).
- p. 49)- Nous devons signaler aussi la présence de radiateurs.
- p. 54)- La Direction du Livre a prévu les garanties en accord avec les lois pour les Bâtiments Publics.

\*\*\*\*\*